Vol. XXII — No 107

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne

CANADA . . . . . $ 6.00
E.-UNIS et Empire Britannique . 8.00
UNION POSTALE 10.00

Edition hebdomadaire

CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE . 3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, samedi 9 mai 1931

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE . . . . . HArbour 1241*
SERVICE DE NUIT:
Administration . . . HArbour 1243
Rédaction . . . . . HArbour 3679
Gérant . . . . . HArbour 4897

Les déménagements du 1er mai

Un lecteur, qui ne veut pas que je révèle son identité, me fait parvenir la communication suivante. On trouvera celle-ci, je crois, vivement intéressante:

Il y a quelques années, au temps du commissaire Villeneuve, je crois, il fut question d'abroger cette coutume du déménagement à date fixe à Montréal. Puis, une longue discussion théorique s'ensuivit, mais la population, selon son habitude, retomba dans sa torpeur.

Je comprends que cette coutume ait pu s'établir au temps de la ville embryonnaire alors que les déplacements étaient forcément limités, que les petits propriétaires étaient nobreux, mais nous n'en sommes plus à cette époque, quelque regrettable que cela puisse être.

Je ne sache pas qu'il existe au Canada, à l'heure actuelle, à part Québec peut-être, une ville où les déménagements se font tous à la même époque, à la même date, ou, qui plus est, à la même heure.

Conservons les traditions dignes de ce nom, mais abolissons celles qui sont devenues barbares à cause de contingences nouvelles.

Que dire, de plus, de cette coutume de donner un avis de trois mois? Il faudrait, ce semble, régler cette question de la façon suivante:

1o — Maintenir la coutume du bail annuel, si on juge que cela donne plus de sécurité au propriétaire (et je ne suis pas prêt de l'admettre, car, comment louer après que tout le monde a loué?), assure la stabilité de la vie paroissiale.

2o — Abolir l'avis de trois mois, le remplacer par un avis de trente jours, amplement suffisant pour loueurs et locataires.

3o — Les déménagements étant reportés sur une période de douze mois, les compagnies du gaz, de l'électricité, de camionnage, les plombiers, les peintres, les blanchisseurs, les tapissiers seraient plus raisonnables dans leurs prix, pourraient assurer à leur clientèle un service plus prompt et plus efficace. De plus, un personnel plus nombreux serait nécessaire tout le long de l'année; le surnuméraire inexpérimenté serait aboli et personne ne s'en plaindrait.

Les compagnies de déménagements doivent charger des prix prohibitifs, car elles chôment, par la force des choses, onze mois durant.

Comment rompre avec une tradition qui dure depuis plus d'un quart de siècle? On dit qu'aucune loi provinciale ou municipale n'oblige à cette migration à date fixe. C'est aussi mon avis. Mais comment rompre avec cette routine? Comment éclairer propriétaires et locataires sur les avantages d'un système moins rigide? Dans l'Ouest, les déménagements s'effectuent après un mois d'avis, et je défie qui que ce soit de me dire qu'ils sont plus nombreux que dans l'Est. Les prix exigés à cette occasion par déménageurs, blanchisseurs etc., sont forcément moindres. Le travail est mieux réparti et la besogne, mieux faite.

Il appartient à des journalistes comme vous, cher Monsieur Dupire, d'éclairer l'opinion publique là-dessus, de travailler à faire rompre cette coutume désuète et ridicule.

Mon correspondant couvre bien le terrain. Nos vieux lecteurs se souviendront peut-être qu'en discutant la question ici, il y a bon nombre d'années, nous faisions valoir certains autres arguments. D'abord, l'époque même du déménagement. On la dirait choisie à cause de son insalubrité. Il est exceptionnel qu'on ait, comme cette année, du beau temps, le premier mai. Portes et fenêtres ouvertes laissent entrer froid et humidité et plus d'une maladie, surtout chez les enfants, a eu le déménagement ou l'emménagement comme origine.

Songe-t-on, aussi, au tort fait dans leurs classes aux écoliers? Souvent ceux-ci passent d'un quartier dans un autre et doivent changer d'école. Si les parents ont le soin de les inscrire sans délai dans la nouvelle école qu'ils doivent fréquenter, il ne s'en perd pas moins à une période extrêmement importante, peut-être la plus importante de l'année, plusieurs heures, voire plusieurs journées précieuses, jusqu'à ce que les petits s'adaptent à leur nouveau milieu.

Un haut fonctionnaire municipal, aujourd'hui à la retraite, qui avait beaucoup d'expérience en ces choses et un grand sens pratique, nous faisait observer dans le temps que cette manie de la location à date fixe fait un tort inestimable aux propriétaires des vieux quartiers. Ce que le migrateur recherche pardessus tout, ce sont les améliorations modernes. Or, il est aisé d'adapter ce qu'on entend par les améliorations modernes aux vieilles maisons. Pour les transformations il faut, cependant, un certain temps. Le propriétaire n'ose le prendre, parce que si son local n'est pas prêt pour occupation au premier mai, il risque de perdre le loyer d'un an. Avec la location au mois, il pourrait opérer cette transformation et enrayer la dépréciation de sa propriété.

Dès maintenant, d'ailleurs, nous avons rompu avec la coutume de l'époque unique et nous avons deux époques de déménagement ou plutôt d'emménagement: mai et octobre. Le changement de logis est à deux temps. On dit que les gardes-meubles débordent cette année parce que les locataires sont nombreux qui ont laissé le gros de leur mobilier en ville et sont allés passer l'été à la campagne, d'où ils ne rentreront qu'en octobre. De cela a résulté le renchérissement en plein temps de crise des villas facilement accessibles par rail ou pneu. Les villégiateurs comptent ne rentrer en ville qu'à l'automne pour payer moins cher.

Un autre méfait de ce bail annuel ou pour une plus longue durée, c'est de retarder le rajustement du prix des loyers et de créer le désarroi à une époque comme celle que nous traversons. Avec la location au mois, le rajustement s'opérerait beaucoup plus vite dans l'intérêt de tout le monde, car les propriétaires, qui auraient ressenti la baisse plus vite, profiteraient également plus vite de la hausse.

Ce que notre correspondant dit au sujet de l'Ouest où, avec la location mensuelle, les déménagements ne sont pas plus fréquents qu'ici, est également vrai pour les Etats-Unis. Là, dans la plupart des villes, les maisons se louent au mois et, cependant, il serait curieux de recueillir des statistiques: nous sommes sûr que les gens qui comptent vingt ou trente ans d'occupation dans la même maison sont plus fréquents qu'à Montréal.

L'avis de trois mois comporte des inconvénients que notre correspondant souligne. Pendant quatre-vingt-dix jours, la maison reste ouverte à l'inspection de tout curieux qui veut se donner comme locataire. Nul contrôle. La durée du délai imparti n'est ni dans l'intérêt du locataire dont nous venons de montrer l'intimité violée par quiconque en prend fantaisie, ni du propriétaire qui voit s'éterniser l'époque où il est dérangé inutilement. Rien ne favorise autant l'indécision de l'acheteur ou du locataire qu'une longue période de délai. On peut dire que plus on a de temps et plus il est difficile de se décider.

On a souventes fois étudié le problème. Jamais on ne l'a résolu, bien que, par le prolongement de l'époque de villégiature, la location d'octobre se propage de plus en plus. Est-il soluble, ce problème, sans une loi de la législature abolissant les baux existants et qui passerait pour une spoliation? Cette solution ne paraît pas très difficile dans les années comme l'actuelle. Les locataires tiennent le gros bout, comme on dit, et peuvent obtenir, dans nombre de cas, le droit de s'en aller avec préavis de trente jours. S'ils tirent les premiers, quand arrivera un renversement de situation, les propriétaires renverseront les rôles. Pour peu que se produise ce qui se passe aux Etats-Unis et, dit notre correspondant, dans les villes de l'Ouest canadien, par consentement mutuel, la location finira pas se faire au mois. A partir de cette époque les déménagements annuels, qui sont une véritable plaie, une perte d'argent, de temps et d'énergie incalculable, deviendront de plus en plus rares, au lieu d'atteindre soixante ou soixante-dix mille par an comme cette année.

Louis DUPIRE

L'actualité

La machine aux entrevues

Tout bon dictionnaire appelé à définir le reporter *dirait à peu près ce qui suit: "Chercheur de nouvelles, dénicheur de scandales et d'entrevues, redouté et recherché des politiciens, parce que souvent il prête de l'esprit à ceux qui n'en ont jamais eu, et fait dire des sottises à ceux qui en ont. Sert à lancer les ballons d'essai. Extrêmement utile pour divers motifs; refait les discours idiots, y ajoute du sens, de la suite et des idées; n'y met pas toutes les sottises débitées. Etre généralement discret, en ce sens qu'il ne dit pas la moitié de ce qu'il sait."*

Le nouvelliste est aussi un être "démentible" à merci. Le politicien qui dit des bourdes, éjacule des sottises, a toujours la ressource de déclarer le lendemain: "Les journalistes n'ont pas rapporté fidèlement mes paroles." Et voilà! L'on ne démont jamais, par exemple, les discours mal fichus que le pauvre reporter, par instinct naturel de la clarté et de la logique, refond complètement pour en faire quelque chose de présentable. Ce fut notamment le cas pour ce digne général Cambronne qui, sommé de se rendre avec la Garde, répondit... ce que vous savez.

Or, un nouvelliste de l'époque, pris de sympathie pour le brave général qui avait combattu jusqu'à la fin, truqua le rapport, l'enjoliva, en fit cette fière et immortelle réponse: "La Garde meurt et ne se rend pas!"

Dire que si l'on avait rapporté fidèlement la réponse, Cambronne n'aurait eu qu'une vogue dédaigneuse et passagère, celle d'un mal embouché!

* * *

La science qui a tant fait pour le capitalisme, le machinisme, l'ouvrier, le cultivateur, a jeté enfin un regard favorable sur le pauvre nouvelliste. Elle vient de le doter d'une machine à interviewer, instrument formidable qui fait désormais de lui une puissance dangereuse, presque sinistre. Cette machine, c'est ni plus ni moins, la cinéma sonore. Il comprend une machine à photographier les sons en même temps que l'image. L'attirail est un peu encombrant, car il faut un camion ou une automobile pour le transporter.

Le nouvelliste et son aide s'en vont à la chasse. Soudain, voici, au détour d'une rue, un ministre qui passe. Arrêt: le nouvelliste armé d'un microphone s'élance devant le ministre, pendant que l'aide ajuste fébrilement la machine à photographier raccordée par un fil lâche à l'amplificateur placé dans le camion.

Pas un geste, pas une parole du malheureux interviewé qui puisse désormais échapper à la machine à prendre les entrevues. Tout ce qu'il dira: les jolies choses, les sottises, les diffamations, les fautes de grammaire, tout cela est inscrit dans le film sonore. Songez qu'il n'a même pas la ressource de fuir, car l'appareil le photographie pendant qu'il se sauve éperdument, ce qui est d'un ridicule achevé. En plus, le malheureux peut être mal peigné, être même en goguette, parler d'une voix pâteuse.

Quand la nouvelle paraîtra sur les journaux et dans les théâtres, le ministre n'aura plus désormais la ressource de nier l'entrevue, de prétendre qu'on l'a mal compris. Le document, la preuve inéluctable sera là, sous les yeux du public. Ce dernier le verra, l'entendra parler, reconnaîtra sa voix.

* * *

Enfin le journaliste a maintenant une arme formidable. Finis, les démentis effrontés qu'on lui impose! Fini aussi le bon temps où le brave journaliste, ému de compassion, refaisait les discours de l'orateur, et lui prêtait quelque sens commun. L'interviewé, s'il est bête, resplendira désormais de toute sa sottise, elle sera servie complète et intégrale au public.

Le nouvelliste mécanique est appelé à un grand avenir. Chaque parti politique s'en servira désormais. Si un parti apprend qu'un député est à moitié ivre il enverra ses reporteurs "clicher" le malheureux pendant qu'il bafouillera devant ses électeurs une litanie d'ânerie. On montrera tout cela dans des théâtres politiques pour la plus grande joie de l'humanité.

La machine à interviewer exige quatre hommes: le journaliste, qui porte le microphone et pose les questions; l'opérateur, qui filme le patient; le technicien, qui, aux appareils de contrôle dans le camion, suit l'enregistrement par les déflexions des milliampère-mètres. Le quatrième, c'est l'interviewé. Il se dérobera souvent, désormais. L'entrevue terminée, les machines seront replacées dans le camion qui partira pour une nouvelle aventure. Le soir même l'entrevue sera convertie en un film sonore qui la reproduira devant la foule amusée.

MARCELLUS

En France

L'élection présidentielle

On sait que les pouvoirs de M. Gaston Doumergue sont à la veille d'expirer. Sénateurs et députés, siégeant conjointement à Versailles, mercredi prochain, lui devront donner un successeur.

Chose assez curieuse, les dépêches ne paraissent même point laisser entendre que ce successeur pourrait être... lui-même. Rien n'interdit pourtant la réélection du président et voici quelques semaines, après le discours prononcé à Nice par M. Doumergue, le chef de l'un des groupes les plus importants de la Chambre, M. Louis Marin, déclara qu'on devrait au président sortant de charge une réélection triomphale.

C'est peut-être, en dépit du silence des dépêches, (ceci est écrit vendredi l'après-midi), ce qui, en définitive, se produira.

En attendant, le candidat le plus discuté, c'est celui qui n'a point posé sa candidature, le ministre des affaires étrangères Briand. On manifeste contre lui dans les rues de Paris et le débat qui se poursuit présentement à la Chambre sur sa politique fait figure de préface à l'élection présidentielle.

Le président du Sénat, M. Paul Doumer, narait bien, si l'on en juge par une déclaration que nous apportent les dépêches de cet après-midi, être tout prêt à laisser poser sa candidature. Mais il était déjà candidat en 1906, alors qu'il fut défait par M. Fallières, et cela brutalement rappelle qu'il n'est point jeune. En fait, il a tout près de soixante-quinze ans et, comme le président est élu pour sept années, cela fait faire à beaucoup de gens des calculs peu agréables pour lui. Ceux-là se disent que vraiment il est trop vieux, que son heure est passée...

M. Briand a bien quelque chose comme soixante-neuf ans. Mais de soixante-neuf à soixante-quatorze, il y a tout de même un certain espace et à cette période de la vie les années comptent double.

Les autres candidats en vue sont M. Painlevé, M. Léon Bérard, M. Bouysson, président de la Chambre des députés, M. Lebrun, sénateur, ancien ministre, grand ami de M. Poincaré.

* * *

Il est assez souvent arrivé que le candidat heureux fût un homme de second plan. Comme l'élection exige la majorité des suffrages, deux candidats en vedette peuvent mutuellement s'user. Cela est d'autant plus facile que les Chambres françaises se composent, non point de deux partis fortement organisés, mais d'un nombre considérable de groupes plus ou moins importants. Devant l'impossibilité de faire élire l'un ou l'autre des grands chefs, on fait un compromis.

Il suffit de parcourir la liste des présidents pour constater qu'on a assez rarement choisi un homme de tout premier plan.

Ceux-là suscitent vraisemblablement trop d'animosités.

* * *

Depuis 1920, la France a eu trois présidents.

M. Deschanel avait, dans un duel fameux, triomphé de M. Clemenceau, à qui cet échec fut infiniment douloureux. Mais, quelques mois après, la maladie contraignait le vainqueur à abandonner son poste et le congrès lui donnait pour successeur M. Alexandre Millerand. Celui-ci dura quatre années environ, mais, au lendemain des élections cartellistes de 1924, il crut devoir donner sa démission. C'est alors que M. Doumergue fut élu par 515 voix contre 309 à M. Painlevé.

On sait que, de 1915 à 1920, — et donc pendant toute la grande guerre et les négociations pour la paix, — la présidence fut occupée par M. Poincaré, élu contre Pams. M. Poincaré avait succédé à M. Fallières, le *tombeur* de M. Doumer. M. Fallières remplaçait M. Félix Faure, mort en 1899, quatre années après son élection. M. Félix Faure avait été élu contre Waldeck-Rousseau. Il succédait à Casimir-Perier, démissionnaire le 16 janvier 1895, six mois après son élection. Casimir-Perier avait remplacé Carnot, assassiné à Lyon en juin 1894, presque à la fin de son septennat. Sadi-Carnot avait lui-même succédé au vieux Grévy, démissionnaire quelque temps après sa réélection. Par Grévy et sa première élection, en 1879, nous remontons tout droit au maréchal de MacMahon, démissionnaire lui aussi, après cinq années de pouvoir, et à M. Thiers, le premier chef du pouvoir exécutif.

* * *

Et, maintenant, quel sera le président de demain?

Bien hardi qui oserait offrir sur ce point une ferme opinion; mais l'on peut peut-être risquer une petite prophétie: c'est que, si M. Briand est élu, son élection provoquera d'aussi bruyantes manifestations que celles qui accompagnèrent jadis l'élection de M. Loubet.

Il paraît être, à l'heure présente, le seul homme public dont le nom suscite de violentes passions.

Tel est, assez souvent, le sort des *pacifistes*.

O. H.

Bloc-notes

Voisinage

Les incartades verbales de M. Ferguson, depuis qu'il est devenu ministre du Canada en Grande-Bretagne, ont fait quelque bruit dans la presse canadienne, si les Anglais d'outre-mer les ont jusqu'ici accueillies avec silence et patience. Un quotidien fait remarquer qu'au temps où il vivait à Toronto, M. Ferguson avait pour voisin un avocat éminent et de jugement solide, fréquemment consulté par le premier ministre ontarien, de façon amicale, et qui ne manquait pas de lui donner son avis, généralement sensé. Mais, depuis qu'il est à Londres, M. Ferguson n'a plus ce voisin. Le changement de milieu et d'entourage lui serait-il préjudiciable? Ce ne serait pas la première fois qu'un Canadien d'ordinaire raisonnable chez lui aurait, hors de son atmosphère originaire, perdu quelque peu le nord. Il y en a d'autres que M. Ferguson qui, rendus à Londres, y tinrent, eux aussi, de fort singuliers propos.

Entre hebdomadaires

Le *Saint-Laurent* fit l'autre jour des réflexions qui déplurent particulièrement au *Progrès du Golfe*, à propos de l'un des collaborateurs de celui-ci. Le journal de Rimouski a riposté, piquant son confrère de la Rivière-du-Loup, et lui posant une série de questions assez vives. Celui-ci répond par une autre série de questions, tout aussi piquantes, où il met en cause l'ami et collaborateur occasionnel du *Progrès du Golfe*. Celui-ci prend-il à son compte les opinions très républicaines de M. C.-A. Bourgeois, son collaborateur? M. Bourgeois est-il ou non publiciste salarié du ministère de l'Agriculture provincial ou de quelque autre ministère? Serait-ce le même M. Bourgeois qui, l'an dernier, tenta d'organiser un consortium libéral de la presse rurale? Tel est le sens des questions du *Saint-Laurent* à son confrère, le *Progrès du Golfe*. Entre temps, des journaux dispersés un peu partout à travers la province ont commencé d'insérer un service financier hebdomadaire, avec réponses aux questions des abonnés, par le Service Financier, 10, rue Saint-Jacques ouest, Montréal, suite 403. Et le *Saint-Laurent* lui-même publie cette rubrique, à laquelle M. Bourgeois ne serait pas étranger, selon le *Progrès*.

Journaux

Les liseurs de quotidiens ont dû trouver, depuis une ou deux semaines, que leurs journaux, à Montréal et ailleurs, ont diminué de largeur. Si l'on prend par exemple le *Star* de samedi dernier et qu'on le compare à celui d'aujourd'hui, l'on verra qu'il est maintenant plus étroit, tout en restant de la même longueur. Il se rapproche à peu de chose près du format du *Devoir*. C'est aussi le cas de la *Presse*, de la *Patrie* et de la *Gazette*. Et ce qui se passe à Montréal s'est aussi produit à Toronto et dans maintes autres villes du Canada et des Etats-Unis. Il s'est fait dans la grande presse un mouvement d'ensemble pour réduire la largeur de la page, tout en y gardant le même nombre de colonnes, — huit à la page. Il a donc fallu tailler quelque part. L'on a rétréci les colonnes. Elles avaient pour la plupart 12 ems et demi de largeur, — le *em* est l'unité de mesure typographique, — elles n'en ont plus que 12. La différence est presque imperceptible, sauf à des yeux exercés, mais elle y est tout de même. Et ceux qui ont adopté la nouvelle colonne de 12 ems ont pu imprimer leur journal sur une surface de papier moindre qu'auparavant. L'écart entre l'ancien et le nouveau format a son importance pour les feuilles à grand tirage, car cela se traduit par une économie sensible d'une des matières premières, le papier. Les grands quotidiens sont contraints, pour toutes sortes de raisons d'ordre matériel, de modifier leur format. Et bien des observateurs du journalisme contemporain estiment qu'il subit de ce temps-ci une évolution qui va lentement faire disparaître les formats très étendus, pour ramener les quotidiens à une forme-type, qui ne sera pas très éloignée de celle du *tabloid* dont la réussite matérielle s'affirme de plus en plus, dans les très grandes villes. Le *tabloid* tel qu'on le fait présentement a bien des défauts, et il a versé dès le début dans la sensation effrénée; mais il n'est pas du tout certain qu'il n'a pas trouvé, du point de vue commodité pour le lecteur, la formule la plus pratique.

G. P.

Pour les grandes personnes

Le Devoir, depuis quelques semaines, consacre chaque samedi une couple de colonnes aux Cercles des jeunes naturalistes. *On y trouve, avec la chronique des* Cercles, *qui vont se multipliant, un article sur une question d'actualité.*

Nous imaginons qu'en dépit de l'étiquette qui paraît réserver cette page aux jeunes, *plusieurs grandes personnes ont déjà lu ces articles.*

Si elles ne l'ont pas fait, nous les encourageons à s'y mettre au plus tôt.

Elles y trouveront matière à s'instruire, tout en s'amusant.

A Ottawa

L'emprunt canadien pour la conversion de la dette

Il sera offert au public dès lundi dans toutes les provinces — Avantages — Explications de M. Bennett — Les atrocités polonaises — Le débat donne lieu à des allusions au traitement que certaines provinces infligent à la minorité canadienne — La réélection des ministres

Ottawa, 8 (D.N.C.) — La Chambre a consacré ses deux séances aujourd'hui à trois questions principales, à la déclaration du premier ministre à propos de la conversion de la dette, à un bill de M. S. W. Jacobs, député de Cartier-Montréal, et à une discussion soulevée par M. Michael Luchovitch, fermier-uni de Vegreville, sur les atrocités perpétrées par la soldatesque polonaise au sein de la minorité ukranienne.

Ce dernier débat a donné lieu à des allusions non déguisées aux traitements que certaines provinces infligent à la minorité canadienne. M. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice, et M. Armand Lavergne, vice-président de la Chambre, se sont accordés pour dire qu'avant de nous préoccuper des minorités étrangères, avant de donner des leçons au monde, il vaudrait peut-être mieux commencer par mettre de l'ordre dans notre maison.

Cette partie du débat a fait relief sur un fond assez plat. Les deux séances n'ont pas suscité un intérêt bien vif. Déjà, dans l'après-midi, on notait plusieurs absences. A la séance du soir l'assistance était maigre. Les députés de la province de Québec et d'Ontario avaient quitté la capitale pour passer la fin de semaine dans leurs comtés.

Conversion de la dette

Le nouvel emprunt pour la conversion de la dette sera offert au public lundi prochain dans toutes les provinces du Canada. Les cahiers de souscription demeureront ouverts à la disposition du ministre des finances jusqu'au 23 mai prochain. Les avantages de la conversion des bons du trésor en un nouvel emprunt à longue échéance sont de deux natures, explique le premier ministre.

Elle fera disparaître une sombre obsession. Le ministre des finances n'aura plus à faire face aux difficultés qui l'assiègent quand il veut emprunter.

Ensuite les bons du gouvernement étant largement détenus par des Canadiens, l'acceptation d'un taux de quatre et demi pour cent d'intérêt à l'échéance, ce qui sera d'un pour cent meilleur marché qu'auparavant, montrera la confiance du peuple dans l'avenir du pays.

L'intention du gouvernement est de lancer un emprunt de deux cent cinquante millions pour commencer. C'est absolument une conversion de la dette, aucune nouvelle souscription d'argent n'étant demandée. Les porteurs d'obligations anciennes qui en feront retour recevront l'intérêt établi jusqu'à l'expiration de ces titres, puis un intérêt de 4½ ensuite. Les nouvelles obligations seront sujettes aux impôts également sur le total et sur l'intérêt. Chaque province du Canada aura une chance égale de pouvoir contribuer à cette conversion d'une partie de notre dette nationale, car des formules de conversion seront, dès le début, distribuées d'un bout du pays à l'autre. Tous les journaux du pays imprimeront dès lundi les détails expliquant la nature du nouvel emprunt.

Les emprunts anciens, dont l'échéance approche, sont les suivants: $53,000,000 le 1er octobre 1931; $73,000,000 le 1er novembre 1932; $446,000,000 le 1er novembre 1933; $511,000,000 le 1er novembre 1934. L'intérêt sur le premier emprunt de 1931 est de cinq pour cent et sur les autres de cinq et demi pour cent. Le montant total des obligations qui expirent d'ici trois ans est de $1,083,000,000.

(Suite à la page 3)

La voix d'un laïque

La participation active du peuple à l'office divin

(Par M. Frédéric PELLETIER)

Nous savons répondre au désir de maints lecteurs en publiant ici le texte même de l'importante communication faite à la dernière journée liturgique *par notre camarade Frédéric Pelletier:*

Mes Révérends Pères,

Messieurs du Clergé,

Mesdames et Messieurs,

Le mémoire sur la Participation Active du Peuple à l'Office Divin, que M. le directeur fondateur de la *Schola Cantorum* m'a invité à vous présenter ce soir a été écrit pour la Semaine Liturgique d'Ottawa.

M. Ethelbert Thibault, le distingué grégorianiste qui dirige la Schola du Séminaire de Philosophie, ayant bien voulu accepter de le déposer, je lui demandai: "Vous l'avez lu. Est-ce orthodoxe?" Il me répondit dans l'affirmative. Je ne lui demandai pas si c'était opportun, car j'en avait l'entière conviction.

C'est donc avec le plus grand plaisir que j'ai accepté l'invitation de M. le directeur de la *Schola Cantorum*.

Après vingt-huit ans, les résistances que rencontra le *Motu Proprio* de S. S. Pie X sur la musique sacrée n'existent plus, ou du moins on n'ose plus les manifester au plein jour. Le Chant grégorien est, après des siècles d'abus, réinstallé à sa place et dans sa pureté primitive. L'Eglise n'est plus une salle de concert, comme nous l'avons vu dans notre jeunesse.

Est-ce à dire qu'il ne reste plus d'*irredenti*, que tous se conforment avec joie aux prescriptions de l'illustre Pontife et de son successeur Pie XI? On apprendra peut-être avec étonnement que le curé d'une paroisse de Montréal n'a jamais voulu que le Chant grégorien entrât dans son église, où, aujourd'hui encore, on n'ose pas abandonner l'ancienne Edition de Montréal, parce qu'on a peur de... je ne sais quoi. Dans les campagnes, on en est encore à cette édition ou à celle, pire encore, qui s'orne de dièses à toutes les quatre ou cinq notes et qu'on appelait l'Edition de Québec.

D'où viennent tous ces péchés d'action ou d'omission? Les causes en sont multiples; nous nous contenterons de signaler celles qui sont le plus en rapport avec notre sujet.

La principale est, croyons-nous, qu'on n'a jamais chercher à rendre le peuple participant actif à la liturgie, par le moyen le plus directement à sa portée: le chant.

Le musicologue Danjou, dont les idées sont meilleures que les oeuvres musicales, faisait, vers 1840, ce tableau, encore tout d'actualité, de ce qui se passait à Paris. "On voit dans cette église un nombreux clergé, un séminaire de jeunes lévites, espoir de la religion, ils vont sans doute unir leurs accents à ceux des chantres...? Il n'en est pas ainsi: le Clergé récite son bréviaire, les jeunes lévites lisent quelques pieuses réflexions, parmi les assistants, les uns récitent dévotement quelques dizaines de chapelets, ou relisent dix fois les prières pendant la messe, les autres sont inattentifs et, dans ce tableau, la liturgie de saint Grégoire, de saint Thomas d'Aquin, disparait complètement".

Dans cette citation, nous avons délibérément supprimé certains passages qui se rapportent plus particulièrement à ce qui existait il y a près d'un siècle dans les églises de Paris, car, Dieu merci! nous ne connaissons pas le serpent et les quatre chantres (le *quatuor animalia*) groupés autour du lutrin et que Conrad de Saverne flétrissait, trois siècles plus tôt dans ces vers énergiques.

Ut boves in pratis
Sic et vos in choro boatis.

Mais supprimez de ce tableau l'allusion aux "jeunes lévites, espoirs de la religion", classez nos enfants de choeur d'aujourd'hui parmi les indifférents et dites si ce n'est pas l'exacte peinture de ce qui se passe de nos jours.

Dans nos églises, — il y a peut-être des exceptions, mais nous ne les connaissons pas, — dans nos églises, le clergé lit son bréviaire, les enfants de choeur, à quoi songent-ils? l'assistance égrène des chapelets, lit les prières de la messe, plus vite qu'elles ne se chantent ou se récitent, et le reste du temps se partage en deux camps: les somnolents qui n'assistent à l'office que de corps, les dilettantes qui s'ennuient au Chant grégorien et qui écoutent la musique pour elle-même, pour la façon dont elle est exécutée, pour dire au maitre de chapelle à la sortie: "Vous avez chanté une belle messe!" ou — "C'est de la musique bien ennuyeuse que vous nous avez donnée".

Est-ce là assister à la messe, dans l'esprit que veut l'Eglise?

(Suite à la page 2)

La participation active du peuple à l'office divin

(Suite de la 1ère page)

Qu'on réfléchisse un peu à la situation. Six jours par semaine, le peuple n'entend que de la musique profane, et souvent, quelle musique! au théâtre, au concert, dans les salons, par la radio, par le phonographe, dans la rue, l'été, quand les fenêtres sont ouvertes, et que les pianos mécaniques s'y promènent. Le septième jour, le plus grand nombre assiste à une messe basse, où il est absolument passif, quand on ne lui inflige pas un choeur de demoiselles qui chante des airs de boudoirs ou des cantiques *soupe-au-myosotis*. C'est le petit nombre qui va à la grand'messe, laquelle, moins le sermon, dure à peine une heure, et il y est tout aussi passif, à moins qu'il n'y vienne que pour la musique. Aux vêpres, c'est encore pis! Quelques vieux et vieilles qui préparent pieusement leur fin dernière, des religieuses et des religieux avec leur troupe d'enfants distraits, de rares adultes.

Comment veut-on que, même ou plutôt si toute la musique est grégorienne, une pauvre petite heure de messe et quarante minutes de vêpres et salut, une fois en sept jours, arrivent à contrebalancer l'influence de la musique profane qui règne en maîtresse pendant dix heures par jour et six jours par semaine, plus le temps qui n'est pas celui de la grand'messe?

Le peuple a perdu la mentalité grégorienne et nous avons bien peur qu'il ne la retrouve jamais. Le mode majeur et le mode mineur ont détrôné les modes authentiques et plagaux, et avant qu'on ne revienne à ceux-ci, il aura fallu passer à travers les gammes hexachordes et les échelles par quarts de ton, pis encore; la mensuration proportionnelle empêche de goûter les rythmes grégoriens libres d'entraves; les harmonies chatoyantes des oeuvres classiques ou celles imprévues et bizarres de la musique moderne ont fait passer le goût des monodies sans accompagnement, ou discrètement soutenues par l'orgue, des sévères contrepoints palestriniens.

De remède à cette situation, nous n'en connaissons pas. De palliatifs, peut-être.

Peut-être, en effet, pourrait-on intéresser le peuple au chant grégorien jusqu'à un certain degré. Mais c'est encore plus à la liturgie qu'il faut l'intéresser et pour cela il n'y a pas d'autre moyen que de le rendre actif au lieu de passif, de le faire participant à la liturgie au lieu de simple auditeur et spectateur.

Comment? En le faisant chanter, non pas seulement chanter en accompagnant timidement le choeur des chantres, mais chanter tout seul.

Il est hors de question de lui offrir à chanter le Propre de l'Office ni à la messe, ni aux vêpres. Il l'est presque autant de lui demander de chanter tout le Commun de la Messe et les Psaumes des Vêpres. Mais il n'y a pas que cela dans la liturgie.

Nous avons pris l'habitude, au Choeur que nous avons l'honneur de diriger depuis plus de vingt ans, d'expliquer comme suit les divers répons:

—Quand l'officiant se tourne vers vous et vous dit: *Dominus vobiscum*, qu'est-ce autre chose qu'une salutation? La politesse exige donc que vous lui remettiez son salut en lui répondant: *Et cum spiritu tuo*.

—Quand il termine l'oraison en l'offrant à Dieu qui règne *per omnia saecula saeculorum*, ne devez-vous pas affirmer tous votre assentiment à la prière qu'il vient de faire pour vous en disant: *Amen*?

—Quand le diacre vient vous porter la Bonne Nouvelle, n'est-il pas juste que vous louiez Dieu: *Gloria tibi, Domine!*

—Et n'est-ce pas toujours votre devoir de vous associer au prêtre quand il dit, au seuil de l'ineffable mystère qui fera descendre le Christ dans le pain et le vin: *Sursum Corda! Gratias agamus Domino Deo nostro*.

—Enfin quand le diacre vous dit: *Ite, missa est*, ou, les jours où l'Eglise est en deuil: *Benedicamus Domino*, n'est-il pas le devoir d'un homme bien élevé de remercier Dieu du grand miracle qu'il a permis au prêtre de faire avec son corps et son sang: *Deo gratias!*

Eh bien, c'est ce devoir de politesse et de reconnaissance, c'est cette affirmation de foi qu'il faut que tout le peuple partage.

Il faut, qu'au prêtre ou au diacre, il réponde chaque fois que le prêtre ou le diacre s'adresse à lui. C'est à tout le peuple qu'il incombe de dire: *Et cum Spiritu tuo*, quand le prêtre lui souhaitera que le *Seigneur soit avec lui*. C'est lui qui doit s'affirmer un avec le prêtre en clamant *Amen* dont saint Jérôme disait que c'était le tonnerre, qui doit louer Dieu de son Evangile, qui doit répondre: *Oui, nous levons nos coeurs vers Dieu* et qui doit reconnaître qu'en effet *il est digne et juste* de rendre grâce à Jésus qui va tantôt s'immoler de nouveau sur l'autel.

Ce n'est pas la Schola qui, en tout cela, doit se faire l'interprète du peuple. Le peuple seul a le droit de répondre pour lui-même. Que ne lui en fait-on un devoir? C'est le peuple, donc, qui doit répondre depuis l'*Asperges* ou le *Vidi Aquam* jusqu'à l'*Ite Missa est* ou le *Benedicamus Domino* finals.

Et nous le verrions encore faire autre chose: alterner avec la Schola les articles de sa profession de foi, du *Credo*.

Qu'on ne dise pas que c'est impossible, puisque cela se fait ailleurs, pourquoi serait-ce irréalisable chez nous? Devons-nous rappeler que l'organiste américain Frederick Archer, qui était protestant, mais tenait l'orgue dans une église catholique allemande de Chicago, y avait introduit le chant du *Credo* alterné par la Schola et le peuple? A l'église cathédrale de Baltimore, Monsignor Manzetti n'a-t-il pas introduit la même habitude?

Au Congrès Eucharistique régional, tenu à Sainte-Anne des Plaines en 1913, à la grand'messe pontificale de clôture, M. J.-N. Charbonneau, directeur de la Schola Cantorum de Montréal, fit chanter le Commun de la Messe par toute l'assistance. Après la cérémonie, S. E. Mgr Bruchési lui dit: "Vous devriez travailler à établir partout le chant des Répons et du Commun par le peuple."

Le R. P. Béricot, de la Compagnie de Marie, qui fut l'un des collaborateurs de la première heure de M. Charbonneau à la Schola Cantorum, établit immédiatement cette coutume pour les Répons et le *Credo* dans l'église Sainte-Hélène de Montréal où il était maître de chapelle. Nous ne savons si elle a survécu au départ de cet excellent grégorianiste.

Les tenants des messes en musique,—de cette musique qui est permise par les directions pontificales, — ne sont pas tous, qu'on le croie bien, adverses à cette innovation. Les maîtres de chapelle, — entendons les vrais, et pas les batteurs de mesure — savent que les *Credo* parfaits, c'est-à-dire les *Credo* en musique qui conservent la coupe en versets, sont plus que rares; ils savent aussi que le *Credo* est le morceau du Commun le plus long et ils seraient heureux de ne pas avoir à le préparer et à le chanter en musique.

Or, il y a trois *Credo* qui peuvent s'apprendre facilement, le *Credo I*, le *Credo III (dit de Angelis)* et le *Credo* du premier ton de Du Mont. Soyons rigoristes si l'on veut et n'acceptons que les deux premiers: le *Credo I* pour les dimanches de l'Avent, du Carême, et les dimanches pendant l'année, le *Credo III* pour tous les autres, y compris les fêtes solennelles, y compris même Pâques et Noël. Le peuple les entend assez souvent pour les savoir par coeur, ne fût-ce que dans son subconscient. Qu'on l'avertisse que bientôt il sera appelé à les chanter, que, les premières fois, on mette à sa direction un musicien, prêtre ou laïc, qui, dans le mouvement donné au premier article par la Schola, entrainera facilement la masse à ne pas ralentir et traîner; et dans peu de temps l'orgue seul suffira pour diriger le chant du peuple.

Pourquoi serait-ce si difficile à obtenir? Dans les temples protestants, c'est tout le peuple qui chante les *Hymnes*. Un tableau porte en grands chiffres les numéros de chaque hymne choisi par le pasteur le jour même et le plus souvent quelques minutes seulement avant la cérémonie, le pasteur annonce ce numéro du *Pulpit*, l'orgue en joue le premier membre de phrase et souvent se contente de plaquer un accord et toute l'assistance chante, dirigée seulement par les sons de l'orgue; non seulement elle chante, mais elle chante les quatre parties de l'harmonisation: soprano, alto, ténor et basse, sans qu'on ait eu au préalable à se grouper par parties. Est-ce que les catholiques devraient s'avouer incapables de réaliser ce que font les protestants avec des chants qui sont, par un côté, plus difficiles que la simple monodie grégorienne de deux *Credo* connus et faciles? Nous ne le croyons pas, plus encore, nous sommes convaincu du contraire. Cela, dira-t-on, n'a jamais été essayé chez nous. Est-ce une raison pour ne pas le tenter?

Donc, — et en ceci personne ne nous contredira, — il faut de toute nécessité intéresser le peuple à la liturgie en le faisant sortir de sa passivité pour en faire un participant actif. Sinon, nous avons peur qu'il ne finisse — n'est-ce pas pour certains un fait accompli? — par s'ennuyer aux offices chantés, et à s'en abstenir de plus en plus pour se contenter d'une messe basse tôt finie; à moins que la Schola ne lui serve des messes en musique, le plus souvent possible, tous les dimanches même, comme cela se fait en beaucoup d'églises. Et, si le peuple ne vient à la grand'messe que pour la musique qu'on y fait, si belle et si convenable soit-elle, ce n'est plus à la messe qu'il assistera, mais au concert spirituel.• Notre expérience de cinquante années de membre de diverses Scholae, dont vingt à la direction, ne nous permet pas un seul instant d'hésiter à affirmer qu'il y a là un danger imminent. Avant le *Motu Proprio* de Pie X, nous avons chanté dans diverses églises, — nous remercions Dieu de ce que nous ne faisions pas alors nous-même chanter, — nous avons chanté des musiques que nous trouvions plus ou moins belles, plus ou moins convenables, mais nous étions excusé de le faire, parce que les autorités de ces églises non seulement ne s'y opposaient pas, mais que même, dans trop de cas, elles nous le demandaient avec instance.

Il a fallu le "Code juridique de la musique d'église" de 1903 pour que nous trouvions notre chemin de Damas! Et si, à ce point de vue, nous ne pouvions nous vanter d'être en bonne compagnie, du moins nous trouvions-nous en compagnie fort nombreuse de personnes éminemment respectables et respectées. Avons-nous toujours persévéré sans défaillance dans cette route étroite, mais pourtant pas triste ni sévère? Nous n'oserions l'affirmer. Nous sommes prêt, tout le premier, à dire notre *mea culpa*. Mais nous avons quand même reconnu, dès le début, que nous avions participé à de véritables scandales.

Oui, dans ce temps, on allait à la grand'messe pour deux motifs: le premier, c'est que c'était son devoir de chrétien et de catholique, le second, c'est que nous entendions de la musique. Entendions-nous la messe, comme le veut l'Eglise? C'est une autre question.

Mais enfin, nous pouvons dire, sans nous vanter, que notre éducation musicale, née dans Bach et Mendelssohn, dont notre regretté père était l'apôtre en ces temps, poursuivie avec Palestrina et Vittoria, gâtée cependant par Haydn, Mozart, Zingarelli et Rossini, fut, dans notre enfance et notre adolescence, assez forte et probe pour nous mettre plus tard en plein état de réceptivité, quand l'illustre Pape-musicien décréta sa réforme. Hors les musiciens, où trouverait-on cet état d'esprit, chez ceux de notre génération?

Les hommes qui sont nés avec le siècle ont été formés différemment, mais par l'audition seule et pas partout. Ils sont, et avec eux les plus jeunes qu'eux, ceux qu'il faut élever non seulement dans le respect du nouvel ordre de choses, mais dans l'intérêt à y travailler, et c'est pour cela qu'il faut en faire des actifs.

Toutes les dissertations sur la beauté du chant grégorien, toutes les louanges et les acclamations ne vaudront rien, si l'on demeure dans le domaine académique. Une tonne de théorie n'a jamais valu une once de pratique. Le seul argument qui prévaudra, dans ce cas, ce sera l'argument d'obéissance: Comme l'Eglise catholique a voulu une langue parlée qui fût catholique, parce qu'indépendante des races et des nationalités et que telle elle fut, telle elle sera toujours, ainsi elle a voulu une langue chantée qui fût aussi catholique pour les mêmes raisons. Mais qui ne voit qu'un pareil argument ne convainc que la raison et ne touche nullement le coeur? Et n'y a-t-il pas le danger que de même qu'on pense que le latin d'église est un latin inférieur, ainsi croira-t-on que la musique grégorienne est une musique inférieure?

Or, le latin ecclésiastique n'est pas plus un latin de bas étage que le chant grégorien n'est une musique barbare. Mais cela il faut le faire croire, le faire comprendre autrement que par des discours et des livres, autrement que par des auditions, si belles soient-elles, données par des religieux, dont le vulgaire dira que c'est leur métier de chercher à nous l'imposer.

Nous louons, sans restriction ni réserve aucune, les efforts faits par la parole et la plume, par les exemples donnés en ces derniers temps par le bel et vaillant artiste grégorien qu'est le directeur de la Schola du Séminaire de philosophie de Montréal.

Tout cela, c'est excellent, mais on nous permettra de déclarer que nous avons l'inébranlable conviction que c'est insuffisant.

Le chant grégorien du Propre et du Commun n'est qu'une partie de la liturgie sainte. Ce n'est pas tant à lui qu'à la liturgie elle-même qu'il faut intéresser le peuple en l'obligeant à y prendre part. Qu'on commence par lui faire comprendre qu'il n'est pas un vase de réception, mais qu'il est lui-même une partie agissante de la communauté composée du prêtre et des fidèles. Qu'on lui impose la participation active par les réponses à tous les saluts, à toutes les invitations du prêtre. Qu'on le convainque qu'il doit louer et remercier Dieu non plus par procuration donnée à la Schola, mais par sa propre voix; *laudate eum in vociferatione*. Qu'on lui fasse affirmer sa foi en déclarant qu'*Ainsi soit-il*, qu'il croit en Dieu le père tout-puissant, en son Fils unique né pour lui, mort et ressuscité pour lui, en son Esprit-Saint Vivifiant, dans le Baptême, dans la Communion des Saints, en l'Eglise, Une, Sainte et Apostolique, en la Rémission des péchés, en la Résurrection des Morts et à la Vie éternelle. Ceux qui croient — et Dieu merci, c'est l'énorme majorité du peuple! — s'y conformeront avec joie. Les autres, ceux qui, indifférents, se contentent d'être là en leurs corps, finiront par se laisser entraîner inconsciemment, à y être aussi de coeur et d'esprit.

Et quand on aura obtenu ce magnifique résultat, où sera l'impossibilité d'obtenir que le peuple apprenne aussi à chanter par trois fois: *Seigneur, aie pitié de nous, Christ, aie pitié de nous, Seigneur, aie pitié de nous* et de répondre au prêtre *Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu des Armées*, lorsqu'il l'invitera à se joindre aux Anges, aux Archanges, aux Trônes et aux Dominations, à toute la milice céleste qui, d'une voix unique, acclament le Très Haut.

Les *Scholae* demeureront quand même, puisqu'il faudra bien qu'on chante la Grande Doxologie, les *Introit*, les Graduels, les Traits, les *Alleluia*, les Offertoires, les Communions, les articles du *Credo* qui leur appartiendront. Et les jours où la Schola voudra en plus garder pour elle tout le Commun de la messe, en plus du Propre, et le chanter soit en musique grégorienne, soit en musique palestrinienne, soit en cette musique moderne qui est permise, le peuple qui ne gardera bien, à lui tout seul, que ses réponses au prêtre et sa part du *Credo* n'en sera pas jaloux, parce qu'il saura que cette part n'en est pas moins belle et que nul ne saurait la lui enlever.

Quelle serait l'attitude des maîtres de chapelle vis-à-vis cette initiative? Nous pouvons répondre en toute confiance. Ils en seront heureux et y contribueront de toutes leurs forces. Nous ne parlons naturellement que pour les vrais maîtres de chapelle, ceux qui ont le respect de leur art et des hautes fonctions qu'ils remplissent, ceux dont la probité artistique est un mélange de foi dans les mystères sacrés dont ils sont fonctionnaires, de science musicale, de goût, de sentiment des convenances. Des autres, il ne faut avoir cure, ou plutôt, il faut souhaiter qu'ils abandonnent des fonctions qu'ils ne peuvent comprendre.

Pour notre part, nous souhaitons vivement et depuis longtemps que cette réforme s'accomplisse. Si les circonstances n'ont pas voulu que nous y parvenions, nous espérons toujours que Dieu nous gardera à la fois la vie et le poste que nous sommes fiers d'occuper, assez longtemps pour voir ce rêve se réaliser.

Frédéric PELLETIER
maître de chapelle
à Saint-Jacques.

— Montréal, ce 19 mars 1931.

Conférence-concert

A L'ECOLE CHOMEDEY DE MAISONNEUVE

Une conférence-concert sur la lutte religieuse et scolaire dans la Saskatchewan, organisée par la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, section de Maisonneuve, sous les auspices du comité régional de l'est et sous le patronage du conseil général, aura lieu demain, à 8 hrs 15 du soir, à l'école Chomedey de Maisonneuve, angle boulevard Morgan et de la rue LaFontaine.

Cette conférence sera donnée par le R. P. Jean Tavernier, O. M. I., directeur du *Patriote de l'Ouest*. Mlle Marie-Blanche Rochette dirigera un choeur de jeunes filles qui donnera des saynètes.

Le conférencier sera présenté par M. le Dr A. L. La Rose, président de la section Maisonneuve.

Tous les citoyens de Maisonneuve, accompagnés de leurs femmes, sont cordialement invités. Sont particulièrement requis d'être présents, les membres des sections affiliées au comité régional de l'est.

L'entrée est gratuite.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241)

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

L'empoisonnement de Verdun

Montréal, le 8 mai 1931.

M. l'administrateur,
Le Devoir,
434 est, rue Notre-Dame,
Montréal.

Cher Monsieur,

Nous avons sous les yeux l'article publié dans le Devoir *du 6 mai dernier au sujet de l'accident survenu à Verdun au cours duquel une famille succomba à l'empoisonnement par l'oxyde de carbone.*

L'auteur de l'article en question y glisse plusieurs insinuations à propos desquelles nous croyons opportun que le Devoir *fasse une mise au point. Nous désirons seulement mentionner ici certains faits que votre rédacteur semble avoir totalement ignorés.*

Voici quelle fut la cause unique de l'accident, qui a été déterminée par l'enquête du coroner sur le témoignage digne de foi du Dr Derome, médecin-légiste et autorité compétente en la matière. Les victimes ont succombé à l'empoisonnement par l'oxyde de carbone qui se répandit dans la maison parce que le chauffe-eau dont on se servait n'était pas muni d'un tuyau d'échappement relié à la cheminée et qu'en plus l'ouverture supérieure de l'appareil devant servir à raccorder le tuyau d'échappement avait été obstruée par le couvercle d'une boîte de fer-blanc.

L'oxyde de carbone qui, chacun le sait, est un produit de la combustion incomplète de presque tous les combustibles, y compris non seulement le gaz d'éclairage, mais encore le bois, le charbon de bois, le charbon, les huiles, etc., ne pouvant se dégager à l'extérieur et se trouvant refoulé dans la pièce, causa l'empoisonnement des occupants.

Nous passons rapidement sur les insinuations ayant trait à la qualité du gaz, vous renvoyant au rapport des Services d'inspection des poids et mesures et du gaz et de l'électricité, publié chaque année par le ministère du Commerce, à Ottawa. Vous pourrez y constater que le gaz de la Montreal Light Heat and Power Consolidated *est non seulement en tout point conforme aux exigences des règlements, mais encore que depuis des années il a toujours été d'une qualité supérieure à celle exigée par la loi, la dépassant parfois par une marge allant jusqu'à 30 pour cent.*

Le gouvernement inspecte d'ailleurs ce gaz deux fois le jour et a en outre des appareils qui enregistrent 24 heures par jour les variations dans la qualité du gaz, lesquelles indications doivent correspondre à celles des appareils enregistrant ces mêmes variations à l'usine de la compagnie. Celle-ci ne se contente pas d'ailleurs des deux inspections fédérales quotidiennes; elle en fait subir cinq autres chaque jour à son gaz, pour sa propre satisfaction et pour se rendre compte que le gaz est bien de la qualité requise.

Au lieu de s'attaquer à la qualité du gaz, n'aurait-il pas été plus opportun de réclamer un règlement adéquate exigeant que tout appareil de consommation de gaz soit muni d'un tuyau d'échappement, comme on le fait pour tous les autres appareils brûlant d'autres combustibles, tels que le bois ou le charbon?

Espérant, cher monsieur, que vous voudrez bien prendre cette mise au point en considération, je demeure,

Votre tout dévoué,
A.-N. STE-MARIE,
Assistant trésorier et directeur des relations publiques de la M. L. H. & P. Cons.

La tragédie de Verdun

Montréal, le 8 mai, 1931

Monsieur le rédacteur,
Le Devoir,
430 Est, rue Notre-Dame,
Montréal.

Cher monsieur,

Un article du Devoir *de mercredi sur la tragédie de Verdun demande une certaine mise au point.*

Ce n'est pas dans la qualité du gaz qu'il faut chercher la cause de ce terrible accident. Elle se trouve plutôt, — les récits et les photographies des journaux en font foi, — dans le fait que le trou de la chaufferette où il aurait dû y avoir un tuyau conduisant à la cheminée, était bouché par une pièce de métal.

L'oxyde de carbone étant beaucoup plus lourd que l'air, il devrait descendre tout de suite vers le plancher et s'y étendre puis monter graduellement. Avec une chaufferette, qui est un véritable tuyau ouvert par le bas, le gaz ne peut descendre par là, parce qu'il est projeté vers le haut, par le feu; il faut qu'il s'échappe par le trou du haut. Ce n'est que si celui-ci est bouché, comme dans le cas actuel, que le gaz peut s'échapper tout de suite par le bas. Il ne pouvait cependant pas s'accumuler d'abord au ras du plancher, parce qu'il était chauffé et qu'il s'échappait dans un air réchauffé, ce qui lui conférait la légèreté nécessaire pour que le mélange avec toute la colonne d'air de la pièce se fit rapidement. Or il faut se souvenir qu'un mélange de 25 parties d'oxyde de carbone dans 10,000 parties d'air devient fatal en trois à dix minutes.

Il s'ensuit que, quelle que soit la qualité du gaz de chauffage fourni par la compagnie, il n'y a qu'un moyen d'éviter l'empoisonnement par l'oxyde de carbone: faire communiquer la chaufferette avec la cheminée de la maison par un tuyau.

Je crois que la compagnie ne pose aujourd'hui aucun poêle, aucune chaufferette à gaz, sans le tuyau d'échappement à la cheminée de la maison. Mais elle n'est pas la seule à vendre ces appareils. Est-ce que les autres marchands font la même chose?

Il faudrait aller plus loin: le gaz de chauffage étant un produit de consommation urbaine, il appartient à l'autorité sanitaire municipale d'en réglementer l'usage. Par conséquent, il devrait y avoir une ordonnance municipale à Montréal et dans toutes les villes où se fait la consommation du gaz pour obliger, sous peine d'amende et, si l'on en a le pouvoir, de la prison, les vendeurs d'appareils de chauffage à gaz à ne pas vendre ces appareils sans le tuyau et aussi pour obliger l'acheteur à faire poser ce tuyau. Cette amende devrait être aussi forte que celle qu'on inflige pour certains délits spéciaux, comme, par exemple, à ceux qui sonnent des fausses alarmes d'incendie.

Le bibliothécaire et publiciste du Service Provincial d'Hygiène,
Dr Fréd. PELLETIER

N. de la R.—Nous publions bien volontiers ces deux mises au point, qui éclaircissent la situation. La nécessité d'une législation protégeant le consommateur contre les installations défectueuses est évidente. Merci à MM. Sainte-Marie et Pelletier de l'avoir signalé si nettement.

Une réunion des A. F. A. C. C.

Ces jours derniers, le bureau de direction des A. F. A. C. C. a tenu sa réunion mensuelle. Mme Aurélien Bélanger présidait, et Mlle Lefaivre, Ginevra, de Québec, était la déléguée de son district. Les préparatifs pour le congrès de la fin de juin sont en bonne voie d'organisation. Mme la présidente a adressé une lettre circulaire à toutes les institutions et aux amicales en vue de cet événement. La convocation officielle sera envoyée quinze jours avant la date du 27 juin, et les résolutions formulées par les amicales devront être expédiées de bonne heure au bureau de direction afin d'être comptées et distribuées à toutes pour qu'elles étudient les questions sur lesquelles leurs déléguées devront voter. Ces résolutions seront adressées à Mlle Normand, de Québec, secrétaire-archiviste, d'après les constitutions des A. F. A. C. C. A Montréal, Mme Omer Héroux et Mlle Lazure sont en charge du comité central de résolutions et de constitutions.

Chaque amicale devra choisir deux déléguées et deux suppléantes; deux religieuses de chaque institution affiliée, devront aussi représenter leur couvent. Les membres du bureau de direction et des commissions permanentes sont ex-officio déléguées au congrès; les membres du clergé sont invités, et toutes les personnes qui veulent assister aux délibérations pourront le faire en qualité de visiteuses.

Le Père Lévy Côté, O.M.I., sera le directeur de la journée du cinéma; 35 associations nationales catholiques ont été invitées par le comité pour cette journée, et plusieurs ont déjà donné leur adhésion. Quant aux couvents bilingues, ils pourraient se rencontrer à Ottawa, lors de cette réunion générale, et former là le noyau de leurs associations. Mme G.-L. Marsolais, vice-présidente, recommande aux dames qui assisteront au congrès, d'être vêtues modestement. Avec l'entrée des Soeurs de l'Assomption dans nos associations fédérées, nous comptons actuellement 84 amicales affiliées.

Mme Geo. Terrien, directrice du district d'Ottawa, et Mlle Clotilde Mathys, présidente du comité d'art chrétien, font leur rapport sur la semaine liturgique d'Ottawa, qui a été un très grand succès, ainsi que la journée liturgique de Montréal et les conférences que Dom Gaspard Lefebvre ou Dom Anselme Veys ont données à la salle Tudor et dans plusieurs institutions.

Mlle Georgette Lemoyne, présidente du comité des cercles d'études, se déclare très satisfaite des progrès de son comité. Un assez grand nombre de cercles d'études sont déjà formés au sein des amicales, et dans plusieurs couvents, on a invité Mlle Lemoyne à venir pour donner de plus amples détails pour en former à leur tour.

La commission d'action nationale, sous la présidence de Mme J.-G. Trudeau, décide d'aider le Père Tavernier, O.M.I., dans sa campagne en faveur des Franco Canadiens de la Saskatchewan. Enfin, Mlle M.-C. Daveluy, présidente de la commission de littérature, annonce que le livre-souvenir du premier congrès paraîtra vers le 1er juin.

L'Ecole pratique de procédure notariale

L'Ecole pratique de procédure notariale de l'Université de Montréal a tenu récemment sa dernière réunion de l'année, sous la présidence de M. Gérard-Paul Héroux, président sortant de charge.

Ce dernier a repassé brièvement les principales activités de l'année, puis on procéda à l'élection des nouveaux officiers pour l'année 1931-32.

Ont été élus: Président, Charlemagne Lussier; vice-président, David Trudel; secrétaire, Ernest Paquin; trésorier, Robert Belliveau.

Les officiers élus remercièrent l'assemblée de la marque de confiance témoignée à leurs égards. Quelques-uns manifestèrent le désir de fêter en octobre prochain, le dixième anniversaire de l'Ecole pratique de procédure notariale.

Puis sur proposition de M. Arthur Léger, on a donné un vote de remerciements au président, sortant de charge.

Cette école possède comme directeur et professeur, Mtre Isidore Coupal, notaire, qui se dévoue activement à la formation des futurs notaires.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241)

Avis de décès

ROBILLARD. — A Montréal, le 7 mai 1931, à 84 ans, est décédé Antoine-Treffié Robillard, ancien commis-marchand, époux de Caroline Boucher. Le convoi funèbre partira de sa résidence, 5159, rue Saint-Denis, à 8 heures 30 a.m., lundi, le 11 mai, pour se rendre à l'église du Saint-Enfant-Jésus, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Nécrologie

BARIL. — A Montréal, le 7, Joseph Baril.
BARRETTE. — A la maison-mère des Soeurs de la Charité de l'Hôpital Général de Montréal, le 7 mai, à 83 ans, Soeur Barrette.
BEAUDOIN. — A Terrebonne, le 5, à 15 ans, Adèle Dease.
BISSON. — A Montréal, le 7, à 25 ans, Emilienne Bisson.
BOURBONNIERE. — A Montréal, le 7, à 14 ans, Georgiana Letellier.
CARTIER. — A Montréal, Roland Cartier.
COLLETTE. — A Montréal, le 7, à 45 ans, Eléonore Létourneau.
DAVID. — A Montréal, le 7, à 54 ans, Mme veuve Louis David.
DUCHENE. — A Hochelaga, à 57 ans, M. Ernest Duchnée.
DUQUETTE. — A Montréal, le 7, à 80 ans, Cécilia Daigneault.
FORTIN. — A Montréal, le 7, à 25 ans, Albert Fortin.
GOUGEON. — A Montréal, le 8, à 7 ans, Cécile Gougeon.
LAMONTAGNE. — A Montréal, le 7, à 14 ans, Laura Day.
LAUZON. — A Montréal, le 7, à 46 ans, Dr J.-D. Lauzon.
LAVOIE. — A Montréal, le 7, à 41 ans, Mme Augustin Lavoie.
LEBEAU. — A Montréal, le 7, à 63 ans, Mme Maximillen Lebeau.
LESAGE. — A Montréal, le 7, à 4 ans, Thérèse Lesage.
PAYETTE. — A Québec, le 6, à 37 ans, Adrien Payette.
ROBILLARD. — A Montréal, le 7, à 84 ans, Antoine-Treffié Robillard.
ROCHON. — A Montréal, le 6, à 60 ans, Mme Cléophas Rochon.
SAINT-ONGE. — Au Cap de la Madeleine, le 6, à 31 ans, Mme Berthe Saint-Onge.
TURCOTTE. — A Montréal, le 6, à 64 ans, Valérie Barbe.
VACHON. — A Sainte-Anne de Prescott, le 6, Irénée Vachon.
VALADE. — Les funérailles de Mme J.-B. Valade auront lieu samedi le 9, à 8 heures a.m.

J. BRUNET
Limitée
— MONUMENTS —
Tél. WEstmount 2640
675 Côte-des-Neiges
MONTREAL

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles—SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel Est, MONTREAL.
G. Vandelac, Jr. Tél. BELAIR 1203-1204 Alex. Gour

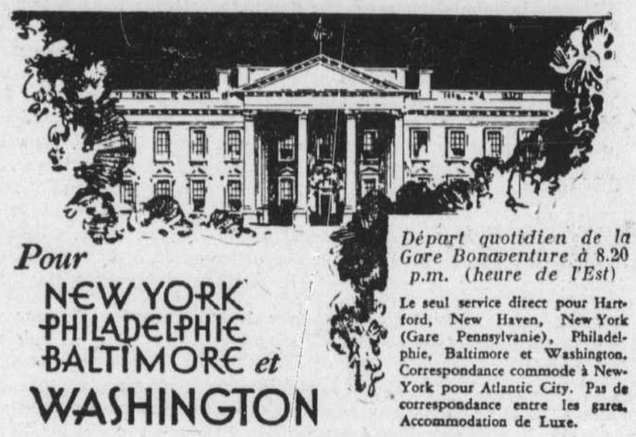
LA SOCIETE COOPERATIVE DE FRAIS FUNERAIRES
FONDEE EN 1895
Salons mortuaires de première classe
302, Ste-Catherine Est, Montréal
Entrepreneurs de Funérailles
Assurance Funéraire
Téléphone HArbour 5555

Tél. WIlbank 7119-7110 Siège Social: 2630 NOTRE-DAME OUEST
La Compagnie d'Assurance Funéraire
URGEL BOURGIE, LIMITEE
Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de $150,000.00
ASSURANCE FUNERAIRE ET DIRECTEURS DE FUNERAILLES
Faux en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec, le 22 décembre 1910.
Dépôt de $25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public.
SERVICE JOUR ET NUIT.

Docteurs, Consultez ! ! !
ETABLISSEMENTS GAIFFE, GALLOT & PILON
34, Blvd de Vaugirard — Paris XVème
Rayons X Diathermies
Electrothérapie
GALLOIS & CIE
54, Chemin Villon, Lyon (Rhône)
Ultra-violets, infra-rouges
Lampes asciatiques pour salles d'opérations et dentistes
Electrodes de quartz.
Prix et conditions les plus avantageux
Devis et catalogues sur demande
Service d'un Ingénieur électricien-radiologiste.
Agence générale pour le Canada:
Paul CARDINAUX, D.S.
"PRECISION FRANÇAISE"
3458, St-Denis HA. 2337
MONTREAL

L'Eté aux BERMUDES
est des plus ravissants
DEUX HOTELS
très attrayants:
Le MANOIR BELMONT
avec son golf
et piscine
Le "INVERURIE"
sur la baie
Cuisine excellente
et service de 1er ordre
TAUX RAISONNABLES
Pour brochurettes et réservations, voir votre agence de voyages ou
Jules HONE
agent pour le Canada.
Ch. 103, University Tower
660, rue Ste-Catherine ouest
Tél. HA. 3284 Montréal

EXCURSION
A
NEW - YORK
$28 comprenant chemin de fer pour Albany, bateau avec couchette, Albany à New-York, chambre avec bain à l'hôtel Taft pendant trois jours, visite de la ville en autocar, chemin de fer New-York à Montréal.
Départ de Montréal
Gare Windsor, par train spécial du Delaware & Hudson, 5.45 p.m. heure avancée, vendredi,
22 MAI
RETOUR à Montréal à 8 a.m. (heure avancée) le mardi 26 mai.
S'inscrire sans retard aux
VOYAGES HONE
Suite 103, University Tower
660, STE-CATHERINE OUEST
Montréal. HArbour 3284



Pour NEW YORK PHILADELPHIE BALTIMORE *et* WASHINGTON *par le* WASHINGTONIAN
Départ quotidien de la Gare Bonaventure à 8.20 p.m. (heure de l'Est)
Le seul service direct pour Hartford, New Haven, New York (Gare Pennsylvanie), Philadelphie, Baltimore et Washington. Correspondance commode à New-York pour Atlantic City. Pas de correspondance entre les gares. Accommodation de Luxe.
S'informer aux Bureaux de la Compagnie, 384, rue St-Jacques, MArquette 4731.
CANADIEN NATIONAL M-32P

FEU
LA VENTE COMMENCE
LUNDI MATIN le 11
chez
Bonin FRERE LTEE.
169 Ste-Catherine Est
vis-à-vis la "Patrie"
FEU

Protégez votre bouche et votre bourse en voyant


DR J. D. PAQUIN
CHIRURGIEN-DENTISTE
10 ans d'expérience et de bons services au public.
Le REEL SANS DOULEUR
1297, SAINT-DENIS
Coin Ste-Catherine. LAn. 8361

VOLUME XXII — No 107 DERNIERE HEURE Montréal, samedi 9 mai 1931

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A. B. C." et de la "C. D. N. A."

CALENDRIER –

Demain: DIMANCHE, 10 mai 1931.
V. PAQUES
Lever du soleil, 4 h. 36.
Coucher du soleil, 7 h. 17.
Lever de la lune, 1 h. 53.
Coucher de la lune, S. 08.
Pleine lune, le 2, à 0. 20 m. du matin.
Dernier quart. le 9, à 7. h 43 du matin.
Nouvelle lune, le 17, à 10 h. 34 du matin.
Premier quart., le 24, à 2 h. 45 du soir.
Pleine lune, le 31, à 9 h. 39 du matin.

– DEMAIN –

NUAGEUX
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 76.
Même date l'an dernier 55.
Minimum aujourd'hui 52.
Même date l'an dernier 46.
BAROMETRE
10 heures a.m. 29.90. 11 heures a.m. 29.88.
Midi: 29.86.
Chiffres fournis par la Maison M.-R. de Meslé, 1610 St-Denis, Montréal.

Le témoin Laurence est arrêté pour parjure

Sous les murs du Palais de Justice, il défie les détectives de le mettre sous arrêt – On le conduit finalement au poste No 1 – L'incident attroupe de nombreux curieux – "C'est contre Houde et Masson qu'on en a", aurait déclaré le Dr Poulin à Laurence – Déclarations mensongères suggérées par le député de Laurier, d'après le témoin – Un acompte de $225 – Fouillé au poste – Il fit mine de "marcher"

Edmond Laurence, principal témoin dans la cause de Me Edouard Masson, du Dr J.-E. Desrochers et de M. J.-H. Laframboise, tous trois accusés d'avoir conspiré pour faire commettre un vol de documents électoraux lors de l'élection complémentaire du quartier Sainte-Marie en 1928, après avoir passé deux jours à répondre aux questions tant des avocats de la défense que de celui de la poursuite, a été arrêté pour parjure par la police provinciale à la fin de l'après-midi d'hier.

Il venait à peine de terminer son témoignage et il n'était pas encore sorti de la boite aux témoins lorsque son avocat, Me J. Crankshaw, s'adressa au juge Enright pour lui apprendre que le détective Pagé, de la police provinciale, avait un mandat d'arrestation contre le témoin Laurence pour parjure et lui demander de fixer immédiatement un cautionnement pour sa mise en liberté afin qu'il ne soit pas obligé d'aller passer la nuit aux bureaux de la Sûreté provinciale. Le juge déclara qu'il n'avait pas signé le mandat et qu'il n'avait devant lui aucun document officiel lui permettant d'intervenir.

Me Robert Bourassa, qui occupe pour la Couronne dans cette affaire, déclara que le mandat n'avait pas été exécuté, qu'il ne pouvait pas être exécuté dans le palais de justice et que par conséquent le juge Enright n'avait rien à faire dans cette cause. Le juge descendit du banc, abandonnant le témoin Laurence à son sort.

Les avocats des accusés Masson-Laframboise-Desrochers, et les accusés eux-mêmes, entourèrent immédiatement l'infortuné Laurence pendant que le détective Pagé et l'un des représentants du Grand Connétable le surveillaient pour ne pas le laisser échapper.

Dans la Cour No 1, où cette scène se passait, on distinguait deux groupes différents: celui des amis de Laurence et celui des officiers qui voulaient le mettre derrière les barreaux. On se concerta de part et d'autre pendant quelques minutes et Laurence finit par se diriger du côté de la porte, entouré de ses amis et suivi de près par les deux officiers chargés d'exécuter le mandat.

Au lieu de descendre par la porte centrale, Laurence se dirigea vers une issue latérale qui donne sur la rue. Cette issue est fermée par une porte roulante à quatre volets. Laurence passa le premier avec un avocat de ses amis, les deux détectives les suivant entre les deux autres volants de la porte. Des amis de Laurence venant en arrière bloquèrent la porte avec leurs pieds, emprisonnant ainsi les deux officiers entre les volants de la porte qui ne tournait plus. Une automobile stationnant en face de cette porte allait recevoir Laurence et l'emporter vers la liberté lorsque le détective Pagé, comme un lionceau dans sa cage, commença à se débattre. Il fit si bien que la porte finit par tourner, le libérant avec son confrère. Il s'élança sur Laurence et le tira en dehors de la machine où il se préparait à monter.

— "Vous n'avez pas le droit de m'arrêter ici, déclara Laurence.

— "Allez-vous-en alors, lui dit Pagé, que je vous arrête. J'ai un mandat contre vous.

— "Je ne m'en irai pas, répondit Laurence qui se serra le long des murs du palais de Justice tout en se dirigeant vers l'entrée centrale toujours suivi par des avocats, des journalistes et des curieux qui tenaient à être témoins de la fin de cette histoire.

Tout en argumentant, Laurence se rendit sur le magnifique perron central du palais de justice où il s'installa en défiant les détectives de l'arrêter.

Sans s'émouvoir, le détective Pagé s'installa près de Laurence, le surveillant et s'attachant à lui comme son ombre. Mes Simard, Lanctôt, Lafontaine, Gustave Monette et autres tinrent conseil. Ils apprirent que c'était le juge Lacroix qui avait signé le mandat d'arrêter. Me Lanctôt alla téléphoner au juge Lacroix qui n'était pas chez lui. On l'attendait dans une vingtaine de minutes.

Comme il revenait vers Laurence, toujours installé sur le perron du palais de justice, il rencontra le juge Enright en habit de rue qui se préparait à retourner chez lui. Les avocats l'entourèrent pour lui demander s'il ne pourrait pas fixer un cautionnement afin de faire remettre Laurence en liberté.

—"D'abord, déclara le juge, Laurence n'est pas arrêté. Ensuite, je ne veux pas intervenir dans une affaire qui regarde un confrère. Adressez-vous au juge Lacroix qui a signé le mandat."

Au poste central

Laurence semblait bien décidé à passer la nuit à cet endroit, en compagnie du détective Pagé et des autres qui auraient bien voulu rester, lorsque Me Caisse, greffier de la Paix, s'amena pour s'informer de la cause de cet attroupement. Lorsqu'on lui eût raconté l'affaire, il dit aux détectives d'aller conduire Laurence au poste de police No 1, puisqu'il s'objectait à aller à la police provinciale, et de le laisser sous la garde de la police municipale à moins que le juge Lacroix n'en décidât autrement.

C'est ce qui se fit. Escorté de tous ses amis, et des détectives, M. Pagé et Me Lafontaine le tenant par les bras amicalement, Laurence s'achemina vers le poste central où on lui servit le mandat d'arrestation.

Me Lafontaine réussit à communiquer avec le juge Lacroix par téléphone et il fut décidé qu'on irait fournir deux cautions chez le juge afin de remettre Laurence en liberté provisoire en attendant sa comparution.

L'incident qui avait intrigué trois ou quatre cents curieux massés en face du palais de justice vers cinq heures quinze était terminé.

Le mandat d'arrestation est à l'effet que Laurence aurait nié sous serment avoir affirmé devant Me Antoine Sénécal, avocat, et devant le Dr Ernest Poulin, député, qu'il avait reçu une somme de $250 de Mme Camillien Houde à la suite de l'affaire du vol à main armée dans le quartier Ste-Marie, commettant ainsi un parjure.

Au cours du témoignage qu'il a rendu hier après-midi, devant le juge Enright, Edmond Laurence a déclaré, à la suite de questions posées par Me Gustave Monette, avocat des trois accusés, que le Dr Poulin lui avait suggéré de faire des déclarations mensongères devant le tribunal afin de compromettre M. Camillien Houde, l'avocat Edouard Masson et Mme Houde, "ce qui ne serait pas une mauvaise affaire" aux termes mêmes du Dr Poulin.

En retour de ce témoignage bienveillant, le Dr Poulin aurait promis à Laurence de payer les frais d'une cause en séparation de corps intentée par le témoin contre sa femme et de ne pas inquiéter le Dr J.-E. Desrochers, beau-frère de Laurence, ni M. Laframboise.

Contre Houde et Masson

"C'est contre Houde et Masson qu'on en a" aurait déclaré Poulin au témoin Laurence. "Les autres, on ne leur en veut pas".

Laurence réclama le paiement de ses frais afin de permettre à l'avocat Sénécal de se substituer à l'avocat Masson dans sa cause de séparation. Le Dr Poulin lui dit de s'adresser à Sénécal. Celui-ci lui demanda de signer un affidavit au cours d'une entrevue qu'ils eurent ensemble, à la résidence de Sénécal, rue Papineau. Laurence refusa, alléguant qu'il n'avait aucune garantie que ses frais seraient payés.

"Je voulais qu'ils *accouchent* avant, déclara Laurence. Le Dr Poulin me déclara alors, en présence de M. Sénécal, que tout était arrangé, que Me Robert Bourassa était allé à Québec voir le procureur général et que rien ne serait fait ni au Dr Desrochers, ni à Laframboise, qu'il n'y avait pas de danger. Me Sénécal ajouta que ça ne sortirait pas de leurs mains.

"Ils m'ont alors demandé de signer une autorisation pour que Sénécal remplace Masson au dossier de la cause en séparation de corps, en prétendant que ca paraitrait mal si j'allais rendre témoignage contre un avocat dont j'ai retenu les services dans une cause intentée par moi.

"J'ai refusé de signer cette autorisation avant qu'on aie payé les frais de ma cause. J'ai téléphoné à Me Sénécal la veille du 1er mai pour savoir s'il avait fait quelque chose.

"Tout est réglé, m'a-t-il dit. J'ai fait signifier par huissier l'avis de substitution au dossier à Me Masson."

L'huissier n'en connaissait rien

"J'ai alors demandé le nom de l'huissier et je lui ai téléphoné pour savoir si c'était vrai. Il m'a répondu qu'il ne connaissait rien de cette affaire".

"J'ai alors rappelé M. Sénécal pour me plaindre mais il m'a dit de ne pas m'inquiéter. Comme on n'avait rien fait, je ne suis pas allé en Cour le lendemain, 1er mai. J'étais malade d'une attaque d'appendicite.

"J'ai appelé le Dr Poulin chez lui au cours de la journée mais il n'y était pas. On m'a dit qu'il était à Québec. J'ai appelé tous les hôtels de cette ville sans pouvoir localiser Poulin.

"Le lendemain, il m'a appelé. Je lui ai dit ce que j'avais fait et il m'a répondu:

—"Je n'étais pas à Québec, j'étais dans le nord. Quand je vais à Québec, je dis que je vais dans le nord, et quand je vais dans le nord, je dis que je vais à Québec. De cette façon, ma mère ne sait pas où je suis".

"Cela se passait le samedi 2 mai. Le Dr Poulin voulait me voir. J'étais malade mais j'ai arrangé une entrevue pour le lendemain. Avant d'aller voir le Dr Poulin, je me suis fait fouiller par deux hommes envoyés par Edouard Dubuque chez moi. On ne m'a laissé que $3 dans mes poches. Je voulais prouver que le Dr Poulin me donnerait de l'argent pour témoigner, car je me doutais que c'était pour cela qu'il me faisait venir chez lui.

Promesse de $5,000

"Le Dr Desrochers m'y a conduit et le Dr Poulin m'a promis $5,000 si je voulais déclarer en Cour ce qu'il m'avait raconté au sujet de Masson, de Houde et de Mme Houde. Il me donna $225 en acompte. Comme nous sortions de chez le Dr Poulin, nous avons été poursuivis, tel que je l'ai raconté, par les détectives provinciaux et arrêtés.

"Le détective Jargailles nous a conduits, le Dr Poulin et moi, chez M. Sénécal, rue Papineau. Nous avons attendu M. Sénécal pendant une heure. Il est arrivé et il m'a reproché de ne pas avoir tenu ma parole.

—"Vous non plus, lui ai-je répondu, vous n'avez pas tenu la vôtre. Vous m'aviez promis de vous occuper de ma cause et vous n'avez rien fait. Nous sommes quittes".

"Pendant ce temps, les détectives étaient dans un autre appartement et j'étais seul avec Poulin et Sénécal. Ils ont insisté pour avoir un affidavit, et comme je refusais, le Dr Poulin m'a demandé de lui remettre les $225 qu'il m'avait donnés. J'ai refusé naturellement. Il m'a demandé d'inscrire à l'endos du billet que je lui avais consenti que c'était pour payer les frais de Masson. J'ai encore refusé et j'ai appelé les détectives pour leur dire de m'amener à la sûreté".

—"C'est vous qui avez donné aux détectives l'ordre de vous emmener? remarque Me Bourassa.

—"Je ne leur ai pas donné d'ordre, je leur ai demandé de m'emmener. Ce n'est pas moi qui donne des ordres aux détectives, répondit Laurence, c'est vous qui leur en donnez.

On lui enlève $225

"On m'a emmené et, rendu au poste, on m'a fouillé et on m'a enlevé les $225 que j'avais, de même que différents autres articles."

Contre-interrogé par Me Bourassa, le témoin déclare qu'il ne connaissait le Dr Poulin que depuis le 17 avril et que c'était son beau-frère le Dr Desrochers qui l'avait mis en relations avec lui dans le but de régler cette affaire. Le Dr Desrochers ne voulait pas voir son nom dans les journaux parce que ça lui faisait du tort.

De l'entrevue qu'il eut avec le Dr Poulin, il ressort que le témoin devait entourer Houde, Masson et Mme Houde de façon à leur faire du tort. Poulin lui offrit de l'argent pour lui faire relier Masson et Houde à l'affaire du vol dans le comité électoral du quartier Sainte-Marie. Le témoin fit semblant de se prêter à ces suggestions pour mettre le Dr Poulin à jour le moment venu. Laurence déclara qu'il avait fait semblant de "marcher" afin que le Dr Poulin n'allât pas essayer d'en faire "marcher" d'autres moins scrupuleux.

— "Avez-vous mis M. Sénécal au courant de la fausseté des déclaratoins que vous lui faisiez? demanda au témoin Me Bourassa.

—"Je n'avais pas besoin de le mettre au courant. J'avais l'impression que le Dr Poulin lui avait déjà confié toute l'histoire."

Me Bourassa posa la même question au moins une dizaine de fois avant d'obtenir une réponse plus exacte et plus au point du témoin qui finit par dire:

—"Je n'ai pas jugé à propos de le faire."

Je représente la vérité

Me Bourassa fit cette remarque-ci au témoin vers la fin de son témoignage:

—"Je vois que vous voulez coopérer avec le juge.

—"Oui, Monsieur, répondit le témoin. Je sais qu'il représente la justice, tandis que vous, vous n'êtes qu'un substitut.

—"Et vous, qu'est-ce que vous représentez là-dedans?

—"Je représente la vérité."

Me Bourassa déclara quelques minutes plus tard qu'il en avait fini avec le témoin. Je juge le libéra, car il était sous arrestation pour avoir refusé de comparaître. C'est alors que se produisirent les incidents racontés au commencement de ce compte rendu.

Le successeur de M. Lucien Pacaud

Ottawa, Ont., 9. (S.P.C.) — Le lieutenant-colonel Georges-P. Vanier, représentant du Canada à la Société des nations, vient d'être nommé secrétaire du haut commissaire de Londres en remplacement de M. Lucien Pacaud. La nouvelle a été annoncée officiellement hier soir lors de la discussion du crédit des affaires extérieures.

Le service militaire en Italie

Rome, 9. (S.P.A.) — Le conseil des ministres a approuvé un projet de loi pour obliger tous les hommes et toutes les femmes entre seize et soixante-dix ans, à servir le pays, en temps de guerre, suivant leurs capacités. Le projet confie aux autorités provinciales le pouvoir d'effectuer la mobilisation nationale.

Nos entrevues

Le R. P. Paré, S. J.

Le R. P. Joseph Paré, S.J., était de retour, hier après-midi, d'un long voyage de propagande dans l'Ouest, en faveur de l'A. C. J. C. Un bon groupe de membres, principalement parmi les chefs du comité central et du comité régional, se sont rendus à sa rencontre, à la gare Bonaventure, pour lui souhaiter un heureux retour. On y remarquait entre autres, M. Joseph Dansereau, le président général, ainsi que les RR. PP. Raymond Dunn et Emile Gervais, de la Compagnie de Jésus.

— Vous avez fait un heureux voyage, mon Père?

— Oui, superbe pour aller, mais un peu fatigant pour le retour. Je me sens le mal... de *train*, se rapprochant, sans doute, du mal de mer...

— On prétend que l'Alberta et la Saskatchewan sont bien éprouvées?

— Très durement éprouvées. Outre les difficultés scolaires, il y a une dépression économique que l'optimisme traditionnel des gens de l'Ouest ne parvient pas à surmonter. La région du Manitoba — affectée sans doute par la mévente du blé — affronte plus gaillardement la crise, grâce à la culture mixte, qu'ont admise enfin un bon nombre de fermiers. Le manque d'eau, l'impossibilité du pâturage, ne permettent même pas cette chance de salut en Alberta et en Saskatchewan.

Bien que l'Est ait aussi sa somme de préoccupations par le temps qui court, ces régions de l'Ouest sont certainement dignes de nos sympathies.

— Vous avez visité tous les cercles de l'Ouest?

— Sans doute.

— Avez-vous parcouru les trois provinces d'Alberta, de Saskatchewan et de Manitoba?

— Ma première randonnée fut à travers la région manitobaine. Serait-ce trop dire qu'on a un véritable culte pour l'A. C. J. C. Malgré un voyage fatigant dans l'Est et ses nombreuses occupations accumulées par l'absence, Mgr Béliveau a bien voulu m'accompagner dans la fondation de plusieurs cercles. Sept nouveaux cercles ont été fondés durant le passage de l'aumônier général dans la région du Manitoba, plus quatre avant-gardes qui, tous, s'affilieront au prochain congrès de Québec. Une dizaine d'autres cercles et avant-gardes sont en formation pour septembre.

J'ai trouvé cette jeunesse acéjiste extrêmement dévouée, sympathique, ne calculant ni son temps, ni ses dépenses, ni ses sacrifices quand il s'agit de la "cause". Ce n'est pas optimisme de ma part, c'est pure et simple réalité.

Et que dire des générosités du Collège des Jésuites à Saint-Boniface?

Il fait son affaire de l'oeuvre de l'A.C.J.C. Le R. P. Faure, recteur du collège et aumônier du comité régional; le P. Bergeron, aumônier du cercle La Vérendrye, sont deux apôtres convaincus et ardents de l'oeuvre. Jamais je ne pourrai leur rendre ce que je leur dois de dévouement, durant ces quinze jours. De même pour les Acéjistes de St-Boniface. On avait mis à ma disposition deux voitures, et les randonnées fructueuses furent ainsi facilitées par la générosité des membres et par leur esprit d'organisation.

—Mais, Père, comment avez-vous trouvé le temps de visiter les autres régions avec un programme si chargé?

Le temps fut bien court, mais tout de même, j'ai pu filer vers la lointaine Alberta. A Edmonton, la bienveillance marquée qu'on me témoigna fit merveille. De sorte que maintenant l'A.C.J.C. compte au collège le cercle Bellarmin, un nouveau cercle s'organise en ville sous le nom de Grandin et les PP. Oblats du Juniorat Saint-Jean se préparent à en fonder un pour leurs élèves en septembre prochain.

—Et vous, vous êtes revenu?

—Pas tout de suite. Je me suis arrêté en Saskatchewan où six cercles furent fondés, avec des perspectives pour six autres à la fin des vacances prochaines.

L'accueil que l'on me fit partout me surprit, je l'avoue, tant il manifestait de sympathie. Une bonne lettre que je dois à la bienveillance de Mgr Villeneuve me permit de pénétrer aisément dans tous les milieux. Mgr Maillard, se faisant l'interprète de Mgr Villeneuve, s'est montré particulièrement bienveillant, jusqu'à m'accompagner dans toutes les fondations.

—Somme toute, dans l'Ouest, l'A. C.J.C. vous fait figure de vouloir vivre?

—Non seulement vivre, mais grandir. Et en joie, en gaité, je vous l'assure. Les fondations allaient avec un entrain! Discours spirituels, éloquents, de notre ami le président du Comité Régional du Manitoba, M. Camille Fournier, chansons, histoires, déclamations. En tout, grande intimité et allant superbe qui démontrent à l'avance qu'on travaille à l'A.C.J.C. et qu'on ne s'embête pas.

—Un mois, vous comprenez, passe trop vite ainsi. Il m'en aurait fallu deux autres. Le terrain était si bien préparé et toutes les autorités me secondaient si bien, qu'on aurait pu y doubler les effectifs de l'A.C.J.C.

Mais, il fallut revenir, car à la date du 9 mai, devait s'ouvrir une réunion des délégués des différents comités régionaux de l'A.C.J.C. pour préparer le Congrès général de l'Association qui aura cette année ses assises à Québec, en juin prochain.

—Il faudrait retourner dans l'Ouest, mon Père.

—C'est ma conviction, une conviction que cette expérience m'a ancrée dans l'esprit! Et, lorsqu'il s'agit d'organisations, la poussée a plus d'effet au contact qu'à distance. C'est pourquoi ces visites de l'aumônier général ou de quelqu'un des chefs de l'association devraient se faire régulièrement. Cela nécessiterait peut-être deux aumôniers: l'un pour le travail de bureau, et il y a de quoi s'occuper; l'autre pour la propagande et la visite des cercles. Et mon dernier voyage me fait croire que cette dernière partie du programme de l'aumônier général procure les plus grandes consolations.

La candidature de M. Briand

Elle est de plus en plus probable après le vote d'hier à la Chambre française

Paris, 9 (S. P. A.). — Dans la défense de sa politique étrangère à la Chambre des députés, il y a quelques heures, M. Aristide Briand a affirmé qu'il est plus difficile de faire la guerre aujourd'hui que cela ne l'était jadis, et que sa politique a rendu possible le règlement des questions graves sans le recours aux armes. Il a fait observer qu'à maintes reprises, et à des majorités croissantes, le Parlement a ratifié sa politique. Personne, a-t-il ajouté, ne peut accuser la France de desseins impérialistes.

M. Briand a dit que la France a pris l'initiative de la formation d'une union douanière européenne et la Chambre a longuement applaudi cette assertion. Le projet d'union douanière austro-allemande, a continué M. Briand, n'est pas encore accompli. Ces deux pays pourront prendre place sur un pied d'égalité avec les autres dans l'union douanière proposée par la France. Toute l'Europe sera représentée à Genève, et c'est alors qu'on pourra mesurer la bonne foi de l'Allemagne et de l'Autriche.

Après un long débat sur le discours de M. Briand, la Chambre des députés a adopté à 430 voix contre 52 une motion de confiance à l'égard du gouvernement.

On estime que cette éclatante victoire supprimera toute hésitation que M. Briand pouvait éprouver à poser sa candidature à la présidence de la république, le 13. Au reste, des groupes radicaux et modérés l'ont déjà désigné comme candidat dans des conditions telles qu'on estime qu'il lui sera difficile de refuser.

M. Taschereau et l'emprunt provincial

Québec, 9 (D.N.C.) — Interrogé hier après-midi sur la question de la récente émission d'emprunt de $7,500,000, le premier ministre a déclaré substantiellement ce qui suit:

"Comme il en a l'habitude, le gouvernement a annoncé cette émission de débentures dans deux journaux français et deux journaux anglais, dans la *Presse*, la *Gazette* et le *Star* de Montréal, et le *Soleil* de Québec. Le gouvernement n'est pas tenu légalement de faire cette annonce dans deux journaux anglais et deux journaux français, il le fait cependant afin que tout le monde soit servi.

"Ce qui a pu induire les journaux protestataires en erreur, c'est le fait que l'émission a été achetée, dès sa mise sur le marché, par un syndicat et que ce syndicat l'a ensuite annoncé à sa guise. Aussitôt qu'il eut acquis des droits sur cette émission, le syndicat avait le droit de la vendre à sa façon. S'il y a des protestations à faire, elles devraient, il nous semble, être dirigées contre le syndicat, car le gouvernement a agi en l'occurrence, avec la meilleure volonté."

Bouliane admis à caution

M. le juge LaFontaine, juge en chef de la Cour d'appel, a accordé hier la requête de Maurice-J. Bouliane, courtier, condamné à cinq ans de prison pour vol, qui demandait à être admis à cautionnement, en attendant le jugement de la Cour suprême; le juge a fix- le cautionnement à $50,000.

Bouliane a été condamné l'automne dernier par un jury de la Cour du Banc du Roi; il en appela devant la Cour d'appel qui confirma la condamnation par une décision majoritaire, M. le juge Allard étant dissident. C'est de cette décision de la Coup d'appel que Bouliane appelle devant la Cour suprême.

Pour régler un différend

Québec, 9 (D.N.C.) — Mtre Maxime Morin, avocat conciliateur au ministère des Travaux publics et du travail, a été chargé par le premier ministre de régler le différend entre les ouvriers de la *Price Brothers* aux usines de Jonquières et de River Bend.

Cette décision a été prise à la suite de la visite de MM. Daoust et Bastien, représentants de la "Pulp, Paper and Sulphite Workers Union". Ces deux officiers sont partis avec Mtre Morin pour rencontrer les oficiers de la compagnie Price.

Juridiction radiophonique

Les arguments de M. Aimé Geoffrion — La réplique de M. Tilley — Les observations des autres provinces

Ottawa, 9 (S.P.A.). — Voici la dernière partie des plaidoiries prononcées hier après-midi, devant la Cour suprême, pour décider de la juridiction des provinces et du gouvernement fédéral sur la radio. On en trouvera la première partie ailleurs.

POINT DE VUE EDUCATIONNEL

Me Aimé Geoffrion déclare que la radio ne comprend pas seulement un point de vue commercial, mais un point de vue éducationnel. Ainsi, c'est une querelle au sujet de l'*Heure Provinciale* donnée sous les auspices du gouvernement de Québec qui a été la cause immédiate de la référence soumise au tribunal. Le gouvernement fédéral, dit M. Geoffrion, a refusé d'accorder une licence d'émission à un homme qui devait retransmettre l'*Heure provinciale*.

Comme M. Geoffrion prétendait que la province devait contrôler les ondes hertziennes qui, pénétrant dans les maisons, se trouvent envahir la propriété privée, M. le juge Lamont lui demande son opinion au cas où les ondes de radio ne seraient que des rayons solaires. M. Geoffrion déclare que la province devrait quand même détenir le contrôle, car les rayons solaires sont essentiels en agriculture, hygiène, etc.

M. R. B. Hanson, représentant du Nouveau-Brunswick, dit que certains arguments ont été basés sur l'existence de l'éther. Or l'existence de l'éther est très problématique.

M. Joseph Sedgwick, représentant de l'Ontario, affirme gravement que deux stations de 50 watts placées à 200 milles de distance ne causent pas de brouillage ni interférence, et que dès lors il serait possible d'établir des postes dont les ondes ne franchiraient pas les frontières.

REPONSE

M. Tilley, représentant fédéral, en réponse aux arguments présentés par les provinces, dit que les avocats des provinces ne se sont guère préoccupés de la question si importante de l'étendue d'action des stations émettrices. La radio, dit-il, n'est pas un droit de propriété, mais quelque chose que l'on contrôle et que l'on réglemente. Si, par hasard, un individu pouvait arrêter les rayons solaires qui vont sur Québec, par un appareil situé en Ontario, on ne prétendra pas qu'il exerce un droit de propriété. De même, un citoyen situé en Ontario n'a pas le droit de bloquer les ondes hertziennes de Québec.

M. le juge Rinfret suggère que les provinces pourraient s'entendre entre elles. M. Tilley répond que la radio, par sa nature même, ne peut être provinciale, car elle ne connait pas de limites arbitraires, ni de limites nationales.

MM. F. H. Chrysler, représentant du Manitoba et de la Saskatchewan, et W. S. Gray, représentant de l'Alberta ont déclaré qu'ils n'avaient rien à ajouter.

L'affaire Latrémouille

LE RECORDER THOUIN RENVOIE LA PLAINTE PORTEE CONTRE L'ACCUSE, D'AVOIR TROUBLE UNE ASSEMBLEE COMMUNISTE A L'UNIVERSITE OUVRIERE

M. le recorder Thouin a renvoyé, hier, la plainte portée contre Emile Latrémouille, d'avoir troublé une assemblée communiste à l'Université Ouvrière. Le recorder n'a pas même eu besoin d'entendre les témoins de la défense, et a renvoié la plainte après la seule audition des témoins de la poursuite.

"Je ne me place qu'au point de vue du droit, a dit M. Thouin. Je laisse de côté l'aspect religieux de la question. Pour deux raisons, l'acte de Latrémouille est justifié. D'abord, il y a eu provocation personnelle de la part du conférencier communiste à l'égard de Latrémouille. Celui-ci n'a donc usé que de son droit en exigeant la parole. Ensuite, l'échange de propos des plus subversifs, la soutenance d'opinions très avancées qui sont régulièrement le fait de vos réunions à l'Université Ouvrière, sont des provocations propres à attirer des protestations; vous provoquez par des insultes ceux qui sont invités à vos réunions publiques; il faut donc vous attendre à recevoir de la part de ceux-là des mises au point et des mouvements de juste indignation dont vous êtes les premiers et les seuls responsables. Latrémouille n'a donc pas outrepassé ses droits dans sa conduite".

A cette même assemblée Latrémouille s'était emparé du drapeau rouge, et une accusation de vol a été portée contre lui; il a comparu devant le juge Monet qui doit rendre jugement mercredi.

M. Alfred Lambert subit un accident

M. Alfred Lambert, ancien commissaire du port et marchand de chaussures, a été transporté d'urgence à l'hôpital Notre-Dame hier soir à la suite d'un accident d'auto. Sa voiture est venue en collision avec celle de M. C.-A. Roy, à l'angle des rues de Lanaudière et Parc LaFontaine. Il souffre de contusions internes, mais son état n'est pas grave, nous dit-on.

La session d'Ottawa

(Suite de la 1ère page)

Les atrocités polonaises

Le député de Vegreville, M. Michael Luchkovitch, parle des atrocités polonaises commises contre la minorité ukranienne en Pologne. M. Luchkovitch profite du vote de crédits agricoles externes pour entamer ce débat. Le député de Vegreville rappelle qu'il y a trois cent mille Ukraniens dans l'Ouest.

Cela constitue un problème assez difficile à résoudre pusque au Canada les Ukraniens sont obligés de vivre côte à côte avec les Polonais qui ont conservé leurs rancunes ou leurs haines d'outre-mer. M. Luchkovitch fait, en citant des journaux anglais ou américains, le récit du terrorisme et des scènes de brutalité.

Comme le dit un journaliste, la brutalité du soldat polonais pourrait bien être l'étincelle qui mettra le feu aux poudres et provoquera une conflagration pareille à celle de 1914.

D'après le traité de Versailles, ces races qui se trouvent en minorité sous la protection de la Pologne ont des droits.

Nos représentants à la Société des Nations devraient faire tout en leur pouvoir pour provoquer une enquête sur ces abominables traitements.

Le premier ministre se demande jusqu'où le gouvernement pourrait aller dans une intervention de ce genre. Le Canada est membre de la Société des Nations. Il doit alors attirer l'attention de la Société des Nations sur les faits que nous connaissons. Il ne faut pas oublier qu'il y a à ce sujet des opinions divergentes.

Le Canada serait parfaitement dans ses droits, comme signataire du traité de Versailles, de faire des représentations concernant n'importe quelle nation persécutant une minorité quelconque, déclare M. Woodsworth. Le traité de Versailles n'est certainement pas observé par la Pologne à cet égard.

L'ancien ministre de la justice, tout en appuyant M. Luchkovitch, dit qu'on ne devrait pas essayer de donner aux autres des leçons de tolérance, de modération et de justice avant d'avoir commencé par nous-mêmes. L'allusion à ce qui se passe en Saskatchewan était évidente.

M. Armand Lavergne

M. Armand Lavergne approuve M. Ernest Lapointe, et déclare que le Canada devrait s'appuyer sur l'autorité de la Société des Nations. La Chambre des Communes pourrait adopter une résolution demandant que justice soit faite. Mais avant d'essayer d'impressionner les autres nations, on devrait commencer par mettre, ici, notre maison en ordre. Dans toutes les provinces du Canada, excepté le Québec, les minorités ont souffert. Ce n'est qu'en agitant ces questions et en réclamant justice que nous obtiendrons dans toutes les provinces ce qui nous est dû.

Le bill Jacobs

En l'absence de M. S. W. Jacobs, député libéral de Cartier-Montréal, le député de Bow River, M. Garland, propose, en seconde lecture, le bill modifiant la loi électorale. D'après ce bill, il ne serait plus nécessaire à un ministre de se présenter de nouveau devant ses électeurs. La principale objection qu'on ait contre la coutume établie, c'est que souvent l'homme le mieux qualifié pour diriger un ministère n'est pas choisi parce que son comté n'est pas sûr. Il n'est d'ailleurs pas raisonnable d'exiger qu'un ministre assume les dépenses et les ennuis de recommencer une campagne quelques semaines à peine après les élections.

Le chef de l'opposition admet que c'est une absurdité qu'une semaine après la nomination d'un ministre, celui-ci soit obligé de recommencer ses élections. Dans l'intérêt général cependant, il devrait y avoir un temps fixé pendant lequel un ministre pourrait être exempté d'avoir à subir sa réélection. En Angleterre, il y existe un règlement à l'effet que les ministres soient exemptés des tracas d'une réélection s'ils sont appelés au ministère dans les neuf mois qui suivent l'élection générale. "Il y a de bonnes raisons, dit le chef de l'opposition, pour que les ministres subissent une réélection quand il y a un certain temps que les élections générales ont eu lieu."

M. King mentionne le fait qu'aucune opposition ne fut faite aux ministres du gouvernement quand ils cherchèrent une réélection, l'automne dernier. Cette remarque s'applique même à M. Stevens, ministre du Commerce, qui n'avait pas été élu lors des élections générales.

Le débat sur cette question fut continué par M. A. E. MacLean, de Prince, I. P.-E., et par sir George Perley, ministre sans portefeuille, qui expliquèrent tous deux le fonctionnement de la loi électorale en Grande-Bretagne à cet égard et le paiement des pensions aux ministres quand ceux-ci se trouvaient dans le besoin.

M. Ferguson à Genève

Ottawa, 9. (S.P.C.) — M. G.-H. Ferguson, haut commissaire du Canada à Londres, sera le chef de la délégation canadienne à la conférence internationale du travail qui aura lieu à Genève le 28 mai.

La page des PETITS TRAITS DE PLUME

Les nôtres et ceux des autres

Samedi, 9 mai 1931

TESTAMENT ABSURDE

Il y avait déjà quatre jours qu'il n'avait pris aucune nourriture, lorsqu'on le découvrit auprès du cadavre de son maître.

Shep, c'est son nom, s'était montré, toute sa vie, un serviteur exemplaire.

L'amour de son maître l'avait récompensé. Seul, que deviendrait-il? Triste, muet, il se tenait à l'écart et attendait la mort.

La lecture du testament réservait une surprise aux parents de M. Forrester. Celui-ci laissait l'usufruit de tous ses biens, $150,000, à l'infortuné Shep, et, après la mort de celui-ci, à tous ses semblables.

Que s'est-il passé dans ce cerveau, où jamais une lueur d'intelligence n'avait brillé, comment accueillit-il les dernières volontés de son maître, que lui transmit sans doute un avocat, les journaux ne nous le disent point.

Malgré sa fortune, Shep ne mena pas un plus gros train de vie. Le malheureux, sans avoir jamais connu sa richesse, expirait à Denver, Colorado.

A ce récit véridique hâtez-vous lentement de verser des larmes. Car Shep n'est pas un homme, mais le chien de M. Fred H. Forrester. Pleurez plutôt sur le pauvre testateur, sur son aberration d'esprit.

La parenté de M. H. Forrester et la "State Humane Society" se disputent la succession. Le litige est soumis à la Cour Suprême de l'Etat.

* * *

COMMENT ON TRANSMET UN ORDRE A L'ARMEE

Le capitaine au sergent-major:

—Comme vous devez le savoir, il y aura une éclipse de soleil, ce qui n'arrive pas tous les jours. Laissez partir les hommes à 5 heures en tenue de campagne, à la plaine d'exercices, ils pourront voir le rare phénomène et je leur donnerai les explications nécessaires. S'il pleut, il n'y aura rien à voir; dans ce cas laissez les hommes à la salle.

Le sergent-major au sergent de semaine:

—Sur recommandation du capitaine, demain matin, à 5 heures, il y aura une éclipse de soleil en tenue de campagne. Le capitaine donnera à la plaine d'exercices les explications nécessaires, ce qui n'arrive pas tous les jours. S'il pleut, il n'y aura rien à voir, mais alors ce phénomène rare aura lieu dans la salle.

Le sergent de semaine au caporal de semaine:

—Par ordre du capitaine, à 5 heures du matin, ouverture de l'éclipse de soleil à la plaine d'exercices. Les hommes en tenue de campagne. Le capitaine donnera dans la salle les explications nécessaires sur ce rare phénomène, si parfois il pleuvait, ce qui n'arrive pas tous les jours.

Le caporal de semaine aux soldats:

—Demain matin, à 5 h, le capitaine fera éclipser le soleil en tenue de campagne avec les explications nécessaires à la plaine d'exercices. Si parfois, il pleuvait, ce rare phénomène aurait lieu dans la salle, ce qui n'arrive pas tous les jours.

Les soldats entre eux dans la chambre:

Demain très tôt, à 5 hrs du matin, le soleil à la plaine d'exercices fera éclipser le capitaine dans la salle avec les explications nécessaires. Si parfois il pleuvait, ce rare phénomène aura lieu en tenue de campagne, ce qui n'arrive pas tous les jours.

* * *

UN CERTIFICAT ORIGINAL

On a retrouvé un certificat que Goethe donna jadis à sa cuisinière. Il est un peu long, mais fort curieux.

Goethe commence par dire que sa cuisinière est, par intervalles, attentive, polie et même enjoleuse. Mais il ajoute que l'inégalité de sa conduite la rend insupportable, qu'elle est grossière, inquiète et malicieuse, qu'elle écoute aux portes et qu'elle ne fait la cuisine que d'après sa seule volonté.

Un certificat de ce genre vaudrait aujourd'hui à Goethe, du moins chez nous, d'être assigné devant le juge qui ne manquerait pas de le condamner à payer des dommages-intérêts à sa cuisinière!

* * *

ECRITURE ILLISIBLE

Savez-vous combien coûte aux citoyens américains l'adresse illisible des lettres? Quelque cinq millions par année.

D'après des rapports du département des lettres mortes, à Washington, plus de 26,000,000 de lettres y viennent échouer. Celles-ci contiennent en valeur plus de $5,000,000.

Et la cause de ces pertes? L'écriture illisible de l'adresse. Comme les employés ne parvenaient pas à déchiffrer le nom et que ces lettres ne contenaient aucune adresse de retour, ils ne pouvaient point les retourner à l'envoyeur.

Ne serait-il pas intéressant de connaitre quelles sont les pertes du Canada sur le même point?

Certaines gens se font une gloire de mal écrire. Une écriture indéchiffrable leur semble la marque extérieure d'un intellectuel. En affaires du moins, l'ordre, le soin et la netteté de l'écriture sont un détail qui a parfois de grandes conséquences.

* * *

POUR SE FAIRE AIMER

Un philosophe libre - penseur, Charles-Auguste, duc de Saxe-Weimar, à la fin du XVIIIe siècle se promenait, la canne à la main, aux environs de son palais d'Eisenach, lorsqu'il vit un paysan se lever et s'enfuir à son approche.

Charles-Auguste lui crie de s'arrêter, va vers lui et, d'un air courroucé, lui demande pourquoi il se sauve ainsi devant son maître. Le pauvre diable avoue en balbutiant que la présence de cet auguste maître l'intimide et qu'il n'ose l'affronter.

—Ah! je te fais donc peur? répond Charles-Auguste en levant sa canne. Apprends, maraud, — et chaque mot est commenté d'un coup de bâton, — apprends, coquin, que ce n'est pas la peur que je veux inspirer à mes sujets: c'est l'amour, entends-tu, c'est l'amour!

LA SINCERITE DE COMBES

Un prêtre français rapporte l'histoire véridique suivante sur le fameux Combes de sinistre mémoire.

La mère Combes était malade; son renégat de mari voulut aller chercher.... M. le curé; mais sa fille, qui se trouvait là, s'écria avec furie: "Un curé! jamais il n'entrera dans la maison.

Combes répliqua:

—Ta mère et moi, nous nous sommes promis que si l'un de nous était gravement malade, on irait chercher le prêtre.

—Comment? s'écria sa fille, vous m'avez élevée en haine de ces gens-là et de leurs croyances et vous voulez en faire venir un ici? Cela? jamais, entendez-vous!!!

Combes n'osa pas insister. Sa femme mourut sans aucun secours spirituel.

Tous les anticléricaux marchent sur les traces de leur grand-père Voltaire. Pendant leur vie, ils abattent les prêtres; au moment de faire le grand Voyage, ils désirent en voir un près d'eux.

C'est la meilleure preuve de leur insincérité durant la vie.

* * *

LE CHAPELET D'UN CARDINAL

M. Charles Mercier, neveu du cardinal Mercier, raconte l'histoire suivante au sujet de son oncle et de M. Herbert Hoover.

C'était à la fin de la guerre, M. Hoover était sur le point de retourner aux Etats-Unis. Il paya une dernière visite au primat de la Belgique. Avant de se retirer, M. Hoover dit: "Eminence, je vous serais reconnaissant si vous me donnier, comme souvenir, un objet que vous portez constamment sur votre personne."

"Que vous offrir?" reprit le cardinal.

"Votre chapelet, par exemple", suggéra M. Hoover.

Le cardinal Mercier déposa alors son chapelet dans les mains de M. Hoover.

Ceux qui ont rencontré M. Hoover, aux Etats-Unis, rapportent que "l'ami de la Belgique" conserve toujours sur lui-même le pieux souvenir.

* * *

LE POIDS D'UN MILLIARD

Tout le monde, aujourd'hui, ne parle plus que par des milliards. Mais combien d'enfants et de grandes personnes savent exactement ce que pèse un milliard?

Sachez donc qu'un milliard pèse:

En argent, 10,000,000 livres;

En or, 645,160 livres;

En billets de cent dollars, 23,000 livres.

Pour le transport d'un milliard, en considérant qu'un homme porte 200 livres, il faudrait:

En billets de cents dollars, 115 hommes;

En argent, 50,000 hommes.

Un milliard, en chèques de $500, formerait vingt mille carnets de 100 feuillets chacun.

Une bibliothèque fort rare, mais aussi fort utile, et enfin fort agréable.

* * *

RACHMANINOFF ET LA RADIO

Serge Rachmaninoff, pianiste virtuose, croit que la radio accorde trop de confort à ses auditoires.

"La radio n'a pas encore atteint assez de perfection, dit-il, pour rendre justice à la bonne musique. C'est pourquoi j'ai constamment refusé de joué pour l'irradiation. J'ai tout de même une plus importante objection.

"La radio permet d'écouter la musique trop confortablement. On entend souvent des gens dire: "Pourquoi payer pour occuper un siège peu confortable à un concert lorsque l'on peut demeurer à la maison, y fumer la pipe, s'étendre les jambes et jouir du plus grand confort."

"Je ne crois pas que cela est bon d'être installé trop confortablement en écoutant de la bonne musique. Pour apprécier la musique il faut être mentalement alerte et capable d'en réaliser les beautés. Ceci n'est pas possible lorsque l'on est installé à la maison, les deux pieds étendus sur une chaise.

"Car écouter de la musique est chose plus difficile. La musique est comme la poésie: c'est une passion et un problème; il n'est pas possible d'en jouir, installé nonchalamment.

"Enfin, ce n'est pas tout d'entendre de la musique. Le fait de voir s'exécuter un virtuose ou de voir un chef d'orchestre diriger ses musiciens est pratiquement aussi intéressant que d'entendre de la musique. Il y a aussi le contact de l'émotion des foules. Ce dernier point est sans doute complètement absent des concerts de radio."

* * *

VOYAGES EN CHEMIN DE FER

Récemment une demi-douzaine de mécaniciens britanniques, ayant eu charge d'un train royal, furent présentés au roi d'Angleterre. Il ne serait pas sans intérêt de comparer leurs souvenirs et leur expérience, au point de vue professionnel, avec ceux de leurs prédécesseurs d'il y a quelque quatre-vingts ans. Ce n'est qu'en 1842 en effet, que la reine Victoria, cédant enfin aux instances du prince consort, consentit à entreprendre un voyage en chemin de fer. Ce trajet, sans incident, ne contribua point à rassurer la souveraine qui, jusqu'à la fin de sa vie, conserva la même défiance des trains, et la même nervosité lorsqu'elle était contrainte d'emprunter ce genre de locomotion. Le prince consort avait, lui aussi, ses moments de timidité. Allant un jour, de Windsor à Paddington, trajet qu'il faisait assez fréquemment, il se rendit, à la descente du train, auprès du mécanicien et lui dit: "Pas aussi vite la prochaine fois, s'il vous plait, monsieur le conducteur."

* * *

RAPPELEZ-VOUS QUE

Edison a été renvoyé de l'école parce que trop bête.

Nelson a été envoyé à la marine parce que jugé incapable de faire quelque chose proprement.

Wilde, le grand boxeur, a été rejeté de l'armée comme inapte.

Dickens était apprenti cordonnier.

Watt, étant jeune, ne comprenait rien à la mécanique.

Mussolini n'était qu'un petit instituteur de village.

Ford n'était qu'un petit ingénieur.

Comwell était le fils d'un forgeron.

Napoléon était un sous-lieutenant sans fortune et sans relations.

Carnegie et Rockefeller ont commencé sans un sou vaillant.

Colbert était le fils d'un obscur drapier.

Schubert était le fils d'un paysan.

Rothchild est né dans le ghetto de Francfort.

Franklin était ouvrier typographe.

Kléber était le fils d'un maçon.

Diderot était le fils d'un coutelier.

Drouot était le fils d'un boulanger.

Laplace était le fils d'un cultivateur.

* * *

GENIES PRECOCES

Les génies précoces sont moins rares qu'on ne le croit généralement. Quelques exemples, pris au hasard dans l'histoire, en font la preuve:

Macaulay avait déjà écrit un traité d'histoire à huit ans.

Byron composait, à dix ans, des vers pleins de passion.

Bacon, au même âge, était réputé pour ses connaissances philosophiques.

A neuf ans, Dantes écrivait des sonnets.

Horace Vernet peignait à quatre ans.

Le Tasse parlait couramment à six mois et, à sept ans, écrivait facilement en latin.

Mirabeau fit un sermon à trois ans et publia son premier livre à dix ans.

Pascal composa, à quinze ans son traité sur les sections des cônes.

* * *

FAUTES D'ORTOGRAPHE

Francois Coppée fut prié, un jour, de présider une distribution de prix dans un collège; il commença ainsi son discours: "Mes petits amis, l'académicien qui vous parle n'a jamais pu réussir au certificat d'études primaires..."

La semaine dernière, on a vendu une lettre d'un homme qui a beaucoup fait parler de lui, qui a joué un grand rôle dans le monde et qui ne connaissait cependant ni le sens exact des mots, ni l'orthographe la plus élémentaire. Nous voulons parler de Bonaparte.

La lettre en question, entièrement écrite de la main de Napoléon Ier, a été adjugée 20,200 francs! Cette lettre de quatorze lignes, qui fut adressée à Barras pendant la campagne d'Italie, informait le Directoire que Bottot, Berthelet et plusieurs officiers compulsaient les archives de Venise et qu'ils enverraient directement le résultat.

— Je ne croit (sic) pas que ce soit aussi conséquent (sic) qu'on le dit, ajoutait l'empereur.

* * *

QUIPROQUO GEOGRAPHIQUE

L'autre soir, un conférencier présentait un très jeune poète. Il rappela les vers que celui-ci avait écrits pendant son service militaire, nommant la localité.

Or, il y avait trois hypothèses possibles sur le nom de ville qu'entendit le public.

— Il était sans doute dans les Zouaves, à Bône, fit quelqu'un à l'entr'acte.

— Non, Beaune, c'est dans la Côte-d'Or, une fort ancienne garnison de cavalerie.

Pas du tout! Il s'agissait de Bonn, en Rhénanie, aux troupes d'occupation.

Le son est, en somme, le même.

Voilà pour jouer "aux homonymes".

* * *

PARTIR, C'EST MOURIR UN PEU

Partir, c'est mourir un peu!
C'est mourir à ce qu'on aime.
On laisse un peu de soi-même
En tout heure et dans tout lieu.

C'est toujours le deuil d'un voeu,
Le dernier vers d'un poème,
Partir, c'est mourir un peu!

Et l'on, part et c'est un jeu,
Et jusqu'à l'adieu suprême,
C'est son âme que l'on sème,
Que l'on sème à chaque adieu.

Partir, c'est mourir un peu...

Edmond HARANCOURT

* * *

UN PEU SEULEMENT

Mourir, c'est partir un peu!
Le dernier mot du problème
N'est-ce pas sur la lèvre blême;
Regardez vers le ciel bleu!

Ce qui survit dans l'adieu,
C'est le meilleur de soi-même...
Mourir, c'est partir un peu!
Oh! la douceur de ce voeu!

Si l'on quitte ceux qu'on aime
C'est avec l'espoir suprême
De les retrouver en Dieu...
Mourir, c'est partir un peu!

Louis TIERCELIN

* * *

EN ANGLETERRE

La scène se passe chez le magistrat spécialement chargé des faillites.

Un monsieur qui vient de déposer son bilan attend dans le cabinet du juge.

Celui-ci entre et trouve l'industriel assis dans son fauteuil.

— Debout, monsieur! debout! Comment, vous osez, vous, dans votre position, vous qui...

— Monsieur le juge, mon bilan est de six millions.

— Ah! dit le magistrat, en lui avançant un fauteuil. Monsieur, donnez-vous donc la peine de vous asseoir.

SIVEL



CEINTURE HERNIAIRE BREVETEF

Mon nouveau bandage herniaire maintient les hernies les plus rebelles, se porte sans gêne, ne se déplace jamais quelque mouvement que l'on fasse.

Renseignements fournis gratuitement

ANTOINE BONIN

1870 Est, Sherbrooke

Tél. AMherst 8640

Notre Succursale de Westmount

JARRY & FRERE

La maison Jarry & Frère a le plaisir de vous annoncer qu'elle vient d'ouvrir une nouvelle salle d'exposition pour ses autos au no 4269, Sainte-Catherine Ouest, Westmount.

Dans ce nouveau local nous tiendrons des autos légèrement usagés tels que des modèles 1929-30 portant la même garantie que nos autos neufs.

La grande quantité d'autos que nous avons dans nos divers dépôts nous permet d'offrir au public de tels avantages.

Nous avons toujours en mains des modèles Ford, Plymouth, De Soto 6 et 8, Chrysler, Dodge, Pontiac, etc.

Notre personnel sera toujours à votre disposition pour vous donner les renseignements voulus sur ces modèles ainsi que sur nos modes de paiements faciles.

JARRY & FRERE

4269, Sainte-Catherine ouest - WEstmount 4352

LES NOUVEAUX VERRES "Tait-Favreau"

Correcteurs et protecteurs de la vue

Un examen de vos yeux par un de nos SPECIALISTES et une explication précise de ces merveilleux verres vous permettront de juger de leur qualité et exactitude.

Ces verres sont faits exclusivement dans nos laboratoires

TAIT-FAVREAU, Ltée

SPECIALISTES

Optométristes Opticiens Licenciés

265, Ste-Catherine Est :: Tél. LAn. 6703

Cloches d'églises

Carillons, cloches neuves et d'occasion, de différents poids et prix. Ecrire ou voir

Z.-O. TOURANGEAU

1656, Boul. St-Joseph (Est)

appt 3 - Tél. FR. 6272 - Montréal

C.-EMILE MORISSETTE, LTEE

232-236, rue Latourelle, Québec

Délicieusement bonnes, les CONFITURES aux ANANAS de Mrs. LUKE

Chez votre épicier ou appelez Wilbank 5717

Donnez vos commandes à J.-A. DESY Limitée

1459, Avenue Delorimier

Ils importent directement leur CAFE et leur THE

Ils manufacturent eux-mêmes leurs CONFITURES

Qualité — Prix Modérés — Service

Imer De Serres LIMITEE MONTREAL



PAPIER-TENTURE
PEINTURE
ARTICLES DE SPORT
Quincaillerie Plomberie

Les Lithinés du Dr Gustin

Font économiquement la meilleure eau de table et de régime

Alcaline -- Lithinée -- Pétillante -- Digestive

très efficace contre

Acide Urique, Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin.

Une boite de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour 12 grosses bouteilles d'un litre.

Produit de France. Exigez sur chaque boite le nom du Dr Gustin

Franco par poste 45c sur réception du prix.
En vente dans toutes les pharmacies.
La Cie Canadienne des Agences Modernes, 455 rue Ontario Est, Montréal.

Où l'on s'habille bien—

Ernest Meunier

Le Tailleur fashionable

994, rue Rachel (Est)

Téléphones: FR. 9343-9850

Maison A. Salette & Fils

Matériel pour Artistes

Tout ce qu'il faut pour le professeur et l'élève

Importation française.

Demandez nos prix courants.

Tél. HA. 8622 - 477, Ontario est près St-Denis

HArbour 3088

J. H. Breton

Teinturier & Nettoyeur

REPARATIONS & PRESSAGE

823 rue Dorchester Est — — — Montréal

SERVICE DE 24 HEURES

NETTOYAGE pour DAMES		NETTOYAGE pour MESSIEURS	
Robe	2.00 et 2.50	Complet	1.50
Manteau	1.75 et 2.00	Pardessus	1.50
Costume	2.00	Chapeau	0.75
Gants	0.20	Gants	0.20
Chapeau	0.60	Guêtres	0.40
Chandail	0.75 et 1.00	Imperméable	2.00
Jupe	1.00 à 1.75	Cravate	0.15
Blouse	1.00	Robe de chambre	1.50

Toute commande d'en dehors de la ville à partir de $2.00 sera retournée à nos frais.

ONGUENT IODYL

Deux fois la force de la teinture d'iode.

L'ONGUENT PAR EXCELLENCE

Contre—

RHUMATISME — PIQURES D'INSECTES — Boutons — Clous — Ganglions — Eczéma — Entorses — Coupures — Brûlures — Maux de gorge et autres douleurs.

Deux grandeurs: 25¢ et 50¢

Montreal Pharmacal Co.

Echantillon gratuit sur demande aux Médecins et Hôpitaux

Ecrire à Casier 100, "Le Devoir"

SERVICE DE SERVIETTES DE BUREAU

Appelez MArquette 1996

Montreal Sanitary Towel Co.

723, Notre-Dame Ouest

TELLIER & FILS, LIMITEE

SERRURIERS

Experts en serrures, clefs, etc.

352, Dorchester Est — Tél. HA. 8577



REPARATION DE RADIOS

PAYETTE & CIE Ltée

910 BLEURY MONTREAL près de la rue CRAIG

LE "DEVOIR" compte sur vous....

VOUS avez certainement besoin d'impressions soignées: cartes d'affaires, cartes de visite, cartes de faire-part, cartes et tributs mortuaires, remerciements, convocations, programmes, menus, adresses, en-têtes de lettres et d'enveloppes, circulaires, etc.

NOUS sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOUS mettons à votre service une équipe de maitres-ouvriers en art typographique. Voyez-nous ou téléphonez: notre représentant passera chez vous.

LE "DEVOIR"

430, Notre-Dame est

Tél: HA. 1241

La "Semaine Missionnaire de Montréal"

—Volume contenant le compte rendu des travaux donnés à cette occasion — 70 illustrations — sur papier glacé — 90 sous, franco $1.00 — Au Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

La Page Féminine

Les enfants de la rue

Beau temps, mauvais temps, en toutes saisons, à toute heure du jour et même quand il ne fait plus jour, petits garçons, petites filles sont dehors. Parfois ils ont l'air de s'amuser beaucoup, la plupart du temps ils paraissent ne pas savoir quoi faire. C'est qu'il y en a qui connaissent le trottoir depuis leur plus tendre enfance, qui l'ont connu même avant de marcher; pour ceux-là la rue finit par n'avoir plus rien d'attrayant, ils flânent dehors par simple habitude. Quand ces enfants s'amusent, leurs jeux sont extrêmement bruyants; les moindres gestes sont brusques, violents même. Les plus grands n'ont pas d'attention pour les plus petits ni d'égards pour les passants qui doivent marcher à côté du trottoir, parfois sur la terre détrempée parce que aucun d'eux n'a la politesse de se déplacer. Habitués à élever la voix pour couvrir le bruit de la rue ils en viennent à ne plus pouvoir dire la moindre phrase sans la crier; on ne sait jamais s'ils se chamaillent ou s'ils s'amusent. Le fait de tant parler dehors, sous toutes les températures, et de toujours forcer leur voix, semble en altérer le bruit et finit par changer complètement ces voix d'enfants qui, d'agréables qu'elles étaient deviennent rauques et surprennent toujours, même quand on ne les entend plus pour la première fois. Leur langage est tout ce que l'on voudra, à partir du français le plus baroque jusqu'aux expressions les plus vilaines. Quelle n'est pas la surprise du passant d'entendre ces enfants, souvent très jeunes, dans la grossièreté de leur vocabulaire. L'expression des visages perd très vite son charme enfantin; l'ennui ou la colère, l'effronterie ou la tristesse font de ces figures d'enfants des masques vieillots et sans fraîcheur. Ces enfants toujours dehors devraient avoir un teint sinon vermeil, du moins indiquand une bonne santé; il n'en est rien. Les yeux sot cernés, les joues sont pâles et leur épiderme semble à jamais terni par la poussière. L'agitation incessante de la rue, les jeux trop bruyants, les disputes excitantes, qui surviennent à tout propos, le nombre incalculable de fois que ces enfants montent et descendent les escaliers,tout cela, pour plusieurs, est un surmenage dont leur système nerveux se ressentira tôt ou tard. La plupart de ces enfants vont à l'école assez régulièrement, mais en dehors des heures de classe, c'est le trottoir qui les retient jusqu'à une heure assez avancée dans la soirée. Ont-ils de l'étude à faire à la maison? C'est plus que probable. Alors?

Quand on marche au soleil par un beau jour de printemps et qu'il nous semble que toute la lumière du ciel va se répandre dans les esprits comme sur les choses et que l'on voit des enfants de deux ou trois ans, sans surveillance, se rouler dans la poussière ou jouer dans la boue, parfois avec leurs habits les plus propres; quand les plus grands, assis sur la bordure des trottoirs, n'ont que des mots grossiers pour parler aux plus petits; quand on voit des fillettes de quatorze ou quinze ans se disputer familièrement avec les charretiers qui passent, tout cela ramène promptement à la réalité et rend plus que songeur, cela rend presque triste de voir tant et tant de petits Canadiens ainsi négligés. Quel maintien, quelle dignité, quelle valeur auront ces enfants dans la société de demain? A part quelques heureuses exceptions, n'iront-ils pas grossir la masse, non seulement des ignorants, mais des esprits bornés qui, dans le monde ne savent pas plus apprécier le bien, le beau, le vrai que le mal, le laid et le faux? N'iront-ils pas grossir la masse de ceux, tant hommes que femmes, qui nont jamais le temps ni le goût de s'intéresser aux choses de l'esprit, ni à aucun problème religieux ou social mais dont la suprême ambition est d'être toujours à la mode coûte que coûte, et qui n'ont pas d'autres plaisirs, d'autres distractions que le cinéma et le restaurant? A vingt ans et toute leur vie ne seront-ils pas du nombre de ceux qui n'ont pas d'autres héros, d'autres personnages de l'histoire à admirer, d'autres modèles à copier que les vedettes de Hollywood? Ces enfants élevés dans la rue, sans surveillance, sans jamais une remarque ni un avis, à qui on n'aura pas enseigné à distinguer le beau du vilain, la vérité du mensonge, de qui on n'aura pas exigé, de bonne heure, le respect pour les grandes personnes, pour les voisins et pour le bien d'autrui, ne seront-ils pas, plus tard, du nombre des grands indifférents qui n'ont jamais ni admiration, ni enthousiasme pour une bonne cause ou pour un bon mouvement, mais par contre, qui savent rire de la distinction, qui nient l'utilité de l'effort intellectuel et qui ne comprennent jamais rien aux manifestations de l'art? La Beauté? Hélas! Pourront-ils la reconnaitre quel que soit son visage, ces enfants à qui personne n'aura jamais enseigné à la chercher partout et toujours? Plus tard, seront-ils bons et doux pour la faiblesse et les chagrins, ces coeurs d'enfants qui s'amusent à briser les nids d'oiseaux, à lancer des pierres aux petits animaux, aux autres enfants et même aux gens qui passent! Qu'ils sont à plaindre les enfants de la rue malgré la grande liberté dont ils semblent jouir et qui fait souvent l'envie des enfants plus retenus et mieux élevés. Sachons encourager ceux-ci et leur faire comprendre que cette trop grande liberté ne vaut absolument rien de bon et que, plus tard, ces enfants qu'ils envient seront à jamais prisonniers de leur ignorance et de leur mauvaise éducation.

PRISCA

Mai 1931.

Aux Ecoles ménagères

Mardi, le 12 mai, à 2 heures, démonstration culinaire.

MENU

Soupe aux tomates et aux Pois Verts
Mousse au Jambon
Salade Fameuse
Doigts de Dames
Charlotte Russe à la Rhubarbe

Jeudi prochain étant le jour de l'Ascension, il n'y aura pas de cours.

Les cours de modes et d'ouvrages de fantaisie ne seront ouverts que si le nombre d'inscriptions est suffisant.

Journée d'étude de Noëlistes

La séance d'étude de la journée Noëliste, le 24 mai, aura lieu à trois heures p.m., à la salle des Catéchistes, 426, rue Saint-Sulpice, sous la présidence de M. L. Bouhier, P.S.S., curé de Notre-Dame.

Au couvent du Sacré-Coeur

Il y aura une réunion spéciale des Enfants de Marie du Sacré-Coeur, le lundi, 11 mai, à 3 heures 30 p.m., au couvent de l'avenue Atwater. Toutes sont cordialement invitées.

"Visite d ..-D. d'Afrique aux foyers canadiens"

SOMMAIRE DU MOIS DE MAI

Les victoires de Marie en pays Kikouyou.
Dernier souvenir de Souk-El-Arba. —SrM. Conrad.
Nos écoles à l'Ouganda. — Sr Marie de l'Incarnation.
Mes vieux Kabyles. — Sr Marie-Philomène.
Variétés.
La Page des Aspirantes Missionnaires.

LE BORD ASYMETRIQUE



Ces sortes de chapeaux à grand bord relevé d'un côté et baissé de l'autre font fureur en ce moment. Malheureusement, toutes celles qui en portent n'étudient pas assez leur type avant d'en faire l'acquisition; pour supporter cette hardiesse de lignes, il faut, pour compenser, un visage aux traits extrêmement réguliers et un ovale très pur de visage.

Concert littéraire au Windsor

Au salon York de l'hôtel Windsor, aura lieu le 18 mai prochain, un concert littéraire, sous les auspices de l'Union des Gens de Chez Nous.

La partie musicale est préparée par M. Dantès Belleau, pianiste canadien, avec le concours de mademoiselle Anna Malenfant, contralto, et de M. Lucien Martin, violoniste.

Au programme littéraire, mademoiselle Jeannette Desaulniers, et M. Roland Juneau.

On peut se procurer des billets à "L'Action Canadienne Française", 1735 rue St-Denis, à la maison Archambault 500 est, rue Ste-Catherine. Pour renseignements, téléphonez à Lan. 7865 ou à Dol. 6677.

Chez les employées de magasins

Dimanche, le 10 mai, à 4 heures, p.m., aura lieu dans les salons de la Fédération Saint-Jean-Baptiste, 853 est, rue Sherbrooke, l'assemblée régulière de l'Association Professionnelle des Employées de Magasins.

Au cours de cette assemblée il y aura distribution des prix pour les élèves des cours de langue française et anglaise. Le rapport des activités de l'année sera donné par la présidente, Mlle Eglantine Phaneuf.

La partie récréative est confiée aux élèves des cours de diction, solfège et culture physique.

Toutes les associées et leurs amies sont cordialement invitées d'assister à cette assemblée qui promet d'être très intéressante.

(Communiqué).

Déjeuner en l'honneur de Mme Juliette Duray

Le déjeuner organisé par l'Alliance Canadienne pour le vote des femmes du Québec, en l'honneur de Mme Juliette Duray, avocat, aura lieu le lundi, 11 mai, à 1 heure, à l'hôtel Windsor.

Excursion de l'Alliance Canadienne

Les personnes qui n'ont pas encore échangé leurs cartes pour les billets de chemin de fer, pour l'excursion à Pointe-Fortune organisée par l'Alliance Canadienne pour le vote des femmes du Québec, demain, sont priées de se rendre à la gare Windsor, à 11 heures 30, heure avancée.

PETIT CARNET

PROCHAIN VOYAGE

Mesdemoiselles Lucienne, Jeannine et Thérèse Vallée seront du voyage à travers le Canada de l'Université de Montréal, en juillet, et feront aussi la croisière en Alaska.

Aux Anciennes de Saint-Henri

Les religieuses de Sainte-Anne, à Saint-Henri de Montréal, convient leurs anciennes élèves des pensionnats de la rue du Collège et de la rue Saint-Jacques, en leur maison de l'Ange-Gardien, 4025 rue Saint-Jacques, le jeudi, 28 mai prochain, à 2 heures de l'après-midi.

Cette réunion plénière (1871-1930) ménagera l'occasion de resserrer les liens de famille par la formation d'une amicale.

Prière de faire parvenir, sans autre invitation, son nom et son adresse à la Supérieure avant le 20 mai.

Réunion de l'Ass. Jeanne-Mance

La réunion mensuelle de l'Association Jean-Mance aura lieu le mercredi, 13 mai, à 7.30 heures p.m., à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Le Dr P. P. Gauthier en sera le conférencier. Tous les membres sont cordialement invités.

Tirage

AU PROFIT DES CONVALESCENTES

Les personnes dont les noms suivent ont souscrit pour le tirage de charité au bénéfice de l'hôpital Saint-Joseph des Convalescentes:

Mmes M. Beullac, E. Berthiaume, Léonce Plante, R.-N. Sylvestre, C. Bernier, A.-B. Beauchamp, Nap. Taillon, J.-F. Bernard, C. Martin, H.-J. Tellier, A. Fontaine, E. Watier, M. Paquette, G. Saint-Pierre, D. A. Fontaine, J.-D. Couture, J.-E. Corbeil, P. De Blois, G. Archambault, F.-X. Saint-Onge, S. Saint-Jean. Allard, A. Charbonneau, de Sainte-Scholastique, D. Valcourt, A. Gaudry, H. Galarneau, E. Therrien, D. Paradis, J. Beaulne, A. Emond, G.-A. Duclos, Saint-Jérôme. Mmes H. Barcelo, E.-D. Porcheron, E. Bertrand, J.-G. Gagnon, Z. Renaud, F.-X. Dandurand, Mlles O. Beauchamp, J. Verison, A. Lamothe, J. Bazil, M. Davis, C. Masson, M. Nadeau, M. A. Faucher, Beaudoin, J. Biron, A. Beaucage, E. Brunet, MM. les abbés Girard, Nicolet, Baillargeon, South Durham, Généreux, de Grantham, Lassonde, d'Arthabaska, Jos. Picotte, J.-A. Beaudet, de Kingsey Falls, Drs R. Amyot et B. Bastien, MM. Chas Lalonde, R. Fontaine, J.-U. Ethier, H. Beauchamp, R. Charlebois, G.-H. Delorme, J.-C. Bernier, A.-L. Côté, Vaillancourt Ltée., Clermont, Ltée., MM. J.-A. Sauvé, J. Robert, J.-C. Giroux, P. Bélanger, MM. Alph. Richard, D. Gaudry, L.-R. Hamelin, J. Caza, N. Ouellette, W. Bessette, M. Marchant, A.-G. Yon, E. Duhamel, E. Décarie, J. Routhier, A. Gauthier, O. Lussier, P. Larocque, L. Dansereau, L.-A. Marchand, J.-R. Préfontaine, A. Forget, E.-R. Vadeboncoeur, A. Marion, C.-T. Soucy et J.-A. Chevalier.

Les personnes qui désirent se procurer des billets pour le tirage peuvent s'adresser à Mme Hector Barsalou, 3425, Saint-Hubert, FRontenac 3035; Mme Eugène Desmarais, 534 Sherbrooke est, HArbour 7786; Mme C.-E. Gravel, 545 Davaar, ATlantic 3477; Mme O. Quesnel, 4612 Christophe-Colomb, FAlkirk 1776; Mme A. Lemoine, 83 Elwood, ATlantic 5312; Mme O. Asselin, 4283 Saint-Hubert, FAlkirk 1294; Mme L. Lepage, 4559 Saint-Hubert, FRontenac 9488; Mme F.-X. Fleury, 4752 de Brébeuf, Cherrier 1496; Mlle A. Bonneville, 4360 rue St-Denis, BElair 1828-W; Mlle Thérèse Patenaude, 343 chemin Sainte-Catherine, ATlantic 4645; Mlle Anita Champagne, 324, Sherbrooke est, LAncaster 6485; Mme A. Nault, 800 Mont-Royal est. La Librairie Granger, 56, Notre-Dame ouest. La Maison Ed. Archambault, 500, Sainte-Catherine est; L.-N. Messier, 1551, rue Mont-Royal est; Mlle Bonhomme, 96, 6ème avenue, Longueuil; L'Imprimerie Varin, 4479, rue Saint-Denis. A l'Hôpital Saint-Joseph des Convalescentes, 4585 rue de Berri, FAlkirk 1221.

Ce que disent les voisines

"Je suis employée dans un théâtre et c'est pour moi un problème de joindre les deux bouts, vu que je suis le soutien de ma mère et de mes soeurs. J'aimerais être bien mise mais n'ai guère d'argent à consacrer à ma toilette. Pour donner une apparence de variété à ma pauvre mise, je change la couleur d'une robe ou d'une paire de bas dès que la teinte originale s'efface. Je me sers toujours à cette fin des Teintures Diamond, teignant les robes et nuançant les bas. J'ai toujours obtenu des résultats si parfaits que mes voisines parlent du grand nombre de choses NEUVES que je possède.

"C'est notre préposée au vestiaire qui m'a appris comment me servir des Teintures Diamond. Elle dit qu'elle avait essayé toutes les teintures sur le marché mais qu'aucune autre n'accomplit un travail aussi splendide et n'est d'emploi aussi facile que les Teintures Diamond. Je comprends pourquoi ce sont les plus populaires au monde, et elles le méritent bien."

L. P., Montréal.

Conventum à Vaudreuil

L'Amicale Marie-Anne du Couvent de Vaudreuil aura sa deuxième réunion plénière, jeudi, le 28 mai prochain. Toutes les anciennes élèves sont cordialement invitées à ce rendez-vous familial. Réception à 2 heures précises (heure solaire).

Venez, chères anciennes, accourez nombreuses revoir et votre pensionnat et les maîtresses si heureuses de vous y accueillir. Adressez votre réponse dès maintenant, à Soeur Supérieure.

Au couvent de St-Remi

Le pensionnat de Saint-Remi de Napierville convie affectueusement toutes ses élèves à une réunion de famille où l'on procédera à l'organisation d'une Amicale, le 25 mai, à 9 heures a.m. La réunion coïncidera avec le jubilé d'or de la supérieure.

Répondez nombreuses, chères anciennes, et venez vous retremper dans la joie et la prière sous le regard de la Vierge et de sainte Anne.

Une réponse est sollicitée.

Aux anciennes du couvent de la C. N.-D. de Berthierville

La troisième réunion de l'Amicale aura lieu dimanche, le 24 mai, à deux heures p. m. (heure solaire).

Le comité d'organisation fait l'invitation pressante et cordiale à toutes celles qui ont étudié à ce pensionnat, à venir passer quelques heures avec leurs anciennes compagnes.

Laura CAISSE,
secrétaire.

MICHELLE LE NORMAND (*Madame Léo-Pol Desrosiers*): *Autour de la Maison.* (Illustrations de Madame Lionel de Bellefeuille).

Un des plus grand succès de librairie du Canada français, ce livre, dont la troisième édition vient de paraître, en est à son sixième mille. "Livre immorte) chef-d'oeuvre du terroir", ainsi le qualifiait notre poète Albert Lozeau à sa parution. Rempli d'originalité, de talet, d'émotion, ce livre intéresse tous les âges.

Au comptoir. $1.00: franco, $1.05

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241*

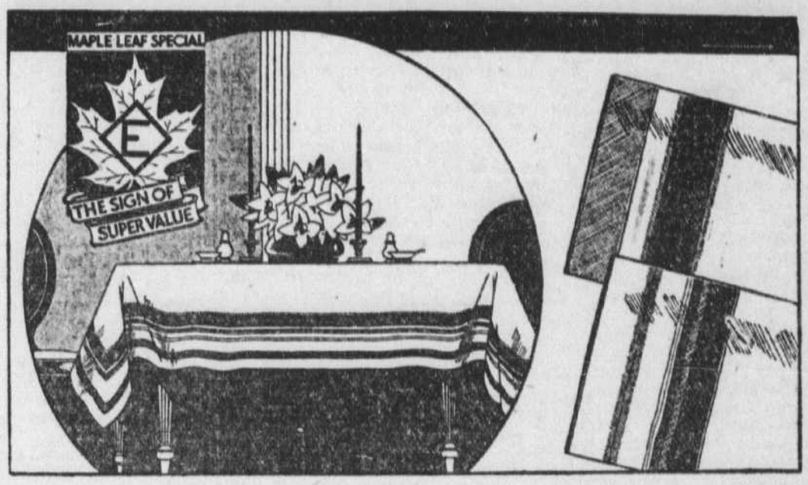
LAXATIF POUR LE BEBE ABATTU

Le système fragile du bébé s'insurge contre l'huile de ricin et les purgatifs violents; mais voici un remède qui lui convient parfaitement et qui fait le travail rapidement et de façon si douce que le bébé ne s'en aperçoit pas. Le Castoria de Fletcher calme les bébés et les enfants maussades, agités, les fait dormir; il rend tous les jours dans des millions de foyers, le bien-être et le contentement aux enfants fiévreux, constipés, mal en train. Le Castoria est exclusivement végétal, inoffensif, et recommandé par les médecins. Evitez les contrefaçons. La signature de Chas H. Fletcher est la marque du Castoria authentique.

CHEZ EATON

Spécial de la Feuille d'Erable

NAPPES EN BELLE TOILE NATURELLE



à des prix étonnants, lundi

.69 et .89

C'est ce que nous avons vu de mieux à ces prix jusqu'à présent. Nappes lavées et prêtes à servir, en belle toile épaisse et douce, aux gaies bordures en nuances arc-en-ciel de vert pomme, lilas, jaune, rose, bleu hollandais formant de jolies rayures. Dimensions environ 52 x 52 pouces, .69 — environ 52 x 68 pouces, .89.

Au deuxième chez Eaton — Rue Université

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL



LES MITES menaçent vos fourrures

Appelez HArbour 8191

et nous passerons chercher vos fourrures

VOS FOURRURES SONT EN DANGER constant durant l'été, si vous ne les mettez pas en emmagasinage

Dans nos voûtes, elles seront en sûreté contre les mites, la chaleur, le vol et le feu.

CHAS DESJARDINS & CIE LIMITEE
1170 Saint-Denis

Feuilleton du "Devoir"

LUCILE ET LE MARIAGE

par Pierre Alciette

24 (Suite)

Comme il tournait à l'angle de cette rue, il vit devant lui une femme qui marchait d'un pas jeune et rapide. Enveloppée dans un manteau gris qui la recouvrait tout entière, mince et menue, elle avait une allure glissante de chatte. M. de Ferlane, que le charme féminin ne laissait jamais indifférent, s'amusait à la suivre du regard. Mais il n'arrivait à découvrir d'elle autre chose qu'une jolie silhouette, deux chevilles nerveuses, deux petits pieds finement chaussés. Il la vit soudain s'arrêter, se placer de profil et regarder en l'air pour découvrir le numéro de l'immeuble devant lequel elle se trouvait. Le jeune homme reconnut aussitôt Thérèse Lefortin. En quelques pas, il fut près d'elle:

— Le hasard fait bien les choses, mademoiselle, fit-il en la saluant. Je suis ravi de vous rencontrer.

Thérèse étouffa un cri de surprise. Une vive rougeur couvrit ses joues pâles. Sans mot dire, elle tendit au jeune homme sa main gantée.

— Voilà bien des mois que je n'ai eu le plaisir de vous voir, continua-t-il sans remarquer le trouble de la jeune fille. Avez-vous passé de bonnes vacances? Vous deviez aller en Bretagne. Avez-vous "croqué" beaucoup de ciels bretons?

— Oui, j'ai travaillé, dit-elle en essayant de se dominer.

— Me permettrez-vous, alors, d'aller voir, dans votre atelier, vos dernières toiles? Vous savez combien j'apprécie votre talent.

Thérèse ne répondit pas.

— Et notre amie Mme de Luze. Y a-t-il longtemps que vous ne l'avez vue?

Même silence.

M. de Ferlane s'étonna tout à coup et, se penchant vers le visage de la jeune fille, il vit, dans ses yeux gris, miroiter des larmes qu'elle retenait avec peine.

Surpris, il demanda:

— Un chagrin? Pardonnez-moi... je vous parle sottement, tout au plaisir de vous revoir...

Elle fit un nouvel effort pour se dominer:

— Excusez-moi. Je suis bouleversée... J'ai tort de m'attarder... Je vais prévenir une famille... La mère d'une de mes amies se meurt ... Mon amie est seule... Adieu, monsieur...

Il s'empressa:

— Que me dites-vous là! Mais ne puis-je vous aider d'une manière quelconque, vous offrir... une voiture?

—Merci, fit-elle. C'est ici, tout à côté. Elle hésita une seconde:— Je vais chez les Villeroy. Vous les connaissez, ce sont vos amis, ajouta-t-elle avec aigreur.

—En effet, dit-il interloqué.

Mais déjà, mécontente d'elle-même, elle se ravisait:

—Je vais les prévenir que leur parente, Mme Nérel, est à l'agonie.

—Mme Nérel à l'agonie... Vous la connaissez?

—Sa fille Lucile est ma meilleure amie. Je vous expliquerai.

Le jeune homme restait ébahi de surprise. En même temps, il sentait confusément toute la profondeur du drame. Mais Thérèse, reprenant conscience de son devoir, lui tendait la main:

—Je vous laisse... Il me faut agir tout de suite. Venez me voir... un de ces jours.

Elle se sauva en courant. Quelques pas plus loin, elle s'engouffrait sous une porte cochère.

Lui l'avait regardée disparaître. Il se disait, machinalement, que sa visite aux Villeroy, après celle de Mlle Lefortin, ne pouvait avoir lieu et qu'il n'avait plus rien à faire en cet endroit. Mais il ne se pressait pas de partir. Une foule de pensées l'assaillaient.

Un mouvement nerveux fit glisser la petite tête de plâtre qu'il tenait sous son bras. Elle tomba et s'éparpilla sur le sol en mille débris informes. Il resta un moment à les contempler. Puis, s'avisant enfin qu'il était ridicule, il s'éloigna, tout pensif, vers sa demeure.

IX

Thérèse n'avait pas exagéré: Mme Nérel allait mourir.

Le mieux ressenti n'avait duré que quelques heures après lesquelles la vieille dame, brusquement, avait sombré dans un état proche de l'agonie.

Cela était survenu un peu avant le crépuscule. La jeune fille qui se trouvait seule, à cet instant, auprès de la malade, n'avait pu se méprendre aux signes avertisseurs. Elle s'étonna seulement de la rapide évolution du mal. Peut-être Mme Nérel avait-elle hâté, par de trop grands efforts de pensée et de parole, le dénouement?

En effet, dès que la porte s'était refermée sur Lucile, elle était sortie de la somnolence où elle paraissait plongée, et, faisant signe à Thérèse:

— Venez là, tout près. Je voudrais causer... coeur à coeur, avec vous.

La jeune fille avait tressailli au son de cette voix, tout empreinte d'une solennelle gravité. Soucieuse de ne pas trahir son émotion, elle s'était approchée et, d'un ton doucement autoritaire:

— Vous allez mieux aujourd'hui. Reposez-vous encore. Nous causerons demain.

Puis, adroite et vive, elle avait redressé les oreillers sous la tête de la malade.

Mais celle-ci avait pris au passage une des mains de la jeune fille, l'avait serrée dans la sienne et la caressait d'un geste lent:

— Asseyez-vous là, Thérèse, au bord du lit. Cet instant est probablement le dernier que je passe seule avec vous. Mes jours, — qui sait? — mes heures, peut-être, sont comptées.

Thérèse esquissa un geste de protestation. Mais Mme Nérel hocha la tête:

— Il y a des intuitions qui ne trompent pas, mon enfant... Depuis longtemps, sentant mes forces décliner, je pressentais la fin... Là mort n'a rien, en elle-même, qui doive nous effrayer. C'est pour chacun le terme inévitable de la vie. C'est le repos après la lutte...

Elle s'interrompit. Son souffle devenait plus court. Elle faisait un effort si visible pour parler que Thérèse, de nouveau, s'effraya. Craignant que la malade épuisât ainsi ses faibles forces, elle essaya de lui imposer silence.

Mais, quand elle eut repris haleine, Mme Nérel s'obstina:

—Il est plus difficile de bien vivre que de bien mourir. Ce que je voulais vous dire, Thérèse, c'est ceci: ma Lucile va rester seule, sans appui, sans guide dans la vie. Je sais que son oncle l'aime sincèrement. Mais il n'est pas libre dans ses affections. Lucile est presque une enfant; son âme ne s'est pas encore formée dans la douleur. Je lui ai inculqué la notion du devoir. Son coeur est sain. Pourtant, l'être humain est faible...

Mme Nérel eut une légère suffocation. Elle ferma les yeux. Sur son visage passèrent, comme des ondes, quelques contractions douloureuses. Elle resta un instant sans parler, retenant dans sa main crispée la main de Thérèse. De minute en minute, son souffle se faisait plus court.

Cette aggravation évidente était de plus en plus pénible à la jeune fille. Elle désirait le retour de Lucile et elle l'appréhendait à la fois, songeant au choc douloureux qu'allait recevoir son amie... Pourtant, il fallait au plus vite aller quérir le médecin. Dans sa pensée, elle calcula le temps que devait durer l'absence de Lucile et conclut: "Elle ne sera pas ici avant une heure...

(à suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

LA VIE MUSICALE

L'union des musiciens veut faire parler d'elle — L'homme d'affaires américain — Un dernier concert d'orgue — Les Peintres de la Montée Saint-Michel

Une semaine de retard ne compte pas quand il s'agit d'une question de principe. C'est l'Union des musiciens, local 406 de l'Union internationale américaine à Montréal, qui a posé le principe, ou ce qu'elle dénomme tel, et elle n'a pas à se plaindre si tout le monde ne l'envisage pas comme elle le veut.

La semaine dernière l'Heure Provinciale avait engagé Mlle Victoria Cartier et M. Roland Poisson pour jouer une sonate piano et violon, — que ce soit M. Henri Letondal qui ait engagé Mlle Cartier et que celle-ci ait demandé à M. Poisson de lui servir de partenaire, ou que ce soit le contraire, ou qu'il ait fait les deux engagements lui-même, peu importe.

L'Union défendit à M. Poisson, unioniste, de jouer avec Mlle Cartier, non-unioniste, et la pianiste dut se pourvoir ailleurs, dans la personne de Mlle Marie-Jeanne Frigard, qui n'appartient pas à l'union, ce qui ne l'empêche pas, croyez-moi, d'être aussi bonne violoniste que les messieurs de l'Union.

Les personnalités de Mlle Cartier, de Mlle Frigard et de M. Roland Poisson ne sont nullement en jeu, ni pour l'Union, ni pour le public. D'autres engagements m'ont empêché d'entendre Mlles Cartier et Frigard, mais, les connaissant toutes les deux, je n'ai aucun doute que la Sonate no 5 de Beethoven n'ait reçu d'elles le meilleur traitement.

Il n'est donc question ici que de l'acte posé par l'Union.

Que l'Union ait été fondée en temps opportun, à une époque où certains abus existaient, réels et criants, nul n'y contredira. Que l'Union soit encore nécessaire pour empêcher que ces abus renaissent, tout le monde en convient. Mais de là à se croire maîtresse de dicter aux musiciens qui jouera ou ne jouera pas en soliste, — une sonate est un duo de deux solistes, et pas un morceau de violon avec accompagnement de piano, ou de piano avec accompagnement de violon, comme on voudra,—il y a une marge que même l'Union ne saurait sauter, sans s'exposer à se faire dire que pareil empiétement risque fort de lui aliéner totalement le peu de sympathies qu'elle conserve encore en dehors et même en dedans de ses rangs.

Il n'est aucunement question de savoir si Mlle Cartier devrait entrer dans l'union pour pouvoir jouer de la sonate avec un violoniste de l'union. Cela, c'est son affaire et nul n'a à y mettre le nez.

Ces messieurs de l'union pourraient peut-être se rappeler qu'à l'occasion ils ont besoin des musiciens non unionistes et des autres non-unionistes qui ne sont pas musiciens et qui peuvent les aider. Il y a environ un an, alors qu'ils écrivaient à tous les journaux pour supplier leurs lecteurs de les aider dans le *lock-out* des théâtres et contre la *canned music*, ils ne se sont pas adressés aux seuls membres de l'Internationale, mais à tout le public, aux musiciens et à ceux qui ne le sont pas, aux membres de leur propre union et à ceux des unions qu'ils ne reconnaissent pas et ils n'ont refusé l'aide de personne. Est-ce parce qu'aujourd'hui ils croient avoir regagné toutes les positions perdues qu'ils relèvent la tête?

Ce n'est pas parce que leur constitution et leurs règlements leur reconnaissent un droit que tout le monde est obligé de s'incliner devant cette constitution et ces règlements.

C'est une excellente chose que de maintenir ses droits, mais pas au dépens du bon sens et au risque de se rendre intolérable.

Quand Maurice Ravel, qui n'est unioniste ni en France ni ailleurs, a donné son concert à Montréal et s'il eût eu besoin d'un violoniste au lieu d'une chanteuse pour *Schéhérazade* et de M. Léo-Pol, pour *Ma Mère l'Oye*, l'union fût-elle intervenue pour lui dicter qui il dût engager et qui il dût refuser? Le local 406 n'eût pas osé poser son ultimatum, sous peine de tomber dans le ridicule.

Si Serge Koussevitzki, qui dirige la non unioniste Symphonie de Boston, venait diriger un orchestre à Montréal, le local 406 interdirait-il à ses membres de jouer pour lui?

Aucun de nos maîtres de chapelle, que je sache, n'appartient à l'union, comme tel. Dans le cas où l'un d'eux donnerait un concert avec son choeur et qu'il aurait besoin d'un orchestre d'accompagnement, l'union l'empêcherait-elle de trouver un orchestre?

Tout cela, c'est possible, mais ce n'est pas probable, loin de là, car il y a des limites que même l'union ne saurait et n'oserait franchir.

Faudrait-il rappeler à ces messieurs l'aventure des Chanteurs de Montréal, l'année où ils présentèrent l'*Elie* de Mendelssohn, alors que M. Jean Goulet eut juste trois jours pour remplacer l'orchestre de professionnels déjà tout engagé, par un orchestre de fortune qui, — ne l'en blâmons pas, ce n'était pas de sa faute, — massacra l'oeuvre? Ces messieurs sont-ils convaincus qu'en cette occasion, les auditeurs qui entendirent jouer de pareille façon *Elie* ont préféré passer une mauvaise soirée à voir l'union céder devant les instances de M. Jean Goulet?

Je crois que Mme Hortense Lord n'appartient pas à l'union. On n'a pourtant pas empêché M. Roland Poisson de donner un concert avec elle, il y a quelques années. Ou si Mme Hortense Lord appartient à l'union, on n'a pas osé lui défendre de donner des concerts avec Mlle Madeleine Monnier.

Jacques Thibaud et Alfred Cortot n'appartiennent à aucune union. Je ne crois pas qu'on défende jamais au propriétaire d'une salle de concert affilié à l'union de leur permettre de jouer dans sa salle.

Alors, à quoi rime la défense faite à M. Roland Poisson de jouer une sonate de Beethoven, ou de n'importe qui avec Mlle Victoria Cartier?

Il y a telle chose qu'une corde qui se casse pour avoir trop tiré dessus. L'union semble souvent tirer un peu trop fort sur certaines ficelles. Qu'elle prenne garde qu'elles ne se cassent toutes, si elle ne veut pas qu'il lui arrive ce qui est arrivé à l'union de Boston avec la Symphonie, quand M. Pierre Monteux devint chef d'orchestre.

* * *

Chez nous, quand un *business man* ne se contente pas de savoir juste ce qu'il faut pour conduire ses affaires, de poser devant le photographe avec l'air sévère et renfrogné d'un *Je sais tout* rébarbatif, de ne causer en soirée que de politique et d'éducation des masses, on dit: "Ce n'est pas un homme sérieux" et on lui prédit la banqueroute. Avoir le sourire, c'est un crime, pratiquer un art, c'est un péché.

Aux Etats-Unis, qu'on nous présente comme l'incarnation du matérialisme brutal, le type de l'homme d'affaires, comme nous le vénérons, devrait donc régner par-dessus tout, et les grands financiers, les grands industriels, devraient n'être que des êtres hommes d'une seule vocation comme on veut qu'ils soient.

Est-ce vrai? Appelons en témoignage la revue hebdomadaire d'un grand journal d'information, le *Herald Tribune*, de New-York. Voici en effet une liste de personnes dont on ne niera pas la prééminence dans le monde des affaires et qui s'enorgueillissent d'aptitudes pratiques, dans le domaine de l'art, égales à des professionnels souvent très réputés:

William Hartman Woodin, président de l'*American Car and Foundry Company*, numismate, violoniste, compositeur de musique, a souvent fait jouer de ses oeuvres à la radio, a donné un concert au théâtre Schubert, en février 1930.

Clarence H. Mackay, président de chemins de fer et de télégraphes, président du *Philharmonic Orchestra*, compositeur, chef d'orchestre.

Otto H. Kahn, banquier, président du *Metropolitan*, violoniste et violoncelliste.

John D. Rockefeller, jr., financier et philanthrope, violoniste.

Charles M. Schwab, président du trust des aciéries aux Etats-Unis, violoniste, pianiste, chanteur, ancien élève d'un élève de Liszt, joue à ses concerts hebdomadaires du dimanche, chez lui.

Chas. G. Dawes, général dans l'armée américaine, diplomate et financier, auteur du fameux projet des remboursements de guerre, est un auto-didacte en harmonie et contrepoint, pianiste et compositeur. Fritz Kreisler aime assez sa musique pour avoir inscrit sa "Méladie en fa" dans ses programmes.

Chez ceux qui s'intéressent à d'autres arts que la musique, le journal cite:

Albert Gallatin, peintre.

Acher H. Huntingdon, dessinateur, fondateur du *Huntingdon Museum of Spanish Art and Literature* à New-York.

Clarence Dillon, président de *Dillon Read and Co.*, dessinateur et peintre.

J. Pierpont Morgan, banquier, historien (les églises protestantes, la Bible, Shakespeare), savant philologue (entre autres choses: le Copte). C'était un intime de Mgr Batti, qui restaura pour lui sa collection des exégèses du 7e siècle, et le Pape Pie XI lui a conservé sa précieuse amitié.

Bernard M. Baruch, financier, collectionneur de livres rares, surtout romans.

Andrew Mellon, — est-il besoin de le présenter? — collectionneur de livres rares et de reliures précieuses.

Henry Ford, fondateur de l'extraordinaire musée qui porte son nom à Dearborn, fonds inépuisable de matériaux pour l'histoire de l'Amérique.

* * *

La saison des concerts s'achève. Les concerts d'orgue en particulier paraissent finis, du moins n'en reste-t-il plus qu'un, peut-être deux avant l'été. Pendant la saison, M George-M. Brewer a bravement et superbement donné ses vingt-cinq concerts dominicaux. M. Benoit Poirier n'en a guère donné que trois au lieu des quatre ou six qu'il avait l'habitude d'offrir. A la salle Victoria de Westmount, il en a été donné plusieurs au courant de l'automne et de l'hiver. C'est une innovation.

Il se pourrait que M. Charles-M. Courboin vint ces mois-ci inaugurer l'orgue dans l'une de nos églises. Mais il semble que celui que donnera M. Rodolphe Pépin à Westmount, le soir de l'Ascension (14 mai), doive être le dernier. Aussi je m'empresse de le signaler dès aujourd'hui à tous ceux qui aiment la musique d'orgue. M. Rodolphe Pépin, un compatriote à nous, habite les Etats-Unis, puisqu'il semble qu'on doive malheureusement forcer nos compatriotes artistes à s'exiler. Voyez en effet, combien de nos églises qui possèdent de fort beaux instruments et qui ne les confient qu'à des amateurs dont la profession est toute autre que la musique, où, ce qui est pis encore, à des incapables. Il fut l'élève à Paris de MM. Joseph Bonnet et Marcel Dupré, et l'on en dit le plus grand bien. Son programme, que nous publions sous la rubrique *Musica*, mérite d'être entendu.

* * *

Dans une lettre à la *Presse* du 5 mai, M. J. Jutras, au nom des Peintres de la Montée Saint-Michel, pose cette question:

Maintenant les peintres de la Montée Saint-Michel qui ont donné maintes expositions de tableaux à Saint-Sulpice se demandent si à côté de la musique, on ne pourrait pas faire une petite place (veut-il dire au Conservatoire?) *à la peinture et mettre une salle à la disposition des artistes canadiens, pour donner quelques expositions? Ne pourrait-on donner aux peintres, graveurs, dessinateurs, sculpteurs, la chance de faire valoir leur talent en accordant dans ce Conservatoire* (oui: il s'agit bien du Conservatoire) *un coin pour y donner leurs expositions? A côté de la musique, il y a la littérature, la peinture, la sculpture, qui ont également droit à l'encouragement...*

Excusez du peu! Littérature, peinture, sculpture, dessin, gravure se sont donné la main pour empêcher la musique d'entrer à la Bibliothèque Saint-Sulpice. Ils ont gagné leur point et gardé la bibliothèque. Maintenant, ils n'ont plus assez de Saint-Sulpice et de ses salles pour y garder les livres et y exposer des tableaux, des statues, des dessins, ils demandent que le Conservatoire leur offre *une petite place*, une toute petite place, pour y loger le surplus de leur production. Ou alors, serait-ce que les Peintres de la Montée Saint-Michel sont au ban des peintres tout courts et qu'ils demandent asile?

Pourtant il y a un moyen de tout concilier, tant le Conservatoire est bon prince pour ceux qui ne le furent pas. Il faudra décorer le Conservatoire et sa salle de concerts et les murs n'y manqueront pas pour les tableaux, ni les encoignures et les niches pour les statues et les bustes. Que les Peintres de la Montée Saint-Michel et les autres peintres, dessinateurs, graveurs et sculpteurs au nom desquels ils présentent leur supplique, fassent du Conservatoire leur exposition permanente d'oeuvres permanemment y placées. Tout le monde sera satisfait: la peinture, la sculpture le dessin et la gravure seront assurés de pouvoir exposer leurs oeuvres à demeure et le Conservatoire aura obtenu sans frais de s'orner pour l'oeil. Quant à la littérature, n'aurait-elle plus toujours la place qu'il lui faut à Saint-Sulpice?

Frédéric PELLETIER

MUSICA

(Ces notes sont fournies par les impresarii. Nous leur en laissons toute la responsabilité).

Les communiqués de concerts ne doivent pas être adressés à M. Fréd. Pelletier, car ils lui sont alors transmis comme lettres personnelles et risquent, s'ils arrivent trop tard, d'être renvoyés à la semaine suivante ou mis de côté. Il faut les adresser directement à MUSICA, le "Devoir", 430, Notre-Dame est, Montréal.

Les Disciples de Massenet

Voici l'intéressant programme du concert des *Disciples de Massenet* qui sera donné mardi soir à l'hôtel Queen sous la direction de M. Charles Goulet et sous la présidence d'honneur de M. M. J. Gibbon, directeur du Service de la Publicité du Canadien Pacifique.

1.—O Canada!

2.—a) Plaisir d'Amour.. Martini. Soliste, Mlle M. Duchesnes.

b) Brunette du XVIIIe siècle.

c) Chant Nocturne du Voyageur, Schumann.

d) Bienheureux est celui. (Cavalleria Rusticana) Mascagni. Soliste, Mlle J. Prud'homme.

LES DISCIPLES DE MASSENET

3.—a) Comme la nuit. Bohm.

b) Chanson Norvégienne. Fourdrain. Mlle M. Duchesnes, (D. de M.).

4.—a) Hymne à la nuit, Arnoud.

b) She never told her love, Haydn

c) Absent, Metcalf.

d) Quatuor des Pharisiens, (Jean le Précurseur), Couture.

Le Quatuor Imperial

5.—Air de la Traviata, Verdi, Mlle J. Prud'homme, (D. de M.).

6.—a) La rose, Coquard.

b) Quand mon mary, Lassus.

c) Et moi, je m'enfuyais, Harm. de Whitehead.

d) Boum Badiboum, arr. de P. Gauthier, harm. d'Oscar O'Brien.

Les Disciples de Massenet.

7.—Serenata, Cajani.

Quatuor Instrumental (dir. prof. Jean Goulet).

8.—Proclamation des candidates.

9.—Tirage.

10.—Gloire à toi, Seigneur (ext. de Enfant Prodigue), Debussy.

b) Sélection vocale sur les Contes d'Hoffmann. Offenbach.

c) Salade Italienne, Genée.

Les Disciples de Massenet

11.—Gypsy Airs, Sarasate.

Mlle M.-J. Frigard, violoniste.

12.—A la claire Claire Fontaine, Harm. de Louis Bédard.

b) Le Bal chez Boulé, harm. de Louis Bédard.

c) Là-bas, dans ces montagnes, harm. de Louis Bédard.

d) Ah! si mon moine voulait danser, harm. de Louis Bédard.

Le Quatuor Imperial.

13.— Passepied (le Roi s'amuse), Delibes.

Quatuor Instrumental (dir. Prof. Jean Goulet).

14.—Interprétation d'un Menuet.

15.—Interprétation de 10 Danses de Limousin. Harm. d'O'Brien.

Les Disciples de Massenet.

16.—Dieu sauve le roi!

Au piano d'accompagnement: MM. Jean Moreau, Louis Bédard et Charles Goulet; maître de la danse: M. J.-B. Piché.

Récital d'orgue de M. Rodolphe Pépin

C'est jeudi soir, le 14 mai, à 8 h. 45, sur les grandes orgues du Victoria Hall, à Westmount, que l'on entendra M. Rodolphe Pépin.

Cet organiste est non seulement un brillant virtuose, mais en même temps, un des interprètes les plus marquants des oeuvres de l'Ecole Classique et Moderne.

Il n'est pas sans intérêt de signaler aux véritables amateurs d'orgue que M. Pépin jouera la Fantaisie et Fugue en sol mineur, cet incomparable chef-d'oeuvre du Maître des Maîtres: Jean Sébastien Bach.

Son programme comporte aussi un choix des plus intéressants parmi les compositions de Widor, Bonnet et Dupré. C'est surtout dans les admirables Variations de Bonnet, où les difficultés de toutes sortes semblent s'être donné rendez-vous, que nous pourrons juger de la virtuosité de cet artiste.

Les élèves de Mlle Marier

Le récital annuel des élèves de Mlle Marier, professeur de chant, aura lieu cette année, à la salle St-Sulpice, rue St-Denis.

Les élèves, en grand progrès, préparent un programme qui surpassera en beauté et en sûreté, ceux des années dernières.

Cette audition est fixée au 4 juin.

Au Séminaire de Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 9, (D.N.C.). — A l'occasion de la fête du supérieur, M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, les élèves du Séminaire de Saint-Hyacinthe ont interprété mercredi soir la pièce de Casimir Delavigne: *Les Enfants d'Edouard*.

Un magnifique programme musical, sous la direction de l'abbé Rosario Vadnais, a été exécuté. De nombreux anciens s'étaient rendus au Séminaire pour la circonstance.

Les acteurs au programme étaient MM. Yvan Perreault, Pierre-Paul Mongeau, Louis-Philippe Bélaire, Gérard Delâge, Lomer Racicot, Armand Provencher, Rosario Lavallée, Edouard Boutin, Lauréat René, Wilfrid Bouffard, Joseph Goyette.

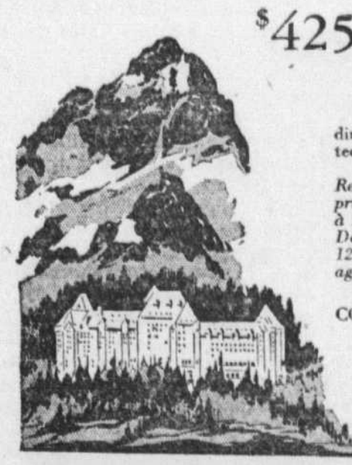
Service du 30e jour pour feu l'abbé F.-X. Rabeau

Le onze mai prochain, à 8 heures et demie a.m., sera chanté dans la chapelle de la maison-mère des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, un service pour le repos de l'âme de l'abbé François X. Rabeau, bienfaiteur de la communauté.

ERNEST LAVIGNE
Organiste à St-Jean-Baptiste
Professeur de piano, orgue, théorie, solfège.
958, avenue Duluth Est
Tél. FRontenac 5344 - Montréal

RECITAL D'ORGUE
par
Rodolphe PEPIN
AU VICTORIA HALL
le jeudi soir, 14 mai à 8 h. 45
Billets: 85c et $1.10, en vente chez Archambault et Willis.

EXCURSION DE LA FETE VICTORIA
à NEW-YORK
Par voie ferrée exclusivement — aménagement et service de première classe.
LE PRIX SPECIAL
— $28.75 —
comprend:
3 Jours à New-York
Logement au "New Lincoln Hotel" (plan européen), tournée d'exploration — "Le Grand Tour de New-York"
Départ de Montréal vendredi, le 22 mai, à 8 h. 20 du soir, heure normale.
Arrivée à Montréal mardi, le 26 mai à 8 h. 10 du matin, heure normale.
Supplément de prix en Pullman.
Pour retenue de places et autres renseignements, s'adresser à
THOS COOK & FILS
Immeuble "Morgan Trust"
1455 avenue Union, Montréal
MArquette 9219

Banff... Lac Louise
VANCOUVER—VICTORIA
et en plus...
l'Alaska et le Yukon
avec
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
$425 tous frais compris. 23 jours, du 8 au 31 juillet.

Direction personnelle de M. AUGUSTIN FRIGON, directeur général de l'enseignement technique de la province de Québec.
Renseignements supplémentaires, imprimés descriptifs, etc., sur demande à M. Augustin Frigon, 1430 rue St-Denis; à l'Université de Montréal, 1265 rue St-Denis, Montréal, ou aux agents du Pacifique Canadien.
CONVOI, BATEAUX, HÔTELS du
PACIFIQUE CANADIEN
Pour tous autres renseignements, prospectus, inscription, etc, adresser
Le DEVOIR, Service des Voyages
430, Notre-Dame Est - Tél. HArbour 1241 - Montréal


Croisières de Vacances
GOLFE ST-LAURENT
Gaspé, Iles du Prince-Edouard, de la Madeleine, Terre-Neuve, Côte Nord, le Saguenay.
Du 23 juin au 3 juillet.
De Montréal $125
De Québec $115
LES BERMUDES
De Montréal et retour par le golfe et l'Atlantique.
Départs tous les 15 jours.
10 jours $100
Retour facultatif via New-York.
LES ANTILLES
De Montréal et retour à Nassau et la Jamaique
24 jours $180
De Halifax ou Boston et retour aux Bermudes et les Iles sous le Vent
18 jours $170
De Halifax ou Boston et retour— les Antilles et la Guyane
32 jours $210
NOUVELLE-ORLEANS
De New-York par l'Atlantique et le golfe du Mexique
Départs tous les samedis
10 jours $110
Billet valide sans majoration pour la visite de l'Acadie Louisianaise.
Choix de voyages en Europe...
Demandez notre brochure de 28 pages, gratuite, contenant toute une variété d'itinéraires.
Pour tous autres renseignements, adresser:
Service des Voyages LE DEVOIR
430, Notre-Dame Est,
Tél. HArbour 1241 - Montréal
Chèques de voyages, assurances bagage et accidents, obtention de passeports.

Voyage au Saguenay
8ème excursion annuelle des Zouaves de l'Immaculée-Conception
à bord du luxueux vapeur
"LE TADOUSSAC"
de la C.S.S. Line
Départ de Montréal, vendredi, 3 juillet, à 7 h. p.m.
Retour à Montréal, lundi, 6 juillet, à 7 h. 30 a.m.
On visitera les caps Trinité et Eternité, la région du lac St-Jean, Québec, La Malbaie où aura lieu la messe du dimanche.
Le R. P. J. Primeau, S.J., aumônier des Zouaves, accompagnera les voyageurs, ainsi que d'autres PP. Jésuites et plusieurs prêtres.
Billets maintenant en vente
Pour toutes informations, s'adresser à
M. H.-C. CORNELLIER,
président,
4265 Des Erables (Amh. 1226)
DEMANDEZ LE PROGRAMME.

LISIEUX!
(Saint-Christophe)
LOURDES!!
ROME!!!
LE GRAND
PELERINAGE CANADIEN
sous la direction spirituelle
du Rév. Père André Marie Reeves-Gravel, o.s.m.
Directeur de "L'APOTRE de SAINTE THERESE"
oragnisé et dirigé par:
L'Office central de Ste-Thérèse
L'Archiconfrérie de St-Christophe
4209, rue Brébeuf - Montréal
en collaboration avec la:
(Service Canadien de langue Française)
WHITE STAR LINE
SERVICE CANADIEN


L'HISTOIRE de la NOUVELLE FRANCE
se déroulera sous vos yeux au cours de cette
CROISIERE SUR LE SAINT-LAURENT
sous les anspices de
L'UNIVERSITE DE MONTREAL
Le 23 juin, le luxueux paquebot New Northland partira de Montréal pour une croisière sur le Saint-Laurent. L'itinéraire suivi est tout à fait nouveau. Le navire fera complètement le tour du golf, s'arrêtant à plusieurs endroits sur les deux rives, entre autres à l'Ile du Prince-Edouard, aux Iles peu connues de la Madeleine et à Terre-Neuve.
Cette croisière comporte la visite des lieux qui furent le berceau du peuple canadien et où Champlain, Lasalle, Montcalm fondèrent les premiers établissements dans le nouveau monde.
Tout Canadien devrait faire ce pèlerinage historique.
Pour tous renseignements, s'adresser à
M. Damien Jasmin, *Sous-secrétaire général de l'Université de Montréal.*
Clarke Steamship Co. Ltd. *immeuble Square Dominion, Montréal.*
ou à votre agent local de voyages
Pour tous autres renseignements, prospectus, inscription, etc., s'adresser
Le DEVOIR, Service des Voyages
430, Notre-Dame Est - Tél. HArbour 1241 - Montréal

De NEW-YORK en ANGLETERRE FRANCE ALLEMAGNE
Accommodations splendides. Service insurpassé. Pour renseignements, s'adresser à n'importe quel agent local ou à
1173 Place Phillips Montréal, P.Q.
Les *plus rapides* NAVIRES AU MONDE
BREMEN EUROPA
MOINS DE 6 JOURS sur L'OCEAN via Cherbourg — 6 jours à Brême
NORTH GERMAN LLOYD
Ou voyagez par le navire de messageries **COLUMBUS**
Autres départs réguliers, chaque semaine, de populaires paquebots-Lloyd à cabines.


NEW-YORK PLYMOUTH **LIGNE** HAVRE PARIS
FRANCAISE
POUR SE RENDRE EN EUROPE AVEC TOUT LE CONFORT ET LE LUXE VOULUS.
D'un quai couvert à New-York à un quai couvert au Havre. Le train pour Paris attendant au quai. En six jours en Angleterre. Confort sans égal, cuisine française.

New-York — Plymouth — Havre			
ILE DE FRANCE	15 mai	5 juin	24 juin
PARIS	22 mai	12 juin	1 juil.
FRANCE	29 mai	17 juin	6 juil.
New-York — Plymouth — Havre			
LAFAYETTE	21 mai	18 juin	16 juill.
DE GRASSE	4 juin	2 juil.	30 juil.
New-York — Vigo — Havre			
ROCHAMBEAU	30 mai	27 juin	23 juil.

Traversées faites à loisir. Paquebots grands et confortables, d'une seule classe. Prix raisonnable.
Prix minimum de cabine **$137.50**
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
Edif. Canada Cement, Place Philippe, Montréal, P.Q. Tél. MArquette 2361, ou aux agents locaux.



CE QUE NOUS AVONS VU EN LOUISIANE...

Le témoignage de Monseigneur Camille Roy — La terre des bayous — Les origines des Acadiens de la Louisiane — Bref historique de notre course à travers le pays — La survivance louisianaise

LE DISCOURS DU R. P. BERNARD — LA PROCLAMATION DU MAIRE DE HOUMA

*Nous empruntons à l'*Action catholique *cet article de Mgr Camille Roy, le très distingué représentant de l'Université Laval et du vieux Séminaire de Québec dans notre voyage en Acadie louisianaise. C'est un témoignage de premier ordre:*

Le voyage des délégations acadienne et canadienne en Louisiane restera comme un évènement historique. Après 175 années de séparation, des frères se sont retrouvés, des groupes de langue française ont repris contact, et ont réaffirmé leur volonté de survivre.

C'est par l'immense vallée du Mississipi que nous sommes descendus vers l'embouchure du grand fleuve. Nous reprenions la route des découvreurs, et beaucoup aussi leur rôle. Toute une chaine de postes et de forts reliait autrefois Québec à la Nouvelle-Orléans, et constituait comme une armature solide de l'immense empire colonial de la France. Il ne reste guère de tout cela que des souvenirs: au Fort de Chartres, où nous entendîmes des bribes de français, et où des anciens nous chantèrent encore la "Guignolée"; à Natchez, où l'évêque, Mgr Gerow, rappela avec une sympathique érudition, à la fin du banquet qui nous fut offert par la ville, l'oeuvre des missions françaises établies jadis par les Jésuites et le séminaire de Québec le long du Mississipi et jusqu'aux rives méridionales de la Louisiane. Toutes ces visions rapides et mélancoliques d'un passé disparu devaient accentuer le contraste entre tant de ruines qui achèvent de crouler, et tant de vie surabondante qui s'épanouit encore en Acadie louisianaise.

LA TERRE DES BAYOUS

Les Acadiens de la Louisiane vivent assurément. Ils vivent d'une vie matérielle que leur assure la terre fertile, inépuisable qu'ils habitent. Monseigneur Jeanmard, l'évêque si sympathique de Lafayette, nous disait samedi soir, 18 avril, à Pont Breaux, son village natal, que la Providence avait visiblement récompensé de leurs douloureux sacrifices les déportés de 1755 qui vinrent en Louisiane, et qui s'établirent le long du bayou Tèche: elle les conduisit dans une véritable terre promise, où coulent le lait et le miel. Ce sont les expressions mêmes de Mgr Jeanmard. Et depuis trois jours que nous parcourrions les campagnes du diocèse de Lafayette, les plaines si riches couvertes déjà de la végétation luxuriante du printemps louisianais, où poussent les moissons nouvelles de maïs, de riz et de canne à sucre, plaines ardentes dont le sol couleur d'ocre paraît s'enflammer sous le soleil, nous pouvions mieux comprendre la comparaison biblique dont se servait le distingué prélat. La terre des bayous est une terre d'abondance. Les Acadiens du Canada ne la foulèrent pas sans quelque envie jalouse; les Acadiens de la Louisiane y jouissent d'une prospérité qu'eux-mêmes ne connaissent pas toujours.

Napoléon au moment de signer, en 1803, le traité de cession de la Louisiane, disait: "Si je réglais mes conditions sur ce que ces vastes territoires vaudront aux Etats-Unis, les indemnités n'auraient point de bornes". Et nous eûmes bien l'impression que la Louisiane fertilisée par les eaux grasses et ramifiées du Mississipi, est un pays d'immense richesse économique.

Nos frères acadiens y vivent donc; et ils s'y sont merveilleusement multipliés. Ils sont apporté à ce pays d'adoption le capital de leur travail et de leurs vertus.

On sait que la Louisiane, comme le Canada, fut une colonie trop longtemps négligée par sa métropole française. Toutes deux possédaient d'inégales et immenses ressources. La Louisiane remontait, par la vallée du Mississipi jusqu'à ce pays des Illinois, qui fut longtemps entre elle et le Canada, un sujet de contestation. Mais, par le fait de l'incurie administrative, cette colonie fondée en 1699 par d'Iberville, était encore dans l'enfance en 1757, comme le déclarait alors Bougainville. En 1763, au moment où le traité de Paris la déchirait en deux, et en livrait les morceaux à l'Angleterre et à l'Espagne, elle ne comptait guère plus de 1200 colons. Bienville, qui, pour favoriser davantage l'industrie agricole, la véritable richesse de la Louisiane, avait fait remonter de Biloxi à la Nouvelle-Orléans qu'il fonda en 1718, la capitale de la colonie, n'avait pas réussi à secouer suffisamment l'inertie des ministres de Louis XV.

L'APPORT ACADIEN

La déportation acadienne devait être profitable à la Louisiane. En 1756 s'y étaient réfugiés 800 exilés. D'autres les rejoignirent quelques années plus tard et par des routes diverses. Les uns revinrent de France, où ils étaient d'abord retournés; d'autres, qui s'étaient dirigés vers les Antilles françaises, recherchèrent d'instinct leurs frères louisianais pour reformer avec eux la famille dispersée; d'autres enfin, déposés sur les côtes des Etats du Sud américain, mal accueillis à cause de leur catholicisme, se frayèrent une voie par l'intérieur des terres à travers la Georgie où les Carolines, vers le Mississipi, pour descendre ensuite en Louisiane. Entre le 1er janvier et le 13 mai 1765, 650 Acadiens arrivaient à la Nouvelle-Orléans et ils étaient dirigés vers les établissements d'Attakapas et d'Opelousas.

D'autres groupes vinrent encore peu à peu fortifier ces nouvelles colonies de race française, si bien que l'on évalue à 1800 le total que l'apport acadien avait en 1780 fourni à la Louisiane. Bien plus tard, un mouvement de rapatriement fortement organisé ramena de France en Louisiane près de 3,000 Acadiens. C'en fut assez pour assurer à la Louisiane méridionale la suprématie ethnique de l'élément français.

Combien sont-ils aujourd'hui, les Acadiens louisianais, après 175 années de vie américaine?

On a essayé de préciser le chiffre de cette population. M. Dudley Leblanc, chef de la délégation venue au Canada l'an dernier, déclarait qu'ils sont là-bas 400,000. Des statistiques préparées d'après le recensement des paroisses, établissent que sur une population totale de 2,095,096, il y en a 719,050 d'origine française. Tous ne sont pas Acadiens, mais en fixant à peu près à 200,000 le nombre de ceux qui ne sont pas de descendance acadienne il reste tout de même environ 500,000 qui sont là issus des anciens exilés de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Acadie canadienne.

Il n'est que juste d'ajouter que là-bas les Acadiens, par la force de leur natalité et de leur influence, ont absorbé un grand nombre de familles espagnoles et allemandes qui vivaient à côté d'eux.

Les populations acadiennes de la Louisiane sont répandues un peu partout dans la partie méridionale de l'Etat; elles sont surtout groupées dans le territoire qui forme aujourd'hui le diocèse de Lafayette. Ce sont les paroisses de ce diocèse que nous avons d'abord visitées.

COURSE TRIOMPHALE

Une heure après notre arrivée à la Nouvelle-Orléans, le jeudi matin, 16 avril, des automobiles et des autocars emportaient les 125 pèlerins acadiens et canadiens vers l'ouest louisianais. Précédé de quatre estafettes ou motocyclistes dont les sirènes endiablées assuraient une libre circulation, le cortège triomphal s'avança à une allure vertigineuse, car nous étions en retard de plus d'une heure, et des réceptions nous attendaient partout le long de la route. Nous lunchons à Morgan City, où il y a peu d'Acadiens, mais où la municipalité et la Chambre de commerce, encadrées de toute la population de la ville et des environs, nous reçoivent avec une vive sympathie. Plus loin, à Franklin, après les hommages de la ville, c'est un "garden party", un goûter aux fraises et à la crème, qui nous est offert sous les chênes du Manoir, au bord du bayou Tèche. Et le soir, après les haltes de Delcambre et Erath, nous nous arrêtons à Abbéville, où nous attendait la plus chaude bienvenue. Sur la place publique se multiplièrent les discours, les échanges de paroles enthousiastes, et nous y fumes enveloppés par toute une population de gens qui s'appellent Landry, LeBlanc, Hébert, Broussard, Arsenault; j'y ai rencontré des Roy qu'une lointaine affinité rattache sans doute à ma famille; tous ces gens se nomment, nous tendent une main cordiale, nous retiennent, causent en français, nous disent leur joie de nous voir. Après ces conversations multipliées, un banquet est servi sur le toit de l'hôtel, à la clarté douteuse des étoiles, à celle-là plus efficace des lampadaires électriques.

Le lendemain, après une messe célébrée à 8 heures par Mgr Alfred Trudel, de la délégation acadienne, et une allocution charmante de M. le curé, nous reprenons la randonnée officielle. Treize villes et villages nous attendent aujourd'hui. Le programme est chargé, le soleil piquant et la route prodigue de poussière. Partout l'accueil est exubérant, partout des discours, des rafraîchissements et des fleurs. Les jeunes filles nous couvrent littéralement de roses et de pensées, et on en porte des gerbes aux autocars et aux automobiles. Maurice, Milton, Youngsville, Broussard, Scott, Duson, Boscoe, Rayne, Crowley, où on prend le lunch, Ville Platte, Mamou, Eunice, Lafayette, où nous arrivons trois heures en retard, nous ont montré, révélé partout l'âme profonde et vibrante de l'Acadie louisianaise.

A Lafayette, où nous passerons la nuit, S. E. Mgr Jeanmard prononça sur la place publique une allocution extrêmement cordiale de bienvenue dans sa ville épiscopale. Le soir il y eut banquet assaisonné de discours, et le lendemain, samedi, après une messe célébrée pour les visiteurs, à la cathédrale, par Monseigneur Jeanmard lui-même, nous recommençâmes à grande allure notre course historique. Comment ne pas signaler ici les réceptions de Grand Côteau, au scolasticat des Pères Jésuites, au couvent des Dames du Sacré-Coeur, où une élève nous lut avec une admirable diction la plus délicate adresse: celle d'Opelousas où, après le lunch, sur une estrade érigée sur la place publique, on nous fait prononcer au radio des discours que toute la Louisiane entend et applaudit; des monceaux de télégrammes aussitôt envoyés de partout nous avertissent de l'enthousiasme des auditoires invisibles; celle de Léonville, où M. le curé Lachapelle tient si étroitement groupée autour du clocher une admirable paroisse acadienne, et celle de Pont Breaux, le village natal de Mgr Jeanmard, où le soir nous banquetons dans le Paradis des Chênes. C'est à près d'un mille de l'entrée de ce village que la population s'était portée au devant de nous. Il fallut descendre des autos, marcher militairement au son d'une fanfare, derrière un vieux drapeau troué de la Guerre de Sécession, et entrer en procession triomphale dans la place conquise. Mgr Jeanmard voulut présider lui-même le banquet du soir sous les énormes chênes verts qui, enchevêtrant les franges de leurs parasols, formaient sur nos têtes les coupoles les plus gracieuses. Dans un discours tout plein de sa charité apostolique, Mgr l'Evêque parut ouvrir tout son coeur pour célébrer avec ses co-paroissiens la joie et le bienfait des survivances françaises de la Louisiane.

Le lendemain, dimanche, ce fut l'apothéose de Saint-Martinville, avec le dévoilement du monument d'Evangéline. Le matin, S. E. Mgr Prud'homme, qui faisait à la délégation canadienne l'honneur de l'accompagner, chanta pontificalement la messe, Mgr Jeanmard tenant chapelle au trône; et dans l'après-midi, au côté de l'église, non loin du monument, ce fut l'avalanche des douze ou quinze discours qu'écouta avec une méritoire patience, de 2 heures à 5 heures et demie une multitude de 20,000 personnes accourues de toutes part pour célébrer Evangéline.

Aussitôt terminée la cérémonie du dévoilement, nous courons vers Nouvelle-Ibérie où nous attend avec son peuple, Mgr Langlois, vicaire général du diocèse. A 9 heures du soir, après le souper, réception et discours. Coucher à Nouvelle-Ibérie, et le lendemain nous reprenons, pour le terminer le soir à Thibodaux, notre pèlerinage à travers l'Acadie louisianaise. Les réceptions de Jeannerette, de Houma, de Napoléonville, et la soirée de Thibodaux resteront parmi les plus touchants souvenirs de notre voyage. A Napoléonville, il fallut tenir deux assemblées simultanées pour satisfaire la foule avide de nous voir et de nous entendre; à Houma le lunch fut suivi, sur la place publique, d'une réunion enthousiaste; et ce ne fut qu'à onze heures du soir, à Thibodaux, après un banquet fort oratoire, que l'on se sépara.

Mardi matin, les deux délégations se retrouvaient à la Nouvelle-Orléans où le maire à 10 h. nous recevait à l'hôtel de ville, avec son Conseil. Le midi, lunch à l'hôtel de Soto auquel assista Mgr Laval, évêque auxiliaire, beau vieillard de 80 ans, qui nous a fait la plus touchante allocution; dans l'après-midi, promenade sur le Mississipi et visite de la ville. C'est le lendemain matin que la délégation canadienne s'embarqua pour le retour par mer vers New-York. La délégation acadienne passa ce jour à la Nouvelle-Orléans. J'y restai avec elle, et le soir l'Athénée louisianaise, cercle académique de la société française de la ville, reçut les délégués à sa séance régulière; on voulut bien nous faire l'honneur d'y prendre la parole.

LA SURVIVANCE LOUISIANAISE

Voilà, trop rapidement esquissée, notre promenade historique dans la Louisiane acadienne.

Quel en sera le résultat? Elle contribuera assurément à y mieux organiser les oeuvres de survivance.

Les Acadiens louisianais vivent non seulement d'une vie matérielle plantureuse, mais d'une vie nationale jalouse encore de ses origines. On le vit bien l'autre semaine. Notre venue chez eux mit littéralement sur pied tous les Acadiens du pays. Toute l'Acadie fut profondément remuée. On accourut de partout pour nous rencontrer, nous tendre la main, nous parler, nous dire qu'on était fier de nous accueillir, et échanger en français les mots qui jaillissaient du coeur. Les anciens surtout paraissaient plus touchés, souvent attendris jusqu'aux larmes.

Et les anciens parlent avec orgueil leur langue. Les enfants, les jeunes manient déjà plus difficilement le français. En beaucoup d'endroits, dans les centres surtout, on constate que l'anglais tend à le supplanter sur les lèvres des nouvelles générations. Ce qui est grave en Acadie louisianaise, c'est qu'on n'apprend plus le français à l'école. L'école publique ne l'enseigne pas. Cependant le français jouit en Louisiane d'une situation juridique précieuse. Exclu de l'école par une loi de 1866, il y est rentré par la loi de 1879, renouvelée en 1898, et qui n'a pas été rappelée. Cette loi autorise l'enseignement du français dans les écoles primaires des localités où domine l'élément de langue francaise. Mais, malheureusement, les Acadiens n'ont pas su s'en prévaloir. Alcée Fortier nous le rappelait à Québec, en 1912, lors du Congrès de la Langue française; il regrettait que l'école acadienne de la Louisiane fût devenue, pour cause d'inertie, exclusivement anglaise. Seuls quelques établissements libres, dans les grands centres, dirigés par des Frères ou des Soeurs, procurent aux élèves la connaissance du français.

D'autre part, aucune association ne groupe en vue d'une action nationale concertée les Acadiens de la Louisiane. Et il n'y a plus de journaux français dans l'Etat, depuis qu'est morte, il y a une bonne douzaine d'années, l'*Abeille*. Tous les éléments de race française sont donc là-bas épars, sans cohésion, sans lien qui les rattache et les fortifie par l'union systématique des volontés. Le clergé y jouit cependant d'un grand prestige; il reste, là aussi, comme un agent efficace, non seulement de la foi religieuse, mais aussi de la survivance des traditions nécessaires du foyer.

On le voit donc, la situation en Louisiane acadienne est à la fois périlleuse et pleine de ressources. Un profond désir de survivre y anime les foules, mais il n'est pas orienté. Il y a là une masse un peu informe d'énergies vigoureuses. Qu'un ferment généreux y soit jeté demain, et y mette en mouvement ordonné cette vitalité puissante, et l'on verra se continuer et se renouveler tout le long des bayous le miracle acadien.

Mais pour exploiter et discipliner tant de ressources matérielles et morales, il sera utile à nos frères de Louisiane de garder contact avec nous. Nous pouvons les aider; et ils souhaitent cette loyale et efficace collaboration. Déjà des projets sont ébauchés, qui ont reçu leur enthousiaste adhésion. L'Acadien de la Louisiane est fier de sa patrie d'adoption; il ne veut assurément pas, par un particularisme de sécession, former un Etat dans l'Etat; il veut seulement servir, par toutes ses activités, la grande République; mais la survivance de ses qualités ancestrales ne pourrait que seconder un tel dessein. L'âme acadienne, avec ses admirables vertus et son verbe incomparable, ajoutera toujours une beauté héroïque à toutes les beautés de l'âme américaine.

Camille ROY, ptre.

* * *

Au Grand Coteau

Au scolasticat des Jésuites du Grand Coteau, le R. P. Bernard, supérieur, a bien voulu adresser aux visiteurs du Canada cette émouvante allocution:

Mes chers Acadiens,

En ma qualité de Recteur de notre Collège St-Charles, au nom de toute la communauté, je vous souhaite la bienvenue. Nous sommes heureux et fiers de vous avoir parmi nous. Votre visite n'est-elle pas pour la contrée et pour nous tous comme une *réunion de famille*? Le même sang qui coule dans vos veines coule aussi dans les nôtres, et tous nous sommes unis par des liens spirituels encore plus forts que ceux du sang.

Et voyez comment le ciel a voulu s'associer à notre joie. On dirait que la *nature* veuille prendre part à la fête. Elle déploie par-dessus nos têtes un ciel pur et sans nuages, ouvre les roses dans nos parterres, étend sous nos pieds un magnifique tapis de verdure et commande aux oiseaux, les moqueurs, de fournir la musique! Non, nous ne sommes pas seuls à vous saluer: le ciel et la nature vous souhaitent la bienvenue.

Oui, mes chers Acadiens, nous sommes fiers des *liens qui nous unissent*. Le coeur acadien est un coeur noble, parce qu'il se souvient; le coeur acadien est un coeur aimant, parce qu'il a beaucoup souffert; le coeur acadien est un coeur loyal, fidèle jusqu'à la mort à son Dieu, à son pays, à sa foi chrétienne.

Ici au Collège St-Charles, vous retrouvez ces mêmes Pères de la Compagnie de Jésus qui ont écrit une page si glorieuse dans l'histoire du Canada. Nous sommes les frères, indignes peut-être, de ces *fameux missionnaires* qui se dévouèrent tant pour vous, Canadiens français, et qui arrosèrent de leur sang le sol de votre beau pays. Nous sommes de la même famille que les saints Lallemant, Brébeuf, Jogues et autres, que vous acclamez comme les saints Patrons de votre beau pays, les saints Martyrs du Canada.

Nous sommes fiers de vous, mes chers Acadiens, parce que vous avez *gardé votre foi* comme votre plus précieux trésor; vous avez conservé pour vos prêtres ce respect et cet amour qui vous ont rendus fameux dans l'histoire; vous ne rougissez pas d'arborer votre foi, et les journées que vous passez dans cette contrée, sanctifiées comme elles le sont par la messe quotidienne, donnent à votre visite l'aspect d'un pieux pèlerinage plutôt que d'un voyage d'agrément.

Ce sont de pareilles marques de votre foi, mes chers Acadiens, qui nous consolent et nous encouragent, nous prêtres, à nous dépenser au service de votre race.

Bientôt, trop tôt, hélas! vous reprendrez le chemin de votre pays. Qu'il y a loin de Grand Pré au Grand Coteau! Mais quand les coeurs sont unis, les distances ne comptent pas.

Emportez donc avec vous l'assurance que vos frères de Louisiane sont demeurés fidèles à leurs traditions que, comme vous, ils veulent rester loyaux à leur race, à leur foi et à leur Dieu.

* * *

La proclamation du maire de Houma

Plusieurs maires ont émis à l'occasion de notre passage en Louisiane des proclamations spéciales. On lira avec intérêt ce texte (l'original français) de la proclamation du maire de Houma:

Citoyens de Houma,

Le vingt d'avril, vous aurez l'honneur et la grande joie de recevoir les descendants de ceux qui naguère se sont vus arrachés à leurs foyers, à leur patrie et à tout ce qui leur était cher, les enfants de l'Acadie canadienne, expulsés pour leur courage, leur foi et leur patriotisme d'un pays où ils s'étaient établis et où ils avaient vécu en paix et en prospérité sous les plis du drapeau de la France. Ces proscrits, ces expulsés ont trouvé en Louisiane sur les bords du Bayou Tèche, du Bayou Lafourche et du Bayou Terrebonne un asile et les moyens de recommencer leur existence dans des conditions de douceur et de paix. La région du sud de la Louisiane où les Acadiens se sont établis s'honore de recevoir lundi des frères et des cousins dont elle attendait la venue depuis fort longtemps.

Au nom de ma bonne ville de Houma, où la langue des aïeux et les coutumes de l'ancienne mère-patrie ont été maintenues et pieusement conservées, je vous salue et je vous souhaite une grande et cordiale bienvenue, et je demande à tous mes administrés de se joindre à moi pour vous rendre votre séjour dans la ville de Houma aussi agréable que possible. Vivent l'Acadie canadienne et l'Acadie louisianaise!

Je déclare que cette journée doit être consacrée à la joie et à la réjouissance publique.

En foi de quoi j'ai signé les présentes et annexé le sceau de la municipalité, ce treizième jour d'avril mil neuf cent trente et un.

(Signé) ELWARD WRIGHT,
Maire.

Nord-Sud

(par Léo-Paul DESROSIERS)

Les Editions du "Devoir", Montréal

Prix, $1.00

Lorsque l'on déplore l'indigence du roman dans la littérature canadienne, cela n'implique pas un nombre notoirement insuffisant d'oeuvres d'imagination chez nous. On peut même constater qu'il s'en publie beaucoup depuis quelques années. Chaque fois qu'un jeune romancier apparaît à l'horizon, son livre frais imprimé sous le bras, il y a dans notre petite république des lettres une minute d'émotion. S'il était né enfin, l'écrivain de génie!.... A ce moment précis, on peut lire quelque part deux ou trois articles assurant qu'en effet le nouveau roman est tout à fait remarquable, bien supérieur à tout ce que nous avons eu jusqu'ici et qu'il peut figurer sans trop de désavantage à côté de *Maria Chapdelaine*... D'autres critiques peuvent être d'un avis différent, mais a-t-on jamais vu les critiques s'accorder? Quelques semaines se passent, les enthousiasmes se modèrent et le silence se fait sur le chef-d'oeuvre manqué.

Personne n'a encore embouché une trompette indiscrète à propos de "Nord-Sud". C'est peut-être parce que M. Léo-Paul Desrosiers, s'il débute dans le roman, n'est pas un inconnu comme journaliste et qu'on sait ce qu'il est permis d'attendre de lui. C'est peut-être aussi parce qu'il y aurait lieu, pour une fois, de faire un peu d'éclat que l'événement se passe sans bruit inutile. Le Liseur doit se garder de tomber dans le travers qu'il dénonçait tout à l'heure. Cependant il n'hésite pas à dire que "Nord-Sud" se classe tout à fait à part dans la collection de nos romans canadiens et que, contrairement à d'autres dont la réputation ne s'est pas maintenue, la sienne ira en s'accentuant avec les années. N'écrivons pas le mot chef-d'oeuvre dont il est facile d'abuser. Qu'il nous suffise de saluer une oeuvre forte, suffisamment substantielle et vivante, solidement construite, qui n'a pas son égale dans la littérature canadienne.

"Nord-Sud", c'est la formule laconique dans laquelle l'auteur embrasse les deux pôles d'attraction si opposés qui s'offraient, vers 1849, aux vieilles paroisses besogneuses et surpeuplées de la province de Québec. Le Nord, c'est l'isolement dans les contrées neuves, avec les dures privations et les travaux pénibles du défrichement. Le Sud, c'est le mirage lointain des mines d'or de la Californie, que l'on vient de découvrir. Les jeunes gens cèdent à la tentation trop forte; les chefs de famille, chargés d'enfants et conscients de leurs responsabilités, ont seuls le courage d'aller s'attaquer à la forêt.

La lutte qui s'engage dans le coeur de Vincent Douaire entre ces deux courants contraires forme toute la trame du roman. Le drame est d'ordre tout intime et les événements extérieurs y occupent fort peu de place. Le jeune homme aime Josephte Auray, dont le père est allé courageusement s'établir sur une terre neuve. Il comprend que le seul moyen de s'unir à elle serait d'embrasser la même vie d'obscur héroïsme; mais la force d'âme lui manque. Le goût du risque et de l'aventure est plus fort que l'amour.. Il cède au mirage de la Californie. Et la pauvre Josephte, qui n'a pu empêcher cette désertion, assiste au départ le coeur brisé.

Toute l'action se passe dans la région de Berthier, pays natal de l'auteur, qu'il connaît parfaitement et décrit avec amour. On a l'impression d'en humer le sol aride et plat, de coudoyer les habitants, — tous d'honnêtes et braves gens toujours prêts à s'entr'aider. Les personnages de M. Desrosiers sont naturels et vivants. Leur langage nous apparaît parfois un peu châtié pour leur condition, mais mieux vaut cela sans doute que d'être tombé dans l'écueil opposé. Au milieu de ces cultivateurs d'autrefois, nous retrouvons de vieilles coutumes disparues, de petites industries rurales que l'on s'efforce aujourd'hui de remettre en honneur. M. Desrosiers excelle dans ces tableaux rustiques, où son esprit d'observation et son talent descriptif le servent à merveille.

"Nord-Sud" nous montre des types bien réels, bien campés, dont le lecteur garde l'image longtemps après qu'il a fermé le livre. Tel le vieux Fiacribus. "Il avait mérité ce surnom à toujours émettre ce juron favori. Tous le connaissaient. Car il était notaire, percepteur des rentes seigneuriales, propriétaire d'une tannerie, de grasses prairies dans les terres du Nord et qui lui rapportaient gros, de maisons et de "constituts" dans le village.

"Du reste, dur à lui-même comme au pauvre monde qui le redoutait et l'aimait peu.

"Un original, mais de la meilleure espèce, massif, solide non seulement dans sa personne mais encore dans ce qu'il possédait, droit dans ses entreprises, ennemi de toute fraude, exigeant des autres des produits de première qualité comme il leur livrait des actes inattaquables où rien n'était oublié, pas même la mention, en belles lettres moulées, du paiement des "lods et ventes". Avec sa probité, son honnêteté méticuleuse, il se posait en modèle devant la paroisse, disait le fond de sa pensée avec une sorte d'impudeur froide, donnait délibérément à tous l'exemple du bon langage, des bonnes manières, de la franchise."

Le style de M. Desrosiers est d'une tenue soignée et se trouve rarement en défaut. En somme, "Nord-Sud" est l'oeuvre d'un écrivain consciencieux, qui a le goût du métier et que le travail ne rebute pas. Il mérite le succès.

LE LISEUR.

(La Liberté).

Le Larousse du XXe siècle

Connaissez-vous cette expression assez curieuse: "Ne pas laisser de semer quoiqu'on craigne les pigeons", et savez-vous ce qu'elle signifie? Nous la trouvons dans un des derniers fascicules du Larousse XXe siècle qui l'explique ainsi: la crainte de la perte ne doit pas nous empêcher d'entreprendre une affaire... On n'imagine pas la quantité d'expressions pittoresques, de proverbes, de locutions populaires dont nous ignorons plus ou moins le sens et devant lesquels nous sommes embarrassés si nous venons à les rencontrer. On s'en rend compte en feuilletant un dictionnaire comme le Larousse XXe siècle, qui est un merveilleux répertoire de la langue française. On n'y trouve pas seulement, en effet, la signification de tous les mots y compris les termes les plus nouveaux; il nous donne encore, à propos de chaque mot, toutes les expressions dans lesquelles il entre, les indications grammaticales et linguistiques qui peuvent nous intéresser (voyez entre autres, dans les derniers fascicules, les mots *jouer, jour, lait, langue*, etc). Et cela sous une forme claire, concise et moderne.

(Communiqué).

"La Revue du Droit"

NUMERO D'AVRIL 1931

La causerie mensuelle du directeur de la revue, Me Léo Pelland, avocat au barreau de Québec, présente quelques considérations sur l'observance du repos dominical et sur la récente révolution espagnole.

Me Alexandre Gérin-Lajoie, avocat au barreau de Montréal, examine une décision récente de la Cour suprême touchant l'article 1301 du Code civil: *Banque Canadienne Nationale et Dame Audet.*

On trouvera au même numéro le texte du plaidoyer de Me J.-Ernest Grégoire, avocat au barreau de Québec, qui a combattu devant les deux Chambres provinciales, à la dernière session, un projet de loi concernant l'élection de domicile.

La suite du cours de feu L.-A. Jetté porte, ce mois-ci, sur l'accession résultant du voisinage d'un fleuve ou d'une rivière et sur l'accession relative aux animaux sauvages, qui, en se fixant sur un fonds, en deviennent l'accessoire.

Me Marie-Louis Beaulieu, avocat du barreau de Québec, étudie, dans un second article à propos de la responsabilité des directeurs de compagnies pour le salaire des employés, la question de savoir quels employés peuvent se prévaloir de ce recours.

On trouvera aussi dans le même numéro une abondante chronique de jurisprudence, la chronique mensuelle intitulée *Gazette de Thémis*, ainsi qu'un bulletin bibliographique.

On s'abonne à la *Revue du Droit* en s'adressant au bibliothécaire du barreau de Montréal, Palais de Justice, Montréal. (Comm.)



COLLEGE O'SULLIVAN

1407, Mountain, coin Ste-Catherine O. - MArquette 3201

VERDUN — 4030, rue Wellington, coin de l'Ave de l'Eglise.

MONTREAL — 5, Ave Mt-Royal Est, coin St-Laurent.

COURS SUPERIEUR D'ANGLAIS

Enseignement commercial complet — Instruction personnelle — Emplois pour gradués.

COURS DU JOUR ET DU SOIR — OUVERT TOUTE L'ANNEE — BIENVENUE AUX VISITEURS

La plus importante école commerciale du Canada — Plus de 3,500 élèves par année — 400 Clavigraphes.

A gagné le PREMIER PRIX à l'exposition mondiale de Saint-Louis et les PLUS HAUTS HONNEURS BRITANNIQUES à l'exposition de l'Empire Britannique à Wembley, Londres, Angleterre.



E. J. O'Sullivan, M.A

Avis aux acheteurs de livres de récompense

L'exposition des livres de récompense est ouverte.
Nous invitons notre clientèle à venir la voir dès maintenant, d'autant plus qu'elle trouvera des occasions absolument uniques.
Les prix, tous nets, vont de .03s à $3.00 le volume.

VOLUMES DE GRAND LUXE
Série 1A — Format 8 x 11, 580 pages, reliure toile ornementée or et couleurs, tranche dorée, chacun ... $2.00
—Charlemagne, par Vétault.
—Saint Louis, par Wallon.
—Saint Martin, par Lecoy de la Marche.

Série 1B — Format 7½ x 11, 384 pages, illustrations pour chaque jour de l'année, dos cuir, tête dorée.
VIES DES SAINTS, par l'abbé Jaud, $2 par l'abbé Jaud ... $2.00

VOLUMES DE GRAND LUXE
Série 2 — Format 12½ x 10, 300 pages, reliure percaline de fantaisie, plaque riche, nombreuses gravures, tête dorée, chacun ... $1.75
—Maréchaux de Napoléon (Les), par G. de Beauregard.
—Roche-qui-tue (La), Pierre Maël.
—Anne-Marie de la Providence, par Laumonier.
—Carnet de campagne du Sergent Lefebvre, par Maze.
—Ancien Testament, par Cruchet et Gustave Doré.
—Nouveau Testament, par les mêmes.
—Petit Ange, par Pierre Maël.
—La Filleule de Du Gueslin, par le même.

Série 11A — Format 7 x 11, 350 à 400 pages, reliure percaline, fers spéciaux, nombreuses illustrations, tranche dorée, chacun ... $1.50
—Epopée impériale, par Jules Maze.
—Fabiola, par le cardinal Wiseman.
—Mon Expédition au Pôle Sud, par Ernest Shackleton.
—Fables de Lafontaine, illustrations de Vimar.
—Aventures de Robinson Crusoé, Daniel de Foe.
—Epopée vendéenne, par Gautherot.
—La Grande Guerre, par Alphonse Nicot.
—Saint Augustin, Louis Bertrand.
—Vie des Saints, par Charles Ponsonailhe.
—Saint-Pierre de Rome, par le R. P. D.-A. Mortier.

Série 11B — Format 12 x 8½, 350 pages, reliure percaline, fers spéciaux, illustrés, tête dorée, chacun ... $1.50
—Fils de l'Eglise, par René Bazin.
—Il était quatre petits enfants, par Renée Bazin.
—Idylle dans la Ville Rouge, par Jean Drault
—La Guerre des femmes, par Redier.
—Foch, par F. Gaquère.
—Ben-Hur, par Lew Wallace.

Série 1C — Format 10 x 14, 350 pages. Reliure ½ toile Havane, tête dorée ... $1.75
Brochés ... $0.85
—Conquête (La) de l'Air, par L.-L. de Thorel.
—Galerie des Femmes de la Bible, par Mlle Van Biervliet.
—Jeanne d'Arc, par J.-M. Rousseau. Ouvrage couronné par l'Académie Française.
—Pionniers (Les) de l'Antarctique, par Y. de la Troupliniere.
—Voyages en Tartarie et au Thibet, par le P. Huc.
—Les Croisades, extrait des oeuvres de Michaud.

Série 2C — Format 8½ x 12¼, 280 pages.
Brochés ... $0.50
Cartonnés ... $0.80
—Chez les Betsiléos, par P. Dubois, S.J.
—Epagathus, par E. de Villeneuve.
—Epopée des Zouaves Pontificaux, (l'), par Bresciani.
—Maison de Glace, (la), par Bresciani.
—Mille lieues dans l'Amérique du Sud, par Dehon.
—Oncle parjure (l'), par Mme H. Lippens.
—Rome et l'Italie, par A. M.-G.
—Vainqueurs de César, par de Maricourt.

Série 3C — Format 8 x 11¾, 260 pages.
Brochés (b) ... $0.45
Cartonnés (c) ... $0.75
—L'Antiquaire, par Walter Scott.
—Lettres choisies de Mme De Sévigné.
—Tableau poétique des Fêtes Chrétiennes, par la Vte Walsh.
—Quentin Durward, par W. Scott.
—Récits des temps Mérovingiens, par Thierry.
—Mes prisons, par Silvio Pellico.
—Don Quichotte, de Cervantès.
—Les Maîtres de la littérature étrangère et chrétienne au 19ème siècle.
—Voyages de Gulliver, par Swift.
—Voyages en Zigzags, par R. Topffer.

Série AA — Volumes d'environ 300 pages, format 10½ x 14.
Fantaisie havane tête dorée ... $1.75
—Histoire du gentil seigneur de Bayart.
—Napoléon, jugé et peint par lui-même.
—Paysages d'Orient et d'Occident.
—Quatre femmes au temps de la Révolution.
—Histoire de N.-D. de Lourdes.

Série 1A — Volumes d'environ 224 pages, format 8¾ x 11½.
Fantaisie havane, tête dorée ... $1.00
—Alain, Robine et Tahurel.
—Conquête du Tchad (la)
—Fortune du Petit Lord (la)
—Meilleure part (la)
—Petite Patrie.
—Récits populaires.
—Sans reproche.
—Trois mois à Belle-Isle-en-Mer.
—Vingt mois au pays de la soif.

Série 3A — Volumes d'environ 112 pages, format 8¾ x 11½.
Havane, tête dorée ... $0.75
—Arts de l'Aiguille (les)
—Arts du Crayon (les) et du Pinceau.
—Contes et Conseils à ma fille.
—Contes de Perrault (les)
—Deux amis.
—Jeanne d'Arc.
—La vertu qui rayonne.

Série 4A — Volumes d'environ 240 pages, format 7¼ x 10.
Brochés ... $0.35
Cartonnés, tranche dorée ... $0.60
—Aspirant de Marine (l')
—Chercheur de trésors (le)
—Déracinés du Tanganika (les)
—Enfance et jeunesse d'hommes tres.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR
430 Notre-Dame est — — Montréal

«LA RADIO»

RADIO-GAZETTE

Samedi, le 9 mai

—Le nouveau président de la Chambre de Commerce Internationale, Franz Van Mendelssohn, parlera à 1h. de Berlin, à ses collègues réunis à Washington, pour le congrès annuel. Poste WGY.

—Irradiation de la cérémonie de dédicace de l'Institut des Relations Humaines à l'Université de Yale, à 3h., postes WEAF et WTIC. Discours par le Docteur George E. Young, de la Fondation Rockefeller, par le président de l'Université Yale, James Rowland Angell; par le gouverneur du Connecticut, Wilbur L. Cross; et par le secrétaire de l'Intérieur, Ray Lyman Wilbur. Paul Lucas annonceur.

—En commémoration du 5ème centenaire de la naissance de François Villon, l'un des premiers poètes de la France, le poste WGY irradiera un programme spécial intitulé: "François Rides Away", de 3h. 30 à 4h. George P. Ludlam, du personnel de la NBC, est l'auteur de la piécette.

—La course Preakness de Pimlico sera irradiée à 4h. 30, par le poste WBAL, Baltimore. Cette course est devenue d'intérêt national. La bourse en est de $60,000.

—Ludwig Laurier offrira le programme de musique d'orchestre suivant au poste WEAF à 6h. 15: Air de Ballet, de Herbert; Ouverture de "Mignon", de Thomas; I Love Thee, de Grieg; Sérénade d'Amour, de von Blon; et extrait de "Firefly", de Friml.

—Unique causerie à 6h. 45, poste WLWL, sur le sujet suivant: "French and American Individualism Compared" par Basil G. D'Ouakil.

—Goodnight Sweet Dreams; Moan You Moaners, par l'orchestre; Rocky Mountain Rose; Don't take life seriously, par l'orchestre; et When your Lover has Gone; telles sont les chansons qu'exécutera Morton Downey, au poste WABC, à 7 heures.

—Autre causerie légale sur le meurtre par le doyen de la Faculté de Droit de l'Ecole de Suffolk, Gleason L. Archer. Poste WEAF à 7h. 15.

—Arthur Pryor fera exécuter à 8h., poste WABC, le programme de musique militaire suivant: Marche du Fez, de Panella; The Jolly Coopersmith, de Pryor; Under One Flag, de von Blon; Extrait de *Princess Pat*, de Herbert; et Glory of the Trumpets, de Brokenshire.

—Figureront au programme irradié par le poste WEAF à 8 heures 15: Lew Conrad, chanteur; Welcome Lewis, contralto; Freddy Behrens, chef d'orchestre.

—Les postes WEAF et WGY transmettront à 9 heures le programme de l'Heure de la General Electric. Orchestre sous la direction de Walter Damrosch. Causerie par Floyd Gibbons sur le sujet suivant: "Adventures in Science".

—A 9 heures 30, l'un des membres du cabinet Hoover, le secrétaire d'Etat, Henry L. Stimson, poursuivra la série des causeries faites sous les auspices du National Radio Forum. On croit que M. Stimson parlera de l'attitude de Washington relative aux gouvernements de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud. Ce sujet est d'actualité par suite des troubles du Honduras, du Nicaragua et du Brésil. On croit qu'il parlera aussi des traités navals. Poste WABC.

—Premier d'une série de récits d'avanetures à 10 heures 45, poste WJZ. Charles B. Driscoll, écrivain et conteur de récits de piraterie, sera le raconteur.

—A 11 heures, poste WJZ, Ludwig Laurier fera présenter par ses instrumentistes le programme suivant de musique d'orchestre au cours de l'Heure du Coucher: Extrait de "Cavalleria Rusticana", de Mascagni; In Cheerful Mood, de Gabriel-Marie; Youthful spirits, de Komzak.

—Le Troubadour de la Lune, programme irradié à 11 heures, poste WEAF, nous fera entendre ce qui suit: Your song from Paradise, de Brown; When the clock is stricking twelve, de Wayne, solo de ténor par Lanny Ross. Extrait de "Blue Paradise", de Romberg, par un trio instrumental et Were you sincere, de Rose, par Lanny Ross.

Dimanche, le 10 mai

—Sir Iain Colquhoun, chef du clan Colquhoun dont l'histoire est très ancienne, sera le conférencier de la série des quatre conférences irradiées des Iles Britanniques aux Etats-Unis et transmises par le poste WABC à travers le continent américain. Sir Iain Colquhoun parlera de l'Ecosse, comme Mlle Megan Lloyd George parla dimanche dernier des Galles. Heure: 12.30 p.m.

—Le Trio Français, à 12 h. 45, poste WABC, avec le concours de Charles Carlisle, ténor.

—Les postes WEAF et WJZ de la NBC irradieront un programme de musique wagnérienne de 1h. 30 à 2h. 30 qui fera partie de la série de programmes dont s'occupe Deems Taylor tous les dimanches. Ce programme marquera la Révolution et fera sentir toute la distance qu'il y a entre l'école d'opéra de Gluck et celle de Wagner. Les solistes seront: Emma Redell, soprano; Elizabeth Lennox, mezzo-soprano; Charles Harrison, ténor; Steele Jamison, ténor; Theodore Webb, baryton, et Frank Croxton, basse.

—A 2h. 30, Marion McAfee, soprano, offrira un programme de mélodies semi-classiques de De Leath, Herbert, et autres. Orchestre symphonique sous la direction de André Kostelanetz.

—Toscha Seidel, violoniste, figurera de nouveau au programme irradié par le poste WABC de 3 à 4 heures. Détails: Ouverture d'Obéron, de Weber, par l'orchestre; Poème, de Chausson, Seidel et l'orchestre; French Song et Gavotte, de Burmeister et de Mozart, par Seidel et Jaffe au piano; Symphonie en sol mineur, de Mozart, par Seidel, et Marche turque, de Mozart.

—Claudia Ivanova, qui a grandi dans les régions des steppes de la Russie est maintenant l'une des meilleures solistes du Russian Symphonic Choir. On l'entendra à 3h. 30, poste WEAF, avec un groupe de chanteurs russes.

—Les artistes suivants figureront au programme de l'Heure de la Cathédrale de 4 à 5h., poste WABC: Julia Mahoney, soprano; Barbara Maurel, contralto; Earl Palmer, ténor; Crane Calder, basse; et orchestre et choeur.

—Elsa Baklor, soprano, chantera des mélodies tziganes à 5h., poste WBAL.

—M. l'abbé John A. Ryan, grande autorité catholique en matière d'économie sociale, professeur de théologie morale à l'Université catholique de Washington, et directeur de l'Action Sociale de la Conférence du Bien-Etre Catholique National, prononcera une conférence à 6h., poste WEAF, au cours de l'Heure Catholique qui portera sur le sujet suivant: "L'Encyclique *Rerum Novarum* du pape Léon XIII". Le Père Finn dirigera le programme musical.

—A 6 heures, poste CKAC, le Père Tavernier, O.M.I., parlera de nouveau de la situation scolaire de la Saskatchewan et particulièrement de la situation scolaire faite aux nôtres.

—A 6 heures 30, causerie sur les temples mystérieux et anciens d'Anghor-Vat de l'Indochine française. En cette localité du Cambodge se trouvent de superbes et imposantes ruines de l'art Khmer. Poste WJZ. Des répliques de ces temples seront exposées durant l'été à l'Exposition Coloniale Internationale de Paris.

—A 8 heures, poste WJZ, programme des mélodies Enna Jettick. Les artistes suivants seront les vedettes: Betsy Ayres, soprano; Mary Hopple, contralto; Steel Jamison, ténor, et Léon Salathiel, basse. Direction de George Dilworth.

—A 8 heures, poste WLWL, conférence par le R. P. John E. McGarity, pauliste, sur le sujet suivant: "Pilgrims of the Sea".

—A 8 heures 15, le sénateur William E. Borah, de l'Idaho, parlera au cours d'un programme irradié par le poste WJZ de 8 heures 15 à 9 heures 15.

—A 8 heures, poste WEAF, Maurice Chevalier sera le soliste d'un programme d'une heure.

—Morton Downey, dont les Américains font grand cas, présentera un programme spécial de chant à l'occasion de la journée des mères (Mother's Day). Il chantera pour la première fois une nouvelle chanson dédiée aux mamans et intitulée: "The Best Sweetheart of All". Poste WABC, à 8 heures 45.

—Tito Guizar, ténor et guitariste mexicain, poursuivra la série de ses programmes de chant et de musique à 8 heures 45, poste WABC.

—Programme de chant et de musique d'orchestre à 9 heures 15 au poste WEAF. Direction de Josef Pasternack. Extrait de "My Maryland", de Romberg, par l'orchestre; Lift Thine Eyes, de Logan, par l'orchestre; Solo de ténor par E. A. Kane, "In a persian Garden", de Lehmann; Barcarolle des Contes d'Hoffman, d'Offenbach, duo de soprano et de contralto par Agnes Davis et Hazel Arth, et autres pièces choisies.

—L'orchestre symphonique de Détroit interprétera de nouveau à



Voici le portrait de Lucrezia BORI, soprano du *Metropolitan Opera* de New-York, qui chantera au poste WABC, transmis par le poste CKAC, lundi soir, de 8.30 à 9 heures.

9 heures 30, poste WABC, sous la direction de Victor Kolar, un programme de choix: Entrée: Stars and Stripes forever, de Sousa; American Fantasy, de Herbert; Causerie poétique par Edgar A. Guest; Songs my Mother taught Me, de Dvorak, solo de soprano par Muriel Kyle; La chevauchée des Valkyries, de Wagner, et Finale.

—Autre programme d'orchestre sous la direction de Zoël Parenteau, à 9 heures 45, poste WJZ, KDKA et autres de la NBC. F. G. Rodgers, narrateur.

—A 10 heures, poste WABC, récital d'orgue régulier de Jesse Crawford, avec le concours de Paul Small, ténor.

—Le poste CKAC irradiera désormais tous les dimanches à 10h. un programme de musique sacrée sous les auspices de la maison John Millen & Son, distributrice exclusive des postes-récepteurs Philco dans la province de Québec. Voici les détails du programme: My Mother's Prayer, de Weedon, par le quatuor Millen-Philco; Ave Maria, de Mattseld, solo de soprano par Mlle Fabiola Poirier; Souvenirs de Mère, de Robert Harkness, par le quatuor; Songs my Mother taught Me, de Dvorak, solo de violoncelle par André Vennat; A Clean Heart, de Bysche, par le quatuor; Je Crois en Dieu, de Faure, solo de baryton par Louis Chartier; What did he do? de W. Owen, par le quatuor; D'un coeur qui t'aime, de Gounod, duo par Mlle Poirier et M. Chartier; Remember O Might One, de Joanna Kinnkel, par le quatuor. On annoncera le résultat du concours des chorales paroissiales que le *Devoir* a publié vendredi.

—Ludwig Laurier poursuivra sa série de concerts de l'Heure du Coucher à 10h. 30, poste WJZ. Solo de violoncelle par Lucien Kirch.

—Le nouveau programme intitulé "Rêveries sous les Etoiles", irradié par la chaîne Columbia qui comprend 55 postes américains, à 10h. 45 le dimanche soir, comporte des extraits d'opérettes chantés ou interprétés par l'orchestre que dirige Mark Warnow. Helen Gilligan, soprano, et Milton Watson, ténor, sont les deux vedettes de ce programme.

—Toscha Seidel, violoniste au programme WABC à 3h. le dimanche, annonce qu'il vient de former un quatuor à cordes qui présentera au microphone du poste WABC tous les dimanches soirs à 11h., un programme de musique de chambre. Le nouveau quatuor portera le nom de "Quatuor Continental" et sera composé de Seidel, 1er violon; de Gregory Besrodny, second violon; d'Egon Kornstein, violiste; et d'Osip Giskin, violoncelliste. Seidel est d'opinion que la radio fera revivre la musique de chambre si populaire autrefois dans les palais et les châteaux.

—Eliena Kazanova, violoniste, interprétera la Romance, de Tschaikowsky, au cours du programme qu'irradiera le poste WABC à 11h. 30. Les autres artistes seront: Valia Valentinova, contralto; Eli Spivak, baryton; Orchestre Balalaika sous la direction de Peter Biljo.

Lundi, le 11 mai

—Mme Eve Garrette Grady, femmes américaine qui s'est fait expulser de la Russie pour avoir écrit des choses fantaisistes sur le compte du dictateur Staline, racontera à 3 heures, postes WEAF, les péripéties qui ont entouré cet incident. Son mari, William H. Grady, ingénieur minier, a dû démissionner et revenir aux Etats-Unis avec sa femme.

—Queena Mario exposera à la radio, poste WJZ à 3 heures 15, les obstacles à la carrière musicale comme les choses qui peuvent l'aider. Queena Mario est une soprano du Metropolitan Opera Company.

—Les effets des Tarifs sur le chômage", tel est le sujet sur lequel parleront deux personnages importants de la Grande-Bretagne: William Graham, travailliste et président du Board of Trade de Londres, et Neville Chamberlain, conservateur. Les deux plus grands partis politiques anglais feront ainsi connaître leurs vues sur ce problème complexe. Tous deux parleront de Londres et leurs discours seront irradiés ici par la NBC-WEAF, de 4 heures 20 à 4 heures 40. Lloyd George a parlé le 4 mai. William Graham parlera le 11 mai, et Neville Chamberlain, le 18 mai.

—Clifton P. Fadiman, critique littéraire, présentera désormais, à partir d'aujourd'hui, son programme à 4 heures 30 au lieu de 5 heures 15.

—Henry Bernstein, auteur du drame "Melo" parlera en français au poste WEAF à 5 heures, du théâtre américain. Ce sera la première fois que Bernstein parlera au micro.

—Le programme de musique d'orchestre de Ludwig Laurier comprendra les pièces suivantes, poste WEAF à 6 heures: Country Gardens, de Grainger; Ouverture de "La Reine d'un Jour", d'Adam; Valse Estudiantina, Waldteufel: Eleanor, de Deppen; Extraits de "Robin Hood", de de Koven; Valse Triste, de Sibelius; La Malguerida, de Kramer; Mélodie Arabe, de Glazounow; Suite "In Holland", de Kriens.

—Le choeur Mormon se fera entendre, sous la direction d'Anthony C. Lund, dans des pièces de César Franck, de Lieurance, de Terris, de Bishop, et de Haendel, à 6 heures 15, poste WJZ.

—Causeries régulières de 6 heures 45 et de 7 heures 30, poste WLWL. La première par le R. P. J.-B. Harney, pauliste, qui dépouillera la Boîte aux questions; la seconde par le commissaire S. W. Wynne sur le Lait et la Civilisation.

—James G. MacDonald continuera la série de ses causeries sous le titre général du "Monde d'Aujourd'hui", à 7 heures 15, poste WEAF. Il parlera cette fois du problème international des drogues.

—Archer Gibson, l'un des plus célèbres organistes américains de l'heure, inaugurera à 7 h. 30, une série de récitals classiques. Poste WEAF. Une autre série de récitals sera inaugurée le 12 mai par Archer Gibson, poste WJZ, à 11 h. 30 du soir, mais il occupera le banc d'orgue de sa maison privée en ce dernier cas.

—Deuxième concert d'une série nombreuse par l'orchestre symphonique Roxy, sous la direction d'Erno Rappe, au poste WJZ, à 7 h. 45.

—Arthur Pryor continuera la série de ses concerts de musique militaire à 8 h., poste WABC: Marche du Général Pershing, de Vandersloot; Valencia, de Padilla; Marche: A Darktown Band, de Pryor; The Minstrel Boy, d'Ascher; Oscillation, de Chambers.

—A 8 h. 30, le concert attendu: Lucrezia Bori, soprano du Metropolitan Opera, qui figurera au cours du programme Simmons. Poste WABC. Le véritable nom de Lucrezia Bori est Lucrezia Borgia (ou Borja en espagnol). Elle est de descendance italienne bien que née à Valence, Espagne. Elle étudia à Milan et fit ses débuts à Rome dans l'opéra de *Carmen*. Elle arriva très jeune aux Etats-Unis en 1913 et son talent, sa jeunesse et sa beauté lui permirent vite de connaître le grand succès. Voici les détails du programme: Aria Gavotte de *Manon*, de Massenet; La Violetera, de Goetz-Padilla; Alghe della La Cula, de Fillippi, trois chansons par Mme Bori; Valse de la Belle au Bois Dormant, de Tschaikowsky, par l'orchestre que dirige M. Wilfrid Pelletier, canadien-français et le benjamin des chefs d'orchestre du Metropolitan; trois autres chants par Mme Bori; Crying of the Water, de Campbell-Typton; A Kiss in the Dark, de Herbert; Mirame Asi, de De Fuente.

—A 9 h., Bradford Browne figurera au programme qu'irradiera le poste WABC. Orchestre sous la direction de Leo Reismann.

—Programme de musique d'orchestre à 9 h. 30 et à 10 h., postes WEAF et WJZ, sous la direction respective de Frank Black et de Guy Harrison. Au cours de ce dernier concert on entendra des extraits de *Roméo et Juliette*.

—Autre programme de musique d'orchestre à 10 h. 30, poste WEAF, sous la direction de Hugo Mariani. Vaughn de Leath, contralto, sera la soliste.

—A 11 h. Ludwig Laurier fermera la liste des programmes de la journée par l'Heure du Coucher. Les détails des pièces qui seront exécutées nous manquent.

Alfred AYOTTE

CFCF

SAMEDI, LE 9 MAI

12.00 Sur les ailes de la chanson, NBC.
1.00 Cotes de la Bourse.
1.15 Studio.
1.30 Skyliners, NBC.
2.00 Disques.
5.55 Température. Programme. Heure.
6.00 L'heure du crépuscule.
6.45 Cotes de fermeture de la Bourse.
7.00 Amos 'n Andy, NBC.
7.15 Causerie sur les animaux.
8.00 Orchestre du Mont-Royal.
8.15 Base-ball.
8.17 Orchestre du Mont-Royal.
9.00 Harbour Lights NBC.
9.30 Les Maîtres de la mélodie.
10.00 Coucou, NBC.
10.30 Festival de musique.
10.45 Memory Lane, NBC.
11.00 Les Troubadours de la lune, NBC.
11.15 Orchestre de l'hôtel New-Yorker NBC.
11.30 L'heure. Fermeture.

DIMANCHE, LE 10 MAI

12.30 L'heure.
1.00 National Oratorio Society, NBC.
1.45 Studio.
2.00 Artists' Service, NBC.
3.00 Moonshine and Honeysuckle, NBC.
3.30 Studio.
4.30 John Barclay et D. Rybner, NBC.
4.45 Disques.
5.00 Pop Concert, NBC.
6.00 Margaret Olsen, soprano, NBC.
6.15 Radio Luminaries, NBC.
6.30 Northern Lights NBC.
7.00 Old Stagers Memories, NBC.
7.30 Les maîtres de la mélodie.
8.00 Mélodies, NBC.
8.15 Orchestre NBC.
9.00 Programme Langelier. Musique de Markowski.

LUNDI, LE 11 MAI

9.00 Trio du Parnasse, NBC.
9.15 Radio Homemakers Institute.
10.00 Heure ensoleillée.
11.00 Disques.
11.45 Al et Pete, NBC.
12.15 Sur les ailes de la chanson, NBC.
1.00 Cotes de la Bourse.
1.15 Orchestre, NBC.
1.30 Disques.
2.00 Radio H. I.
2.15 Disques.
5.55 Température, résumé et nouvelles.
6.00 Heure du crépuscule.
6.45 Dernières cotes.
7.00 Amos 'n Andy, NBC.
7.30 Le Ventriloque Cook, NBC.
7.45 Studio.
8.30 Disques.
9.00 Résultats du base-ball.
9.02 Studio.
9.30 M. Hershorn, violoniste, et E. Trudel, pianiste.
10.00 Musique, NBC.
10.30 L'heure française.
11.00 Orchestre Paramount, NBC.
11.30 Clôture.

CKAC

SAMEDI, LE 9 MAI

12.00 Le trio de la "Presse" et Mlle Marie-Jeanne Desjardins, soprano.
12.30 Cotes des Bourses de Montréal et de New York.
12.45 Récital d'orgue.
1.15 Causerie anglaise sur l'hygiène sociale.
5.00 Musique du Windsor.
5.45 Cotes de la bourse et des mines.
6.00 Causerie de l'oncle Bill.
6.15 Extrait d'opéras.
6.45 Récital de piano de Willie Eckstein. L'heure exacte.
7.00 Causerie de M. Félix Desrochers, conservateur de la bibliothèque municipale.
7.15 Résultats des parties de base-ball.
7.20 Concert du Ritz-Carlton.
7.45 Causerie de l'Ecole sociale populaire.
8.00 Disques.
8.30 Programme musical: Quatuor et orchestre.
9.00 Concert par l'Harmonie du Mont-St-Louis, directeur J.-J. Goulet.
10.00 Léo LeSieur, organiste.
11.00 Orchestre Jack Denny.

DIMANCHE, LE 10 MAI

11.00 Service religieux du poste CHYC.
5.45 Causerie sur le St. Mary's Hospital.
6.00 Causerie, par le Père Tavernier.
6.30 Quatuor Métropolitain.
7.00 Trio.
7.30 Service religieux, poste CHYC.
9.00 Quatuor.
9.30 Symphonie de Detroit.
10.00 Période de musique sacrée Philco-Millen.

LUNDI, LE 11 MAI

8.00 Musique du déjeuner.
9.00 "Hello beautiful!".
9.15 Orchestre d'Emery Deutsch, CBS.
9.30 Tony's Scrap Book, CBS.
9.45 Old Dutch Girl, CBS.
10.00 Marion May Hunt, causerie française.
10.05 Chansons.
10.20 Marion May Hunt, causerie anglaise.
10.25 Disques.
10.30 L'ouverture de la Bourse.
10.45 Causerie française sur le menu quotidien.
11.00 L'heure exacte. Le menu quotidien, causerie en anglais.
11.15 Les marchands d'auvents.
11.30 Nouvelles et température. Disques.
12.30 Bourses de Montréal et de New-York.
12.45 Récital d'orgue.
3.45 Clôture de la Bourse. L'heure exacte.
4.00 Transmission des nouvelles du Nord.
4.15 Disques Columbia.
4.30 Programme de tante Mary Duncan.
5.00 L'heure du thé du Ritz-Carlton.
5.30 Les Melody boys du club Maroon.
5.50 Cotes des Bourses et des Mines.
6.00 Température. Sommaire des émissions de la soirée.
6.15 Cours du professeur C-T. Teakle.
6.30 Emission de la Provincial Transport.
6.45 Disques.
7.00 Causerie de l'oncle Joe.
7.30 Résultats des parties de base-ball.
7.35 Causerie en faveur du St. Mary's Hospital.
7.45 Orchestre de concert du Ritz Carlton. Arnold Becker, baryton.
8.30 Programme de Lucrezia Bori, soprano. CBS.
9.30 Programme de chant et de musique.
10.30 Quatuor de "La Presse".
11.00 Fred Cully et son orchestre de l'hôtel "Royal York", du Pacifique Canadien à Toronto.

* * *

Longueur d'ondes en mètres et nombre de kilocycles des postes ci-haut mentionnés:

Postes	*Mètres*	*Kilocycles*
CKAC	411	730
CFCF	291.3	1030
WEAF	454.3	660
WJZ	394.5	760
WABC	348.6	860
WGY	379.5	790
WLWL	272.6	1100
WTIC	282.8	1060

"Le Dictateur"

AU COLLEGE SAINTE-MARIE

C'est lundi, le 11 mai 1931, à 8h. 15 du soir, que les élèves du collège Sainte-Marie présenteront, pour la première fois, à Montréal, le grand drame politique de Jules Romains, "Le Dictateur".

Pas n'est besoin de souligner la grande opportunité du sujet — la lutte de l'ordre contre le désordre — en ces temps où le communisme s'efforce de détruire, dans le monde, l'autorité et partant la paix sociale.

Aussi les amateurs du théâtre qui fait penser feront leurs délices du "Dictateur", lundi le 11 mai. D'autant que la distribution comporte des acteurs très avantageusement connus de la scène du Gesù, entre autres MM. Lapointe, Amirault, Charlebois et Plante qui joueront dans de riches décors, oeuvre de l'artiste Cuvelier.

"Le Dictateur" sera repris mercredi soir le 13. Billets en vente au sous-sol du Gesù, 1180, rue Bleury. Tél. Lancaster 4453.

Journée catholique

PELERINAGE A RIMOUSKI ET MONT-JOLI

La réunion des retraitants du Canada aura lieu cette année à Rimouski.

Les pèlerins de la région de Montréal partiront le 30 mai courant, un samedi soir, à 11h. 30, heure avancée, gare Bonaventure.

Tous les retraitants de Montréal se feront un devoir de répondre à l'invitation de Mgr Courchesne et du R. P. P. Archambault, S.J., fondateur des retraites fermées au Canada. Le respect et l'honneur de notre titre de retraitant et la reconnaissance envers nos directeurs spirituels nous font un devoir de nous joindre à ce pèlerinage.

Les pèlerins auront le plaisir sans plus de frais de visiter la maison de retraites fermées à Mont-Joli, dirigée par les RR. PP. Oblats.

Veuillez noter que les billets seront en vente à des prix spéciaux dimanche le 10 mai à la réunion des retraitants pour leur jour de récollection — Immaculée-Conception.

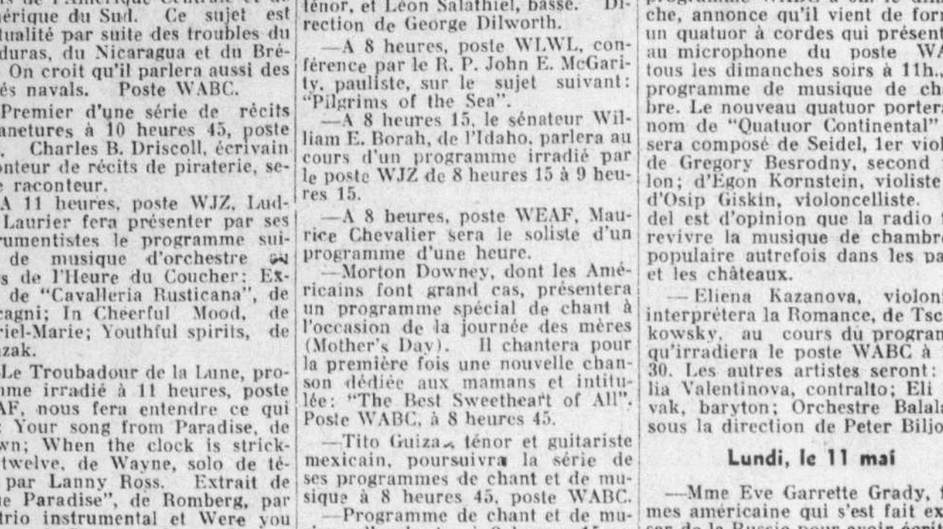
Aidons l'organisation en se procurant les billets dès dimanche prochain. (Comm.)

La réunion des anciens du collège Sainte-Marie

Lundi aura lieu au Collège Sainte-Marie, la réunion annuelle des anciens de la maison à l'occasion de la fête du R. P. Carrière, recteur.

Le programme comporte: de 4h. 40 à 6h., réception dans les salons de l'Association et dans la salle du Collège; à 6h., banquet au réfectoire; à 8h., représentation du drame politique *Le Dictateur*, dans la salle académique.

Le comité d'organisation invite cordialement tous les élèves qui ont étudié au collège.



L'on voit ci-dessus les juges du concours des chorales paroissiales Millen-Philco qui sont les suivants: de gauche à droite en haut, l'abbé Jean d'Avila ETHIER; le Père C.-H. LEFEBVRE, jésuite; le Rév. R. G. KATSUNOFF; le Rév. A. JOHNSON, M. Rodolphe MATHIEU, et M. Stanley OLIVER, ces trois derniers en bas. Ils ont classé les chorales victorieuses comme suit: St. Andrew and St. Paul; St-Louis de France, toutes deux de Montréal; Notre-Dame des Sept-Allégresses, de Trois-Rivières; et Chalmers-Wesley, de Québec.

J. Donat Langelier LIMITEE

Le Plus populaire Parce qu'il Est LE PLUS ECONOMIQUE

Le réfrigérateur Electrique

MAYFOLWER

Est Aussi Le Plus Coquet

et possède

10 Points de Supériorité

SUR TOUS LES AUTRES

1o. Unité de congélation "Speed-Freeze"—qui gèle l'eau en moins de temps que n'importe quel autre sur le marché.
2o. Contrôle spécial de température pour améliorer la congélation.
3o. Rayons à barreaux plats (en ruban).
4o. Parois intérieures et unité de congélation sanitaires en porcelaine.
5o. Rayons articulés démontables, vous permettant d'y placer les plus grandes bouteilles.
6o. Mécanisme silencieux.
7o. Coût d'opération le plus bas qui soit.
8o. Installation facile, sans frais, à la prise de courant.
9o. Garantie par les dix années d'expérience des manufacturiers et l'intégrité de la maison LANGELIER.
10o. Prix plus bas que la moyenne des réfrigérateurs sur le marché. ET LE SEUL REFRIGERATEUR QUI SOIT POURVU DU FAMEUX "GAS PRESSURE SEAL", DISPOSITIF QUI LE REND EXEMPT DE TOUT TROUBLE.



Il y a un réfrigérateur MAYFLOWER pour convenir à toutes les bourses et LE MODE DE PAIEMENTS DIFFERES DE LANGELIER VOUS EN FACILITERA L'ACHAT.

LORSQUE VOUS AUREZ VU LE MAYFLOWER VOUS N'EN VOUDREZ PAS D'AUTRES.

CONDITIONS les plus FACILES en ville.

J. Donat Langelier LIMITEE

Le plus grand magasin du genre au Canada

510 Est, rue Ste-Catherine

TRAIN SPECIAL pour JOUEURS DE GOLF

desservant tous les clubs de golf de

RIGAUD à MONTREAL

Tous les samedis, à partir d'aujourd'hui

(De haut en bas)			(De bas en haut)
2.20 P.M.	Dép. Montréal, C.W.	Arr.	5.40 P.M.
2.26	Westmount		5.32
2.32	Montréal Ouest		5.25
f 2.37	Summerlea		f 5.20
f 2.40	Dorval		—
f 2.44	Strathmore		—
2.45	Valois		—
2.47	Lakeside		—
f 2.49	Cedar Park		—
2.50	Pointe-Claire		5.10
f 2.52	Beaconsfield		—
f 2.55	Beaurepaire		f 5.05
f 2.58	Baie d'Urfe		—
3.02	Ste-Anne		5.03
3.10	Vaudreuil		4.58
f 3.18	Isle Cadieux		—
f 3.24	Como		f 4.49
3.29	Hudson		4.45
f 3.40	Choisy		—
3.50 P.M.	Arr. Rigaud	Dép.	4.30 P.M.

f : Arrêt sur signal.

Ce service spécial est aussi à l'usage du public en général.

PACIFIQUE CANADIEN

1881 ★ CINQUANTENAIRE ★ 1931



• TOUS SOLIDAIRES •

LE PACIFIQUE CANADIEN —AUJOURD'HUI

Le Chemin de Fer Canadien du Pacifique traverse le Canada et relie entre eux les littoraux de l'Atlantique et du Pacifique. Cette Compagnie a aussi des paquebots qui vont de Vancouver et Victoria au Japon et à la Chine, de Montréal, Québec, et Saint-Jean aux ports de Grande-Bretagne et d'Europe, et d'autres qui font le cabotage en Alaska. Elle organise, outre un service d'hiver aux Bermudes, des croisières d'hiver sur la Méditerranée, aux Antilles et autour du monde. Ses châteaux et ses hôtels sont le dernier mot du confortable et du luxe. Ses télégraphes utilisent 225,000 milles de fils. Ses chèques des voyageurs ont cours dans tout l'univers. On trouve partout ses agences et ses représentants.

PACIFIQUE CANADIEN — LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

NOTRE personnel compte aujourd'hui dans ses rangs les petits-fils de ceux qui collaborèrent à nos premiers travaux. Dans des intelligences et pour des volontés animées, pendant un demi-siècle, par un principe et vers un but uniques, "servir" prend une signification définitive et transcendante. Le voyageur le reconnaît et l'apprécie.

Construire et maintenir ce chemin de fer fut une lutte épique; ceux-là qui y prirent part en restèrent étroitement unis. Le Pacifique Canadien est plus qu'une compagnie—c'est une facteur intégrant de la vie de ses membres et de l'existence du Canada même. Cantonniers, mécaniciens, gardes-barrière et président sont frères d'armes, et le plus humble des employés ne l'ignore pas.

Un de nos présidents a dit: "En servant notre pays, c'est nous que vous servez". Le Canada et le Pacifique Canadien ne font qu'un.

LE PACIFIQUE CANADIEN 45NF

La lutte contre la mortalité infantile

L'enfance et les maladies – Pourquoi les maladies des enfants peuvent être si graves – Les causes maîtresses de la mortalité infantile – L'allaitement maternel – "La gastro-entérite, qui représente plus du tiers de nos décès, est une maladie essentiellement évitable, liée directement à l'alimentation artificielle – On ne la rencontre jamais chez l'enfant exclusivement nourri par sa mère. . ."

"Le seul retour à l'alimentation maternelle suffirait donc à diminuer d'au moins 30% notre mortalité infantile" – "Si les mères se dérobent à leur devoir, c'est plus souvent par égoïsme ou par ignorance" – Contre les veillées prolongées plus que de raison, la cigarette et le cocktail. . .

CONFERENCE DU DOCTEUR PAUL LETONDAL

On nous saura gré de donner ici l'essentiel de l'intéressante conférence prononcée au récent congrès de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste par M. le Dr Paul Letondal, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal, assistant à la clinique enfantine de l'Hôpital Sainte-Justine. Elle contient des vérités qui devront faire réfléchir:

Parmi les troublants problèmes de l'heure présente, celui de la mortalité infantile occupe, à juste titre, une place importante.

Tant du point de vue national, que du point de vue économique, l'enfant mérite toute notre sollicitude, car il constitue la plus précieuse de nos richesses. Les patriotes éclairés l'ont dit: "Notre premier capital, c'est le capital humain; source de tous les autres, à sa valeur sont liés, subordonnés tous les facteurs de la fortune nationale". La lutte contre la mortalité infantile nous est donc commandée par les intérêts supérieurs du pays.

J'ajouterai qu'il est peu de sujets qui soient plus d'actualité. Vous n'ignorez pas quels admirables efforts dans ces dernières années ont été accomplis dans la province de Québec pour diminuer la mortalité infantile. Grâce à la création et au développement de nos *Unités sanitaires*, grâce aux progrès réalisés dans les services d'hygiène de nos grandes villes, la province de Québec qui, de toutes les provinces du Canada, a toujours été celle où la natalité est le plus élevée, a été la seule, au cours de l'année 1929, à enregistrer une diminution dans le taux de sa mortalité infantile. Il n'en faut pas chercher les raisons dans les effets du hasard, mais dans une amélioration importante de l'organisation sanitaire de notre province.

Ainsi qu'il est facile de le vérifier, à l'aide des dernières statistiques publiées par le gouvernement fédéral, le taux de notre mortalité infantile qui était de 123.6 par mille naissances vivantes en 1928, est tombé à 120.5 en 1929. Quel chemin parcouru depuis 1926, où notre mortalité atteignait le taux énorme de 142 par mille naissances.

J'ai l'intention d'étudier avec vous ce soir le problème de la mortalité infantile. Mais avant d'aborder mon sujet, vous me permettrez de vous dire quelques mots, ou mieux, quelques généralités sur l'enfance et ses maladies.

L'ENFANT ET LES MALADIES

L'enfance est cette période de vie qui s'étend de la naissance à la puberté, laquelle s'établit entre 12 et 15 ans. Ce qui la caractérise avant tout, c'est la croissance. Si la pathologie et la thérapeutique de l'enfant méritent des études spéciales, ce n'est pas que les lois générales des maladies et leur traitement soient différents chez l'enfant et chez l'adulte, mais c'est que l'être auquel ces lois s'appliquent est différent. La différence capitale, celle qui résume toutes les autres, est que l'enfant est un être en cours de développement (1). Or, cet accroissement doit être rapide, l'enfant ne peut à aucun moment arrêter dans son développement; il perd s'il n'augmente pas, il recule s'il ne progresse pas; et il ne lui est pas possible de reculer longtemps; car ses réserves sont vite épuisées. S'il assimile mal, ses tissus s'atrophient, dégénèrent et se flétrissent d'une façon irrémédiable (2).

Ainsi donc, la croissance implique un mode spécial de nutrition, elle exige que l'assimilation l'emporte sur la desassimilation, que les gains soient plus considérables que les pertes. A l'équilibre nutritif de l'adulte qui se contente de réparer, au jour le jour, les pertes subies, l'enfant oppose un accroissement incessant de ses tissus.

S'il en est ainsi à l'état de santé, il n'en va pas de même lorsque l'enfant tombe malade. En pareil cas, la nutrition est profondément troublée, la formule est renversée; la désassimilation prédomine sur l'assimilation, les pertes sont plus fortes que les gains. Ces phénomènes, qui s'observent surtout chez les très jeunes enfants, en particulier chez ceux qui sont âgés de moins que quatre mois, ont été bien mis en lumière en ces dernières années; ils traduisent la fragilité de la vie du nouveau-né et nous expliquent ces déchéances rapides, ces catastrophes inattendues qui surviennent parfois, à l'occasion de l'affection la plus banale. Enfin, ces phénomènes nous font comprendre pourquoi les maladies infantiles ont une évolution et une gravité particulière, pourquoi il est si facile de perdre un jeune enfant, lorsqu'il n'est pas soigné dès le début comme il convient.

LA MORTALITE INFANTILE

Et ceci m'amène à aborder maintenant le problème de la *mortalité infantile*. Disons, tout d'abord, qu'on entend par mortalité infantile, du point de vue statistique, la mortalité des enfants âgés de moins d'un an.

De quoi donc meurent nos enfants? Si on ne retient que les dominantes, on peut dire qu'il y a deux grandes causes à notre mortalité infantile: la gastro-entérite et la débilité congénitale. On range sous le terme compréhensif de gastro-entérite, à la fois une affection intestinale aiguë, le choléra infantile, et un trouble profond de la nutrition qu'on désigne sous le nom d'athrepsie. D'autre part, on dit qu'un enfant est débile, lorsqu'il nait avec un poids nettement au-dessous de la normale. En clinique du premier âge, on ne parle de débilité congénitale que lorsque le nouveau-né pèse moins de 5 livres, c'est-à-dire moins de 2 k. 500.

La gastro-entérite, qui représente plus du tiers de nos décès, est une maladie essentiellement évitable, liée directement à l'alimentation artificielle. On ne la rencontre jamais chez l'enfant exclusivement nourri par sa mère; et j'ajouterai que le choléra infantile et l'athrepsie, qui sont les manifestations les plus graves, les plus mortelles des troubles nutritifs du premier âge, ne se rencontrent jamais, encore une fois, chez l'enfant nourri d'une manière naturelle, c'est-à-dire par sa mère. Le seul retour à l'alimentation maternelle suffirait donc à diminuer d'au moins 30% notre mortalité infantile.

On peut se demander, alors, pourquoi toutes les mères ne nourrissent pas? Les raisons qui empêchent les mères d'accomplir leur devoir sont les unes d'ordre pathologique ou médical, les autres d'ordre moral ou social.

Les raisons d'ordre pathologique ou médical qui s'opposent à l'allaitement maternel sont bien moins importantes que les raisons morales ou sociales. Du point de vue strictement médical, nous croyons pouvoir avancer que 95% des femmes peuvent nourrir et que la seule grande contre-indication à l'allaitement maternel, dans la pratique, est la tuberculose pulmonaire évolutive et contagieuse. Quant à l'insuffisance de la sécrétion lactée, si souvent invoquée, elle n'est qu'assez rarement un obstacle à l'allaitement; parmi les mères saines et animées d'un désir sincère de remplir leur devoir, il en est peu qui n'aient assez de lait pour nourrir leurs enfants.

Les principaux obstacles à l'allaitement maternel sont d'ordre moral ou social. Si les mères se dérobent à leur devoir, c'est le plus souvent par égoïsme ou par ignorance.

Contre l'égoïsme, le philanthrope et le médecin sont désarmés, car ce facteur dépend de conditions qu'ils ne peuvent modifier... (3). Et voilà pourquoi des sociologues ont raison de croire que s'il est inopportun de transformer la chaire de vérité en chaire d'université pour y prêcher l'hygiène, il y a par contre à la base de notre mortalité infantile une cause morale qui pourrait être dénoncée avec plus d'effet par le prêtre que par le médecin ou la garde-malade visiteuse (4).

Contre l'ignorance, le médecin et l'infirmière peuvent beaucoup et c'est ce qu'ils ont déjà fait avec un certain succès dans les consultations de nourrissons. Mais le nombre de ces consultations est insuffisant, et l'ignorance des mères en puériculture est encore très grande. Aussi des esprits sérieux se sont demandé si la meilleure solution ne serait pas d'instituer dans nos écoles et dans nos pensionnats un cours élémentaire de puériculture pour les jeunes filles. D'aucuns y voient des obstacles insurmontables. Il est évident qu'un pareil enseignement exige non seulement de la compétence, mais aussi et surtout beaucoup de tact. Un effort dans ce sens a été réalisé avec succès depuis quelques années à l'Hôpital Sainte-Justine pour les infirmières bénévoles.

REMEDES

Mais pour combattre efficacement la gastro-entérite, il ne suffit pas de favoriser l'allaitement maternel, il faut aussi améliorer les résultats de l'allaitement artificiel.

C'est un art et un art difficile que d'élever un enfant sans le secours du lait maternel, et nous savons tous quelle effroyable mortalité s'observe chez les enfants au biberon, lorsqu'il n'existe pas une bonne direction médicale. La culture de la plante humaine est délicate et difficile; elle ne saurait se faire au hasard. C'est au médecin qu'il appartient de diriger l'alimentation des jeunes enfants, laquelle, comme vous le savez, est à la base même de leur croissance.

La deuxième grande cause de notre mortalité infantile est la débilité congénitale. Cette cause intervient chaque fois que la future mère se surmène et n'a pas de surveillance médicale. L'hygiène prénatale est d'une importance capitale à cet égard.

Il importe que pendant sa gestation la femme ait une alimentation suffisante, qu'elle ne se fatigue pas, qu'elle soit soustraite aux effets de tout traumatisme et qu'elle soit soumise à une surveillance étroite de la part du médecin, afin que puissent être conjurés les effets des maladies héréditaires et les accidents obstétricaux. Il est bien entendu que les veilles prolongées, plus que de raison, la cigarette, le cocktail—puisqu'il faut l'appeler par son nom—doivent être évités chez la future mère. C'est dans ces conditions seulement qu'elle peut espérer avoir de beaux enfants qui naîtront forts et vigoureux.

LES GOUTTES DE LAIT

Pour combattre la gastro-entérite et la débilité congénitale, rien ne vaut, au point de vue social, les consultations de nourrissons ou *gouttes de lait*, qui existent dans le monde entier à l'heure actuelle, et auxquelles sont annexées maintenant des consultations prénatales et des consultations préscolaires. C'est la formule moderne du centre d'hygiène infantile complet qui permet de surveiller l'enfant jusqu'à son entrée à l'école. Les bons résultats obtenus par ces consultations de nourrissons nous paraissent suffisamment connus pour qu'il soit inutile d'y insister. Nous rappellerons seulement que plus des deux tiers des bébés qui fréquentent les gouttes de lait bénéficient de l'alimentation maternelle, et que le nombre des décès y est insignifiant, la mortalité dépassant rarement 3%.

Et maintenant, s'il nous est permis de conclure, nous dirons que les bons résultats obtenus dans la lutte contre la mortalité infantile dans la province de Québec sont une excellente raison pour persévérer dans l'effort accompli et pour donner une plus grande importance à nos oeuvres de puériculture.

Que chacun continue avec le même zèle éclairé et le même enthousiasme, et notre province, qui possède déjà tant de beaux titres parmi ses soeurs de la Confédération, aura celui, certes désirable, d'être la province qui donne au pays le plus d'enfants et qui sait le mieux les conserver (5).

(1) E. Apert. Article *Physiologie de l'enfance* in *Pédiatrie*, t. 1, du Traité de pathologie médicale et de thérapeutique appliquée de MM. Sergent, Ribadeau-Dumas et Babonneix, Paris 1923.

(2) P. Nobécourt. Conférences pratiques sur l'alimentation des nourrissons. In *Préface* de V. Hutinel, Paris, 1922.

(3) A.-B. Marfan. *Clinique des maladies de la première enfance*, 1926, p. 53.

(4) Louis Dupire. Le *Devoir*, 5 août 1927, p. 1.

(5) Oswald Mayrand. *La Presse*, 11 septembre 1930, p. 6.

Le contrôle de la radio

Un droit civil du ressort de la Législature — Comme l'aviation — En cas de guerre — Interférences entre provinces — Les plaidoyers de MM. Lanctôt et Geoffrion — Observations des juges de la Cour suprême

Ottawa, 9 (S. P. C.) — La Cour Suprême a pris en délibéré la cause de référence faite par la province de Québec, pour délimiter les pouvoirs des provinces et du fédéral dans le contrôle de la radio au Canada. L'audition s'est terminée hier après-midi. La date du jugement sera annoncée plus tard.

UN DROIT CIVIL

Ottawa, 9 (S.P.C.) — M. Charles Lanctôt, assistant procureur général de la province de Québec, a continué son plaidoyer, hier matin, pour revendiquer le droit de la province de Québec de contrôler la radio dans les limites de la province.

Le droit de se servir d'un appareil transmetteur, dit M. Lanctôt, est un droit civil, en conséquence, la seule autorité compétente pour limiter au réglementer l'exercice de ce droit par un citoyen, doit être la législature provinciale.

Comme l'air qui se trouve au-dessus de la terre d'un citoyen est partie de la propriété, l'autorité compétente pour permettre aux ondes hertziennes de passer est la législature.

Bien plus, les ondes hertziennes qui pénètrent à travers les murs dans les maisons violent en quelque sorte la propriété privée. Sans doute, à l'heure actuelle, ces ondes ne causent aucun dommage physique, mais avec le développement de la science, la chose peut arriver. Or comme la législature est gardienne de la propriété, elle aurait le droit de contrôle sur les ondes. (Il reste alors à se poser la même question, si ces ondes destructrices s'étendaient de Québec à Ontario et du Canada aux Etats-Unis).

M. le juge Anglin demande si le fait pour un propriétaire de placer une antenne sur sa maison pour capter les ondes n'est pas une approbation aux ondes d'entrer. M. Lanctôt répond que d'autres n'ont pas de récepteur et ont tout de même leurs droits.

ASSIMILEE A L'AVIATION

M. Lanctôt soutient que le problème de la radio doit être assimilé à celui de l'aviation. A quoi le juge Smith fait observer que la situation n'est pas la même, car l'avion va vers un but défini, qu'il ne dépasse pas, et il revient à son point de départ. En plus, l'avion est continuellement sous le contrôle de l'individu qui le dirige, alors qu'il en est autrement des ondes hertziennes qui, une fois lancées, ne peuvent plus être contrôlées.

M. Charles Lanctôt note que dans certains cas les ondes hertziennes lancées par une station directionnelle reviennent à leur point de départ après avoir fait le tour de la terre. Il admet qu'en ce cas, la chose ne se fait plus dans les limites de la province.

M. Lancôt ajoute qu'il serait possible d'avoir des stations émettrices d'une puissance si faible que les ondes ne sortiraient pas de Québec pour causer du brouillage ailleurs.

Le tribunal fait alors observer que le gouvernement fédéral devrait alors quand même avoir l'autorité nécessaire pour empêcher que les émissions aillent dans une autre province.

M. Lanctôt dit que nombre d'opérations dans une seule province, opérations sous le contrôle absolu de la province, ont un effet dans une autre province. Aussi n'y a-t-il aucune raison pour limiter le contrôle provincial parce que les ondes sortent de la province.

M. le juge Newcombe dit alors: Lorsque notre flotte est allée dans l'océan Pacifique-Sud, on nous a dit que les Allemands avaient bloqué le sans-fil. Ils ont empêché nos navires de communiquer entre eux, en produisant de l'interférenc et du brouillage. Prétendez-vous que vous auriez le droit de bloquer la radio ontarienne?

EN CAS DE GUERRE

M. Lanctôt admet qu'en cas de guerre le gouvernement fédéral devrait avoir le contrôle de toute radiophonie.

Le juge Newcombe: Ce n'est pas seulement en cas de guerre, mais aussi dans le cas où une province, intentionnellement ou non, cause de l'interférence radiophonique dans les autres provinces.

M. Lanctôt conclut en disant que le gouvernement fédéral ne doit intervenir pour passer une loi pour remplir un traité intéressant des questions provinciales que si les provinces ne remplissent pas le traité.

Le juge Smith ne voit pas que le gouvernement fédéral soit obligé en vertu de l'Acte Britannique de l'Amérique du nord d'attendre que la province se soit conformée au traité.

LE DROIT D'OTTAWA

M. Aimé Geoffrion dit d'un ton ironique qu'on a fait preuve de beaucoup de connaissances scientifiques, mais qu'il est plus important d'étudier l'Acte Britannique de l'Amérique du Nord. Au point de vue international, la question de la radio ne peut être réglée que par un traité international. Mais entre les provinces la question est de savoir si les provinces vont régler leurs affaires entre elles par traité ou si elles doivent abandonner leur droit de contrôle au gouvernement fédéral.

M. Geoffrion admet que sans le moindre doute, le Dominion a le droit de passer une loi pour défendre l'usage de certaines longueurs d'ondes au Canada. Ottawa a aussi le droit de tenir un registre de tous les opérateurs de radio pour constater s'ils observent la loi, mais il y a d'autres questions qui relèvent de la province, en tant qu'elles affectent les droits civils des habitants de la province. Or le transmetteur et le récepteur sont des appareils physiques, installés dans des immeubles et qui donc sont sujets aux droits civils.

M. le juge Smith fait remarquer qu'on ne peut passer aucune loi fédérale ou autre qui n'affecte pas à quelque degré les droits de propriété et les droits civils. Mais un droit peut être privé sans être local, ce qui fait une grande différence.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241*

EN TEMPS DE CRISE

L'ASSURANCE

est une sauvegarde pour le commerce et l'industrie

1889-1931

1ère d'une série d'annonces "ASSURANCE COMMERCIALE FACTEUR DE SUCCES"

IL n'est pas rare qu'une entreprise, soit par suite de circonstances particulières qui lui sont défavorables, soit en raison d'une dépression générale des affaires, se trouve dans l'obligation d'obtenir mometanément un crédit additionnel de la banque.

Assez fréquemment aussi, un surplus plus considérable de capital liquide permettrait de bénéficier d'une occasion qu'autrement on devra laisser passer.

L'assurance commerciale, de nos jours, joue un rôle de plus en plus important dans la vie des entreprises comme dans celle des individus. Combien de maisons d'affaires, en effet, qui n'auraient jamais pu traverser la crise économique que nous subissons actuellement sans le secours d'une police d'assurance commerciale souscrite depuis plusieurs années. Et combien d'autres compagnies aujourd'hui disparues auraient pu continuer de prospérer, si elles avaient pu trouver un peu plus d'argent liquide lors d'une période de dépression.

Les représentants de la DOMINION LIFE vous renseigneront sur les avantages de l'assurance commerciale, sans aucune obligation de votre part.

The DOMINION LIFE ASSURANCE COMPANY

SIEGE SOCIAL: Waterloo, Ont.

SUCCURSALE MONTREALAISE

Tél. HArb. 9277. Edifice Dominion Square. (Suite 910)

PAUL BABY, Ass.-Gér. Prov. et Inst. des agents

RAOUL CARIGNAN, Gérant Provincial



Une soute à charbon VIDE EST une perte d'argent

EPARGNEZ

UN DOLLAR par TONNE

en faisant votre provision aux prix du printemps

Escompte en vigueur sur toutes les grosseurs domestiques du

'charbon bleu' Scranton

des charbons

WELSH et SCOTH

THE ELIAS ROGERS Company, Limited

Alfred Rogers', Président

Edifice Canada Cement

Téléphone: LA. *4252



Toujours 2,000 lbs à la tonne



Sir Robert Falconer, principal de l'Université de Toronto, reçoit le prince et la princesse Takamatsu.

Automobilisme --- Tourisme

Pour faire disparaître tous les accidents au cours de l'été

La Ligue de Sécurité Publique fera durant la semaine prochaine une campagne intense pour rendre le public plus prudent – Chaque jour de la semaine sera consacré à une classe spéciale: les enfants, les piétons, les automobilistes et les camionneurs

PRENEZ GARDE!

Le secrétaire général de la Ligue de la Sécurité Publique, M. Arthur Gaboury, a annoncé pour la semaine prochaine le programme de la campagne qui durera six jours et qui a pour but de faire disparaître complètement, si possible, les accidents au cours de l'été. *Prenez garde*, tel est le mot d'ordre qui sera lancé au cours de cette semaine de prévention. Les organisateurs entendent attirer l'attention du public sur l'importance de la prudence et l'inciter à prendre toutes les mesures requises pour sa propre sécurité.

Si, au cours de cette semaine de prévention, on compte atteindre tout le public, une large part est faite aux automobilistes et aux piétons qui sont causes de la grande majorité des accidents. C'est ainsi que, dès la première journée, on recommande l'inspection. Le terme est général. Nous ne l'interpréterons qu'au point de vue des automobilistes. Par *inspection*, l'automobiliste doit comprendre la revision de tous les organes de sa voiture susceptibles de causer des accidents, s'ils sont en mauvais état ou hors d'usage. Inspection des freins, le mécanisme le plus important dans une voiture automobile. Inspection des phares, si dangereux lorsqu'ils sont mal ajustés, trop faibles ou trop puissants. Inspection de la direction et des boulons des roues: deux choses qui, lorsqu'elles font défaut, peuvent entraîner la mort des occupants de la voiture et causer des dommages considérables à la propriété. Inspection des pneus: l'éclatement d'un vieux pneu fait souvent perdre la direction au conducteur d'une voiture avec des conséquences funestes. L'inspection du système électrique: un fil laissé à découvert peut causer un court-circuit et incendier la voiture avec risque de blesser les occupants. Inspection de la corne d'avertissement: elle a son importance et on ne le constate jamais aussi bien que lorsqu'un piéton distrait vient se jeter à l'improviste en face d'une automobile.

Voilà autant d'inspections qui s'imposent et que les automobilistes se feront un devoir de faire dès lundi. Une trentaine de minutes suffiront pour constater les défectuosités de ces organes et pour les remettre en état.

La journée de mardi est consacrée aux écoliers. Les automobilistes en profiteront pour faire de judicieuses réflexions et pour prendre des résolutions de prudence à l'égard des enfants dont l'imprudence est reconnue. L'automobiliste, en effet, doit non seulement être prudent pour lui-même: il doit l'être pour les autres. De tous les imprudents, les enfants sont encore les plus nombreux. Il appartient à l'automobiliste de prévoir les accidents possibles et de les éviter quand bien même il serait dans tous ses droits.

La journée suivante, mercredi, appartiendra aux piétons. L'automobiliste n'est pas toujours dans sa voiture. Il devient infailliblement, un jour ou l'autre, piéton. Il laisse sa voiture au garage, il est forcé de la vendre ou il la remise pour l'hiver et, d'automobiliste qu'il était, il redevient piéton. C'est donc sa journée, mercredi. Parce qu'il possède une voiture, l'automobiliste, en redevenant piéton, ne doit pas oublier d'être prudent. Moins que tout autre, il ne doit se permettre de distractions puisqu'il connaît mieux les dangers de la rue.

Jeudi: journée des automobilistes. Il ne s'agit plus d'inspection, mais bien de la conduite générale d'une voiture. Dans les rues et sur les routes, l'automobiliste devrait prendre comme mot d'ordre: *courtoisie*.

Ce n'est pas être courtois que de faire de la vitesse en risquant la vie de ses amis et des étrangers qu'on croise sur les routes.

Ce n'est pas être courtois que de *couper* une autre voiture en la dépassant.

Ce n'est pas être courtois que de conduire à gauche de la route, en empêchant ceux qui suivent de nous dépasser.

Ce n'est pas être courtois que de laisser ses phares puissants allumés aux croisements et d'aveugler ainsi le conducteur de l'autre véhicule qu'on rencontre.

Ce n'est pas être courtois que de foncer continuellement dans la circulation dense, au risque d'endommager la voiture du voisin.

Ce n'est pas être courtois que de se lancer sur les piétons, sans leur donner le temps de gagner le trottoir.

Ce n'est pas être courtois que de conduire sans s'occuper de la ligne droite.

Ce n'est pas être courtois que d'ignorer le code de la route: n'est-ce pas le manuel de politesse à l'usage de l'automobiliste?

En réfléchissant un peu, l'automobiliste constatera ses manquements à la courtoisie de la route et prendra de bonnes résolutions pour l'avenir. Dans la vie courante, un manque de courtoisie n'expose celui qui le commet qu'à passer pour un malappris: sur la route, un manque de courtoisie expose celui qui le commet à devenir un criminel. Qu'on y songe.

Les camions: c'est à eux et surtout à leurs conducteurs qu'on a voulu consacrer la journée du vendredi. On voudrait faire comprendre que ces véhicules, plus lents que les automobiles de promenade, doivent prendre le fond de la chaussée et ne pas tabler sur leur grosseur pour gêner la circulation. Il existe une sorte d'animosité entre les conducteurs d'automobiles de promenade et les conducteurs de camions. C'est un peu comme dans la police, entre les constables et les détectives... Il serait temps qu'on comprit de part et d'autre qu'il faut que cette animosité disparaisse et que tous les usagers des rues et des routes s'entendent pour le plus grand bien de la circulation.

Aux conducteur de camions incombe surtout la plus grande responsabilité des morts d'enfants. Ce sont les camions qui, lorsqu'ils frappent, tuent presque toujours et bien plus sûrement que l'automobile de promenade qui est plus facilement manoeuvrable. Les conducteurs de ces véhicules profiteront sans doute de cette journée qui leur est spécialement consacrée pour faire de salutaires réflexions et prendre des résolutions en conséquence, surtout au début de l'été alors que commencent les pique-niques qui se terminent trop souvent par d'effroyables hécatombes.

On conacrera la journée de samedi aux 966 enfants victimes d'accidents mortels dans la province de Québec depuis cinq ans. On érigera un monument à la mémoire de ces enfants au parc La Fontaine. Les parents devraient se faire un devoir de conduire leurs enfants à cette cérémonie afin de leur bien montrer les dangers qu'ils courent et graver dans leurs jeunes intelligences les conseils de prudence que leur donneront leurs professeurs au cours de la semaine.

Que cette semaine de sécurité fasse disparaître entièrement les accidents cet été, c'est douteux, bien que ce soit là l'objectif des organisateurs. Qu'elle contribue à réduire les accidents, nous y comptons bien.

Jean-Louis DUSSAULT

Le Club des Chauffeurs Courtois

Voici les conditions d'adhésion à la nouvelle activité de la Ligue de Sécurité Publique de la province de Québec, le Club des Chauffeurs Courtois:

Conduire sagement et prudemdemment.

Connaître le code de la route et l'observer.

Respecter les droits de priorité aux intersections.

Conduire droit en avant sans zigzag.

Tenir compte des droits acquis du piéton.

Signaler arrêts et tournants, et changements de direction.

Arrêt net à chaque voie ferrée. La voie libre, changer de vitesse et continuer.

Prévoir les accidents et les prévenir.

Etre prudent pour soi-même et pour les autres.

Eviter les dépassements dans les pentes et les courbes.

Serrer toujours la droite surtout au haut des pentes et dans les courbes.

Aider de vos suggestions pour assurer une plus grande sécurité de la route.

IL Y A QUINZE ANS

Le *Devoir* du mardi 9 mai 1916

M. Bourassa écrit dans un article au sujet des élections provinciales, qui auront lieu le 22: "C'est moins que jamais le temps de s'inféoder aux factions et d'aider les farceurs de la politique à reconstituer les "fortes lignes" des partis."

"Naturellement, dans la mesure où il serait possible, dans toute circonscription, d'obtenir de l'un ou l'autre candidat engagements précis sur les questions les plus importantes, ce serait autant de coins fichés dans le bloc des partis. Ces engagements, la plupart des députés ne les tiennent pas, mais il en reste toujours quelque chose dans l'opinion publique. Ce sont—pour varier la métaphore — les gouttes d'eau qui perçent la croûte de l'esprit de parti et nous rapprochent du jour où il sera possible, même en politique, de semer des idées sur une terre fertile".

* * *

Selon les dépêches, les Allemands ont vainement lancé une attaque à la côte 304, près de Verdun, la nuit dernière, et les Français ont contre-attaqué avec succès. Les Russes viennent, paraît-il, de remporter de nouveaux succès en Mésopotamie, après avoir été tenus en échec quelques semaines.

* * *

Mgr Jacques-Louis Langis, vicaire général de Rimouski, est décédé il y a plusieurs heures.

Le centenaire des C.S.V.

A Sainte-Cécile

Fondé à Lyon, en France, par le Très Révérend Père Louis-Marie Joseph Querbes, l'Institut des Clercs de Saint-Viateur célèbre cette année le centenaire de son approbation canonique. A cette occasion, les enfants de l'Ecole Saint-Viateur, paroisse Sainte-Cécile, ont donné, le 30 avril dernier, une séance dramatique et musicale, qui fut un très gros succès.

La fête avait été fixée au 24 avril, les programmes étaient sortis, les invitations lancées, et, le matin même du jour marqué, les élèves avaient communié aux intentions de leurs maîtres, lorsqu'au moment de commencer la grand'messe d'action de grâces, une triste nouvelle vint tout assombrir: le dévoué curé de la paroisse, le bon M. Beaulac, venait de mourir à l'Hôtel-Dieu! Douloureusement émus, prêtres et religieux se demandèrent un instant s'il fallait quand même offrir le saint sacrifice sous le ris joyeux des grandes fêtes et avec les chants si amoureusement, mais si laborieusement aussi préparés de longue main: un avis de l'évêché le conseilla, mais la séance du soir fut remise à une date ultérieure. M. l'abbé Lajoie, vicaire de Sainte-Cécile, célébra donc, assisté des RR. PP. Pagé et Gaudet, C. S. V., comme diacre et sous-diacre; les enfants rendirent fort bien la messe de Yon à l'unisson et le R. Père Crevier, supérieur nommé des Clercs de St-Viateur qui vont prochainement se dévouer en Chine, donna le panégyrique du Père Querbes, avec le coeur d'un fils qui chante les gloires de son père.

Fête retardée, fête manquée, a-t-on coutume de dire. Pour une fois au moins ce n'a pas été vrai, car ce fut salle comble à l'école Saint-Viateur pour la séance forcément remise, laquelle, commencée à huit heures, ne finit que vers les onze heures et parut trop courte. Ce fut d'abord une cantate (paroles d'un ami des C. S. V.) en l'honneur du Père Querbes, avec musique spéciale, et c'est tout dire, de Mme Morin Labrecque; puis deux pièces de deux actes chacune: "Consistoire de Croisés" et "Service commandé", avec en guise d'entr'actes, le Père Querbes, successivement personnifié par trois élèves, racontant les différentes étapes de sa vie: son enfance, sa jeunesse sacerdotale, sa vieillesse; puis, un quatième élèves énumérant les vertus éminentes du pieux fondateur; et enfin une apothéose dans une lumière artistement tamisée, vingt anges entourant l'Enfant-Jésus, qui amène au ciel deux héros de la pièce "Service commandé", morts pour la patrie, pour le devoir!

Et, ce fut tout, mais ce fut beau, d'une beauté rarement vue sur la scène d'une école primaire. Oui, ce fut beau et si l'on a ri quelques fois, l'on trouva aussi et surtout, sur ces jeunes lèvres de fières leçons qui ne resteront pas sans fruits, nous en avons la douce conviction car bien des yeux s'embuèrent à certaines répliques ou à certains discours, et plus d'une conscience négligente fit peut-tre sur elle-même un retour sérieux en se promttant d'être plus fidèle ou à Jésus-Hostie comme dans le "Consistoire de Croisés", ou au devoir, à l'instar des scouts de "Service commandé", coûte que coûte, et jusqu'à la mort.

Après avoir fait d'un voix prenante, un bel éloge du curé défunt, félicité les acteurs et remercié les maitres tant laïques que religieux, M. l'abbé Robillard, qui présidait la séance en qualité de desservant, sut trouver pour tous les enfants de magnifiques conseils marqués au coin d'un grand amour de la jeunesse. Le R. Père A. De Grandpré, assistant-provincial des Clercs de Saint-Viateur, prit aussi la parole et traita surtout d'un sujet qui lui est bien cher et qu'il connait à fond: l'éducation chrétienne. Son verbe de feu ne laissa pas d'impressionner vivement l'auditoire, qui se retira enchanté de tout et de tous, ainsi que très heureusement surpris d'avoir vu ce que peuvent obtenir de jeunes enfants des maîtres intelligents et remplis de zèle.

UN SPECTATEUR

Mort de Rolland Cartier

Après une courte maladie, le plus jeune fils de M. et Mme E. A. Cartier, Rolland, âgé de 14 ans, est mort à la demeure de ses parents, au numéro 8422, rue Drolet, jeudi soir.

M. E. A. Cartier est le secrétaire de l'Association de la province de Québec pour la protection du poisson et du gibier.

Les funérailles auront lieu lundi matin.

Voyageurs de Commerce

Quand vous passez aux Trois-Rivières profitez des taux de faveur que vous accorde le

MANOIR LAVIOLETTE

31 Ave Laviolette
Trois-Rivières

Vous serez bien logés et bien nourris.

Immeuble et construction

Immense production dans l'immeuble

Il est d'un certain intérêt de constater au cours de la présente crise financière que des capitalistes importants des Etats-Unis se sont tournés vers l'immeuble et y travaillent sur une très vaste échelle. Des édifices coûtant de dix à vingt millions de dollars sont très communs depuis quelques années, déclare M. Ernest Pitt.

Les intéressés de Rockefeller, par exemple, dépenseront $250,000,000 dans un développement qui embrassera des rues entières à New-York, la 48e, la 49e et la 50e rues entre la 7ème et la 8ème avenues.

Ce développement aura à peu près la même valeur que celle de tout le quartier Saint-Georges à Montréal. Voilà, semble-t-il, un grand mouvement en faveur du placement immobilier. Si le plus riche financier du monde préfère dépenser un quart de billion de dollars dans une seule entreprise immobilière à une époque où tout le monde admet que les chances de placements dans l'achat d'actions, d'obligations et autres valeurs n'ont jamais été aussi attrayantes, cet exemple devrait être suivi par tous ceux qui ont des fonds à disposer.

M. Pitt fait remarquer que dans une ville comme Montréal, où l'étendue, la population et les développements industriels et commerciaux sont inévitables, ainsi que l'augmentation future de la valeur de la propriété, l'attraction du placement immobilier est frappante et ouvre un débouché à tout homme possédant un capital quelconque. Un entretien avec un gérant de banque, un notaire ou un courtier en immeuble sur ce sujet pourrait ouvrir les yeux de plusieurs sur les avantages que comporte un tel placement.

Les principales ventes

1000, 1006, Côte du Beaver Hall, E. A. Small Co., Ltd., à Canadian General Electric Co., Ltd., $175,000.

Ave Victoria, Avila Barrette à Daily Loan and Investment Ltd., $60,000.

18, Ave. Ainslie, suc. hon. Ed. Ouellette à Mme James Richard R. Elliott, $55,000.

Pointe-aux-Trembles, Napoléon Courtemanche à la British American Oil Co., Ltd., $53,085.

679, St-Jacques, D. K. McLaren, Ltd. à Wm. Frederic McLaren, $40,000.

5410, Ave. Western, De Verochio Construction Co., Ltd. à Donato Verochio (Garage), $30,000.

MASSE & GAUTHIER

Immeuble général et Prêts hypothécaires

5504, Avenue Verdun
Tél. YOrk 4707

DEPARTEMENT DE LA VOIRIE

SOUMISSIONS

Des soumissions faites sur des formules fournies par le ministère de la voirie, et mises dans des enveloppes portant le mot "Soumissions", seront reçues au bureau du ministre de la voirie, en la cité de Québec, Hôtel du Gouvernement, jusqu'à une heure de l'après-midi (heure avancée), mardi le 26 mai 1931, pour la réfection en béton de ciment ou en béton bitumineux de la Montée de Cartierville, sur une longueur de 1.34 milles, dans la municipalité de la paroisse de Saint-Laurent, comté de Jacques-Cartier.

Le Gouvernement ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions.

La publication non autorisée du présent article ne sera pas payée.

QUEBEC, 7 mai 1931.

J.-L. BOULANGER,
Sous-ministre.

JASPER *le parc national*

et le bel

Oasis des Rocheuses

Venez, cette année, contempler la majesté du mont Jasper et séjourner au grand châtelet "Jasper Park Lodge", avec un court de golf choisi pour championnats, une piscine en plein air et un sans-cérémonie de grand luxe.

De là, poussez, à travers un paysage grandiose jusqu'à Vancouver, Victoria et Prince Rupert qui vous intéresseront. Au Nord, ensuite, et suivez la Piste de '98. Les paquebots sont magnifiques et les cabines sont toutes extérieures.

Le billet, aller et retour, de Vancouver, Victoria et de Seattle à Skagway, comprenant les repas et la couchette, est de $90 en montant.



Détails complets au bureau des billets en ville, 384 rue St-Jacques, MArquette 4731.

CANADIEN NATIONAL

LES VENTES D'IMMEUBLES A MONTREAL

Tableau du Montreal Real Estate Board pour la semaine:

	Lots vacants		Immeubles	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
A Montréal	46	83,457	85	939,375
Municipalités de la banlieue	30	87,179	39	505,481
Total	76	170,636	124	1,444,856
			76	170,636
Total des ventes réunies			200	1,615,492

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

H. Labrecque, I.C.
G. Papineau, I.C. et Arpenteur.
M. Cailloux, I.C.
Les Ingénieurs Associés
LIMITEE
INGENIEURS CONSEILS
Béton armé — Arpentage — Expertise
EDIFICE THEMIS
10, St-Jacques ouest — HArbour 0482
MONTREAL

Raymond Beausoleil, I. C.
Spécialité: COMBUSTION
CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE — INSTITUTIONS HOPITAUX — CONCIERGERIES
132, rue St-Jacques O., HA. 1841
Chambre 518

AVOCATS

BERTRAND, GUERIN, GOUDRAULT & GARNEAU
AVOCATS ET PROCUREURS
Imm. Ins. Exch., 276 ouest, rue St-Jacques
Ernest Bertrand, C.R.
Substitut Senior du Procureur Général
C.-E. Guérin, C.R. M. Goudrault, C.R.
Antonio Garneau, LL.L. H. N. Garceau

Aldéric Blain, LL.L., L., M.A.L.
Roger Pinard, LL.L.
Blain & Pinard
AVOCATS
Imm. Duluth, chambre 22 LAn. 4169
84, rue Notre-Dame ouest - Montréal

Jacques Cartier, LL.L. Tél. LAn. 7209
Jean-Victor Cartier, LL.L.
L.-J. Barcelo, LL.B.
J.-Eugène Rivard, LL.L.
Cartier, Barcelo & Rivard
AVOCATS
Chambre 920, "Tramways Bldg"
159 ouest, rue Craig - Montréal

MAURICE DUPRE, L.L.L., C.R., M.P.
Solliciteur Général
AVOCAT ET PROCUREUR
Dupré, Gagnon & Meighen
Immeuble Morin
111, Côte de la Montagne
Téléphones: 2-0212 et 2-0213
QUEBEC

SAINT-GERMAIN & SAINT-GERMAIN
AVOCATS
Tél. HArb. 9116-9117 - 10 St-Jacques E.
P. St-Germain, LL.L. C.R.
Jean St-Germain, LL.B.

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
Vanier & Vanier
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HArbour 2841

BREVETS D'INVENTION

INVENTIONS
Hâtez-vous de déposer votre demande de brevet pour ne pas vous faire devancer. "Manuel de l'inventeur", formule de "Preuve d'invention", renseignements et conseils GRATIS. Envoyez croquis ou modèle pour notre avis. Correspondance confidentielle.
BUREAU TECHNIQUE ALBERT FOURNIER
934 Est, rue Ste-Catherine, Montréal
Albert Fournier, Procureur de Brevets, Licencié. Edgar Fournier, I.C. et Adrien Genest, I.C., Ingénieurs Conseils.

INVENTIONS
Protégées en tous pays
Demandez le Manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1865
1268, rue Université, Montréal.

COMPTABLES

P.-A. Gagnon
Comptable Agréé
Chartered Accountant
Immeuble des Tramways
159 Ouest, rue Craig
Téléphone: HArbour 5990

COMPTABLES

Larue & Trudel
COMPTABLES AGRÉÉS
CHARTERED ACCOUNTANTS
Québec — Montréal
J. Arthur LaRue, C.A. — Eugène Trudel, C.A.
J. Wilfrid Boulet, C.A. — Maurice Chartré, C.A.
A. Emile Beauvais, C.A. — David Robillard, C.A.
Maurice Boulanger, C.A. — Jean-Paul Gauthier, C.A.
Jacques LaRue, C.A.
LARUE TRUDEL & PICHE
Syndics et Liquidateurs
Téléphone: HArbour 2633
Québec — Montréal
Edif. Banque Canadienne Nationale — 721, Edif. Insurance Exchange
71, rue St-Pierre. — 276, St-Jacques

COMBUSTIBLES

ANGLO-AMERICAN COAL CORPORATION
Tous les charbons anthracites bitumineux
Gallois — Ecossais — Américains
Coke LaSalle — Huile à chauffage
Livraison dans toute la ville
Tél. BElair 4816 — 4338 St-Denis

ENCADREURS

Morency Frères, limité
458, Ste-Catherine E. HA.
Encadrement — Dorure — Marbrure d'artistes
Choix d'oeuvres canadiennes: aquarelles, eaux-fortes, gravures sur bois, etc.

EBENISTES-REMBOURREURS

Louis Pistono & Cie
EBENISTES-REMBOURREURS
Atelier artistique d'ameublements et d'ébénisterie d'art. Meubles de styles
Fabrication de meubles de tous genres sur commande, ainsi que réparations de toutes sortes
4240 RUE ST-DENIS — MONTREAL
Tél. BElair 0798

REMBOURREUR — MATELAS-IER
Maison Boyer
SPECIALITES: Meubles et matelas sur commande ainsi que réparations
Estimés gratuits sur demande
5043-47 ST-DENIS : MONTREAL
Tél. BE. 8328

PHARMACIES

Assortiment - Qualité - Service
Réels Prix Réduits.
PHARMACIES WILBROD PAQUIN
4500 Papineau — 1200 Mont-Royal
Coin Mont-Royal — Coin Delaroche
AMherst 2123 — CHerrier 2193

TENTURES

F. Cerceau
Dom. Sq. Bldg - Mezz Floor - Montréal
TENTURES - RIDEAUX
Décoration de votre intérieur en harmonie avec les préférences de votre goût. Originalité, distinction, prix modéré.
ESTIME SUR DEMANDE LA. 0601

RELIURE

435, Lagauchetière Est LAnc. 1424
RELIURE FRANÇAISE
RELIURE D'ART
SPECIALITE: Reliure de bibliothèque
Tranche dorée
Cuirs et papiers français
DEMANDEZ NOTRE TARIF



UNDERWOOD
DERNIER STYLE
RECONSTRUIT
10 pcs, 12 pcs ou 14 pcs.
$70.00 — $10.00 mensuellement.
Garantie 3 ans.
Sans engagements de votre part pour information ou démonstration.
MALLER CE COUPON
N. MARTINEAU & FILS,
1081 Bleury, Montréal
Nom .....
Adresse .....

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241*

Bureau: CHerrier 3345 — Le soir: CAl. 2922-W.
H.-E. BOURASSA, LIMITEE
— Atelier de mécanique générale —
SPECIALITE: Rectification des cylindres et mise à point de tous moteurs à gazoline.
2577, rue Notre-Dame Est — Montréal

LE NOUVEL ESSEX SUPER-SIX — LE SEDAN A SEPT PLACES



Compagnie d'Assurance sur la Vie



"La Sauvegarde"
MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, Président

COMMERCE ET FINANCE

Faits et Potins

Au Brésil

D'après une dépêche de New-York, la situation au Brésil est loin d'être corrigée. En fait, il ne semble pas que ce pays puisse continuer sa politique actuelle au sujet du café et qu'il devra tôt ou tard rappeler la dernière décision prise en vue d'assurer une plus grande valeur à ce produit.

On sait qu'il y a un certain temps l'Institut du café a fait imposer une taxe sur l'exportation du café. Le produit de cette taxe doit être utilisé pour acheter les stocks considérables de café à l'intérieur du pays, soit plusieurs millions de sacs — les stocks du pays, tant à l'intérieur que dans les ports sont de quelque 27 millions de sacs — pour les détruire. On veut ainsi créer une rareté afin de faire augmenter le prix, cela aux frais des pays consommateurs. Mais jusqu'à présent, si les cours du café se sont avancés, ils ne l'ont pas fait dans la proportion de la taxe et les Brésiliens doivent débourser la différence.

D'autre part, si autrefois le Brésil a eu le contrôle à peu près absolu de la production du café, il s'est créé, avec sa politique de valorisation depuis une vingtaine d'années des concurrents qui lui enlèvent graduellement le marché mondial. Les cafés de la Colombie, du Vénézuela, du Guatémala, des Indes Hollandaises et de quelques autres pays n'ont peut-être pas la force du Santos, mais ils sont offerts à des prix qui ont provoqué la chute des cours de ce dernier après une longue période de lutte qui a permis à ces pays de s'assurer une clientèle importante. Pour cette raison, il ne semble pas que le café brésilien, encore moins que notre blé, puisse avoir un marché à un prix beaucoup plus élevé que ceux des autres pays. Il peut commander une prime justifiée par sa qualité mais pas plus. D'où l'opinion que la nouvelle tentative de valorisation est comme les précédentes destinée à la faillite.

C. H.

Le niveau de vie

Les intéressés enflent la voix: les temps sont durs, les affaires difficiles, la reprise lointaine, dit l'*Economiste canadien*. De toute façon il faut alléger l'industrie, et le moyen le plus sûr et le plus facile n'est-il pas de réduire les salaires? C'est une théorie, et tout naturellement celle qu'épouse la presse financière. Il en existe une autre — oserons-nous dire plus désintéressée? — dont nous nous sommes déjà fait l'écho, et que nous sommes heureux de savoir partagée en haut lieu.

Partant de ce fait, admis de tous, que les prix de détail n'ont fléchi au Canada que d'environ 5 pour cent quand la baisse des prix de gros atteignait 21 pour cent, nous avons écrit que tout rajustement des salaires doit suivre et non pas précéder l'abaissement du coût de la vie. La Banque de la Nouvelle-Ecosse partage également cette opinion.

Si les conditions de vie faites à l'ouvrier ont pu, il y a dix ans, après un léger fléchissement consécutif à la guerre, survivre à une crise autrement aiguë que celle que nous venons de traverser; si, en 1929, au sommet de notre prospérité, elles étaient supérieures, et de beaucoup, à celles de 1920, autre période de prospérité, qu'a-t-on à craindre maintenant à leur sujet? Il est tout naturel qu'on rapproche la dépression actuelle de celle de 1921, mais avant de conclure que l'histoire doit se répéter, que les mêmes conséquences doivent en résulter, il faut faire la part des choses et bien se rendre compte que les maux dont nous souffrons aujourd'hui ne se comparent pas à ceux d'il y a dix ans. On agite la menace russe quand on agitait alors la menace allemande. Qui nous dit que l'une est plus fondée que l'autre?

Réduire les salaires avant que les prix de détail ne soient ajustés aux prix de gros, et l'écart que les sépare est énorme, serait porter atteinte au mode de vie des travailleurs. D'un autre côté, si l'abaissement du coût de la vie précède cette réduction, le sort des ouvriers ne s'en trouvera pas plus mal, peut-être même sera-t-il meilleur. Voilà donc où réside le problème. L'équilibre rompu par le ralentissement de l'activité économique doit être rétabli, tout le monde est d'accord là-dessus. On reconnaît également que la rémunération du travail ne peut être maintenue au taux actuel si les affaires ne reprennent pas. Où l'opinion se partage c'est à savoir quand doit se faire ce rajustement.

Ce qui caractérisera la période 1925-29, écrit la Banque de la Nouvelle-Ecosse, ce ne sera ni la spéculation boursière effrénée, ni les découvertes de la science, mais bien l'amélioration que le Canada aura apportée aux conditions de vie de l'ouvrier expérimenté comme du manoeuvre. Si cela est, et nous en convenons, qu'on réfléchisse bien avant de les modifier.

Notre commerce avec l'Italie

Bien que les exportations canadiennes en Italie, d'après le Bureau de la Statistique du Dominion, aient représenté le total de $15,360,000, le Bureau Central de la Statistique du Ministère des Finances à Rome donne comme valeur des importations italiennes du Canada le chiffre de $30,851,913. Les raisons de cette différence sont nombreuses et dépendent des variétés de marchandises. Tout d'abord, il n'y a pas de doute qu'elle est due à ce que les destinations ultimes des consignations de grains ne peuvent pas être déterminées au point d'expédition au Canada pour les fins des recettes douanières: les envois de blé aux ports méditerranéens ou nord-européens sont souvent détournés vers l'Italie. De plus, un bon nombre des produits canadiens destinés à être consommés en Italie sont consignés au port d'Anvers. Les rapports du Bureau Fédéral de la Statistique rapportent une augmentation des exportations de $2,763,000 sur l'année précédente; d'un autre côté, les chiffres officiels italiens montrent une diminutions des importations d'origine canadienne de $5,889,172.

La production domestique d'aluminium a pratiquement arrêté les expéditions canadiennes de blocs. La fabrication mensuelle moyenne d'aluminium en Italie est d'environ 7,000 tonnes métriques, tandis qu'en 1928 elle n'avait été que de 3,600; la production domestique suffit aujourd'hui pour la demande domestique. Il y a eu une assez forte augmentation de l'importation de l'amiante brut en tant que le volume est concerné. L'importation des engrais chimiques a cessé durant l'année. Celle des fourrures a enregistré une diminution marquée, et il y a eu également un fléchissement dans les arrivages d'avoine, de pâte de rayon et de films. Par contre, les importations de morue et de conserves de saumons se sont accrues, et il est arrivé du Canada 1,099 tonnes métriques de bois de construction—un article n'apparaissant pas auparavant sur les listes. Vu le relèvement du tarif italien sur les automobiles, l'augmentation du nombre des voitures importées du Canada — 317 au lieu de 133 en 1929 — est digne de remarque. Dans les catégories de marchandises fabriquées de toutes sortes, vu le manque de pouvoir d'achat sur ce marché, il y a eu une diminution de près de 31 pour cent dans la valeur des importations.

LE MARCHE DE MONTREAL

SAMEDI 9 MAI 1931

Cours fournis pour les farines par la maison Elzébert Turgeon, 206, édifice du Board of Trade; pour les produits de la ferme, par la maison Z. Limoges et Cie limitée, 26 rue William; pour le beurre et le fromage, par Gunn, Langlois et Cie, rue Saint-Vincent; pour le poisson, par Hatton et Cie; pour les viandes, par Noé Bourassa, limitée, 45, marché Bonsecours.

N. B. — Les prix que nous publions sont les prix de gros excepté pour le poisson, les volailles et les viandes, dont nous donnons les prix de détail.

FARINE ET ENGRAIS

Au baril de deux sacs:

1ère patente, Manitoba	4.80
2e patente, Manitoba	4.20
Forte à boulanger, le baril	3.90
Gru blanc, la tonne	26.00
Gru rouge, la tonne	22.00
Son, la tonne	20.00

BEURRE ET FROMAGE

Beurre:	
De ferme	.21
De crémerie, solide	.24
De crémerie, en boites	.25
Fromage:	
Québec, doux, meule de 20 lbs	.12
Québec, doux, au morceau	12½
Canadien, fort, meule de 80 lbs	.22
Canadien, fort, au morceau	.22½
Kraft, boite de 1 lb	.29
Kraft, boite de 5 lbs	.27
Oka	.32
Roquefort, meule de 5 lbs	.45
Camenbert, botte doz.	$5.35
Gruyère, suisse, la lb.	.42s.

OEUFS

Prix fournis par la maison Z. Limoges et Cie:

Oeufs frais:	
Chanteclerc	.26
Frais extras	.24
Frais premiers	.21
Frais seconds	.19

SAINDOUX

En bloc d'une livre	11s.
En seau	10½s.
En tinnette	10s.
Saindoux composé:	
En tinette	10 1-2s.
En seau	11s.

MIEL

Blanc, can de 5 lbs, la lb	.09 1-2
Brun, seau de 5 lbs, la lb.	8s.

VOLAILLES

Dindes, 6 à 10	.38
Dindes, 10 à 12 lbs	.40
Dindes, 12 à 15 lbs	.42
Poules, 3 à 3½	.28
Poules, 4 à 4½	.30
Poules, 5 à 5½	.33
Poulets, 6 et plus	42s.
Poulets 3 à 3½ lbs	.36
Poulets de 4 à 4½ lbs	.38
Poulets de 5 à 5½ lbs	.40
Broilers (paire)	$1.75
Broilers (pr)	$2.00
Incubateurs (pr)	$1.50
Oies	.30
Canards Brome Lake	.38
Cochon de lait	35s.
Pigeonneaux (pr)	$1.00
Cailles S. A. (pr)	$1.50
Perdrix Grey Field (pr)	$2.00
Pluviers Ang. (pr)	$1.10
Pintades jeunes (pr)	$2.50
Scotch Grouse (pr)	$3.50

POISSON

Prix au gros:

Dore, gelé	12s.
Poisson blanc frais, gelé	14s.
Aiglefin fumé	12s.
Filet d'aiglefin frais	.16s.
Morue fraiche	08s.
Filet d'aiglefin fumé	17s.
Plie	10s.
Crevettes	40s.
Brochet frais	.10
Saumon (Cohoe) gelé	.18
Flétan gelé	18s.
Aiglefin frais	6½
Maquereau frais	07s.
Poissons salés, barils de 200 livres:	
Maquereau no 1	16.00
Sardines de Québec	$8.00
Hareng Labrador, baril	9.00
Hareng Labrador 1-2 baril	5.50
Hareng Ecosse, 1-2 baril	13.00

VIANDES

Roshif:	
Tenderloin	.25
Epaule	.12
Sirloin	.42
Steak:	
Ronde	.28
Sirloin	35 à 40s.
Flanc	.20
Côtelettes	30s.
Pointe de Sirloin	.28
Hamburger	24s.
Porter House	38 à 40s.
Langue, la livre	28s.
Filet frais	50-90s.
Viande de boeuf:	
Poitrine	10s.
Saucisse au boeuf	15s.
Rognon	28s.
Veau:	
Longe	.20
Tranches	.30 à .35
Epaule	.10
Fesse entière	.20
Demi-fesse, bout rond	.25
Devant	.10
Foie tranché	.35
Ris de veau	.50
Langue de veau	.28
Pied de veau	18s.
Saucisse:	
Saucisse au porc frais	25s.
Saucisse Belle Fermière	30s.
Porc:	
Filet	50s.
Epaule	20s.
Tranches dans la fesse	28s.
Fesse, bout rond	25s.
Lard salé	.22
Lard gras	.23
Longe	.25
Jambon, fesse	.25
Jambon, épaule	.22
Demi-jambon, bout rond	.27
Tête	.10
Bacon tranché:	
Marque "La Belle Fermière"	33s.
Bacon, le côté	.30s.
Agneau d'hiver:	
Fesse	.29
Devant	17s.
Longe	33s.
Côtelette d'agneau	38s.

LE SUCRE

Prix fournis par la maison Hudon-Hébert, Chaput, limitée:

Granulé, 100 lbs jute	4.80
Granulé, 100 lbs coton	4.80
Cassonade, no 1, 100 lbs	4.50
Cassonade, no 2, 100 lbs	4.40
Cassonade, no 3, 100 lbs	4.30

FRUITS ET LEGUMES

Prix fournis par la maison S.-E. Mallette, 263 Des Commissaires Est

FRUITS

Oranges Sunkist	$4.75 à $5.00
Salade Iceberg	$6.50 à $7.00
Pamplemousse, Floride	$5.25 à $5.50
Pamplemousse, Sunkist Calif.	$5.00 à $5.25
Poires, Calif., boite	4.00
Bananes, 1-2 7 mains	$1.75 à 2.00
Bananes, Jumbo, le reg.	3.50 à 4.25
Salade frisée, Montréal, la boite,	2.50 à 3.00
Aubergines la douz.	3.00 à 3.50
Raisin, la boite	$4.00 à $4.25

LEGUMES CANADIENS ET AMERICAINS

Betteraves nouv. boite	2.75
Ananas	4.50
Salade frisée, grosse boite	3.00 3.50
Poireaux Jumbo	.35 à .40
Radis, la douz.	.60
Navets, le sac	1.00
Betteraves le sac	.65 à .75
Carottes, le sac	.65 à .75
Salsifis, la douz.	1.25
Panais, le sac	$1.00 à $1.25
Patates Green Mountains	.85
Patates Ile du P.-Edouard, 90 lbs	.95
Epinards	$1.40 à $1.50
Tomates, la boite, mexicaines	$4.75 à $5.00
Céleri, la douz.	2.50
Choux-fleurs crête	2.75
Ail, Calif.	.25 la lb.
Ail canadienne la tresse,	.30 à .35
Persil, la douzaine	.80
Cocos, sac	4.00
Oignons espagnols, no 140	5.50
no 70	3.00
Carottes, nouvelles, crête 3 douz.	4.50
Choux nouveau	3.25 à 3.50
Echalottes, la douzaine	.65 à .70
Céleri, Californie	$8.00 à $8.50
Céleri, Floride	$4.00 à $4.25
Carottes nouvelles, btes 5 douz.	9.00
Pois verts, panier	3.00
Pommes en boite, Delicious E.F.	$3.50-$3.75
Wine Sap, Pommes en boites	3.00 à 3.50

Ces prix sont sujets aux variations.

Le prochain emprunt canadien

Il est maintenant certain que les conditions de la prochaine émission canadienne de conversion seront annoncées au commencement de la semaine, probablement lundi.

D'après les derniers renseignements, l'emprunt nominal sera de 250 millions de dollars mais si le montant souscrit est plus élevé, l'émission sera augmentée d'autant, le gouvernement étant autorisé à émettre ainsi un demi - milliard. Cet emprunt sera daté du premier mai et sera pour une période de 25 ans. Toutefois, le gouvernement se réservera le droit de racheter les obligations émises, en tout ou en partie, au pair, à partir de la quinzième année.

Les émissions qui viennent à maturité cette année ou au cours des prochaines années et qu'il s'agit de convertir sont comme suit:

1931	$52,000,000
1932	73,000,000
1933	446,000,000
1934	511,000,000

De plus, cette année, une émission de 25 millions remboursable à New-York vient à maturité.

Le montant total qui viendra à maturité d'ici la fin de 1934 est donc de $1,107,000,000. Il s'agit de couvrir, avec le premier emprunt de conversion, les émissions qui viennent à maturité au cours de la présente année et de l'année prochaine, et même celles qui viendront à maturité en 1934 si c'est possible.

Pour induire les porteurs d'obligations qui ne viendront à maturité que dans un an ou deux à échanger leurs titres à 5 ou 5½% pour d'autres de 4½%, on attachera aux certificats qui leur seront délivrés des coupons spéciaux portant intérêt à 5 ou 5½% suivant le cas pour la période de temps qui reste à courir.

Banque Canadienne Nationale

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de deux et demi pour cent (2½%) (soit au taux de 10% par année) a été déclaré par les administrateurs de la Banque Canadienne Nationale sur le capital versé de la Banque pour le trimestre finissant le 31 mai 1931. Ce dividende, portant le numéro 161, sera payable au bureau principal ou aux succursales de la Banque le ou vers le 1er juin 1931 aux actionnaires inscrits dans les livres à trois heures de l'après-midi le 15 mai 1931.

Par Ordre du Conseil d'Administration,
ERNEST GUIMONT,
Assistant gérant-général.

La dépréciation de de l'argent

Washington, 9 (S. P. A.). — Le comité des résolutions de la Chambre internationale du Commerce a donné hier son approbation à une résolution qui suggère une conférence mondiale pour étudier la question de la dépréciation de l'argent (*silver*).

Placements recommandés:

			Prix	Rend.
Province de Québec	4¼%	1961	99.16	4.30%
Cité de Montréal	4½%	1971	100.50	4.48%
Ecoles Cath. Montréal	4½%	1960	100.00	4.50%
Ecoles C. Trois-Rivières	5%	1950	100.00	5.00%
Hôtel-Dieu Arthabaska (garantie-Prov. Québec)	5%	1950	100.00	5.00%

Autres renseignements sur demande

A. S. McNichols et Cie Limitée
PLACEMENTS & FINANCE
132 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL
Tél. LAncaster 5636

Placements de tout repos!

Pour le placement des fonds disponibles, nous recommandons les obligations et les actions privilégiées ci-dessous, solidement garanties et au rendement élevé.

SERVICES PUBLICS

		Échéance	Prix	Rend. approx.
B. C. Power Corporation Ltd.	5%	1960	98.00	5.12%
Canadian Pacific Railway	4½%	1944	100.00	4.50%
Canada Northern Power Corp. Ltd.	5%	1953	93.00	5.55%
Maclaren-Quebec Power Company	5½%	1961	96.00	5.80%
Ottawa Valley Power Company	5½%	1970	100.00	5.50%
*Power Corporation of Canada, Ltd.	4½%	1959	90.00	5.18%

INDUSTRIES

Dryden Paper Company Limited	6%	1949	92.00	6.75%
*Eastern Dairies Limited	6%	1949	101.00	5.90%
*McColl-Frontenac Oil Co. Limited	6%	1949	100.00	6.00%
Reliance Grain Co. Limited	6%	1948	93.00	6.70%
Queen's Hotel Limited	6%	1947	95.00	6.50%

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Canada Wire and Cable Co., Ltd.	6½%	Priv.	100.00	6.50%
Eastern Dairies Limited	7%	"	100.00	7.00%
East Kootenay Power Co.	7%	"	100.00	7.00%
Foreign Power Securities Corp.	6%	"	Au Marché	8.00%
McColl-Frontenac Oil Co. Limited	6%	"	"	7.50%
Power Corporation of Canada Ltd.	6%	"	"	5.85%

*Convertibles en actions ordinaires. Détails sur demande.
On doit ajouter la taxe de transfert aux prix.

NESBITT, THOMSON
and Company Limited
355, rue Saint-Jacques ouest, MONTRÉAL
Québec Ottawa Toronto Hamilton London, Ont.
Winnipeg Saskatoon Calgary Victoria Vancouver
Paris (France) 905 FR

Nouvelle Emission

$310,000

Soeurs de Miséricorde de Toronto

Obligations-or, 5½%, 1ère hypothèque

Echéant les 1er mai 1934 à 1961

Ces obligations sont garanties par une première hypothèque sur un hôpital moderne dont la construction vient d'être terminée à Hailebury, Ont. et dont la valeur est de $550,000. Elles portent, de plus, la garantie conjointe et sans réserve de la Maison-Mère de Montréal.

En se portant caution, la Maison-Mère ajoute à sa propre garantie celle des quatorze maisons sur lesquelles s'exerce son autorité.

Le développement de nos communautés religieuses et de celle-ci en particulier est un témoignage de la haute compétence des personnes qui les dirigent. Les garanties morales sont de premier ordre; venant renforcer les gages matériels, elles font de ce placement une valeur exceptionnelle.

Prix: selon l'échéance

1934 à 1940—100.50 pour rapporter environ 5.35%
1941 à 1950—100.75 pour rapporter environ 5.40%
1951 à 1961—101.00 pour rapporter environ 5.45%
(Plus l'intérêt couru et la taxe de transfert)

RENÉ-T. LECLERC
INCORPORÉE
240, O. RUE ST-JACQUES MONTREAL, QUE.
(Maison fondée en 1901) 800

ÉPARGNANT ou CAPITALISTE

VOTRE PROBLÈME EST LE MÊME

Quel que soit le chiffre de vos ressources, votre problème consiste à choisir la valeur mobilière combinant le mieux possible les trois caractéristiques du bon placement: SECURITE, RENDEMENT et NEGOCIABILITE.

LE TRUST FIXE

grâce à la judicieuse diversification qu'il procure, constitue une formule de placement idéal, convenant à toutes les bourses.

Nous distribuons et recommandons les titres de trusts fixes suivants:
CORPORATE TRUST SHARES
NORTH AMERICAN TRUST SHARES
CANADIAN INTERNATIONAL TRUSTEE SHARES

Renseignements complets sur demande. LR-29

LAJOIE, ROBITAILLE & CIE, LIMITEE
MONTRÉAL — Edifice Versailles, 60 ouest, rue St-Jacques, Tél. HArb. 1165
QUÉBEC — Edifice B. Can. Nat., 71, rue St-Pierre, Tél. 2-8620

J.-Paul BENOIST, C.P.A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIE
SPECIALITES: Vérifications municipales, scolaires, commerciales et industrielles
467, rue St-François-Xavier - Ch. 205
Tél. MArquette 5339

Bell Telephone — Existence: 51 ans; Div. ininterrompu: 51 ans; Actif total: $200,593,881*; Surplus: $6,090,807* (*31 décembre 1930)
Brazilian Traction — Existence: 19 ans; Div. ininterrompu: 9 ans; Actif total: $368,956,553*; Surplus: $11,306,893* (*31 décembre 1929)
Canadian Pacific — Existence: 50 ans; Div. ininterrompu: 46 ans; Actif total: $1,371,969,694*; Surplus: $256,980,464* (*31 décembre 1930)
Dominion Bridge — Existence: 19 ans; Div. ininterrompu: 19 ans; Actif total: $24,563,804*; Surplus: $4,366,504* (*31 décembre 1930)

Canadian International Trustee Shares

Imperial Oil — Existence: 51 ans; Div. ininterrompu: 17 ans; Actif total: $242,974,715*; Surplus: $111,487,509* (*31 décembre 1929)
Imperial Tobacco — Existence: 19 ans; Div. ininterrompu: 19 ans; Actif total: $71,382,400*; Surplus: $7,723,115* (*31 décembre 1930)
Montreal L. H. & P. — Existence. 15 ans; Div. ininterrompu: 15 ans; Actif total: $132,322,572*; Surplus: $22,974,308* (*31 décembre 1930)

CITS

Ce Trust Fixe Canadien

vous permet de devenir co-propriétaire de 10 grandes entreprises canadiennes reconnues pour leur solide posture financière et leurs perspectives de développement. Les CITS vous procurent en plus une participation aux profits réalisés par 15 puissantes corporations américaines.

Placez votre argent dans les CITS pour la SÉCURITÉ, pour le RENDEMENT, pour la NÉGOCIABILITÉ

Circulaire C3 sur demande

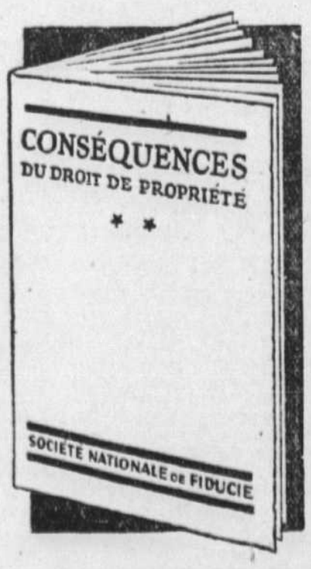
Trustee Holdings Distributors Limited
Distributeurs en gros
132 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Votre courtier ou votre gérant de banque peuvent vous donner tous les renseignements désirables sur les CITS.

CP-14

National Breweries — Existence: 22 ans; Div. ininterrompu: 13 ans; Actif total: $17,815,966*; Surplus: $5,219,866* (*31 décembre 1930)
Shawinigan W. & P. — Existence: 33 ans; Div. ininterrompu: 24 ans; Actif total: $172,990,215*; Surplus: $1,335,392* (*31 décembre 1930)
Steel of Canada — Existence: 21 ans; Div. ininterrompu: 14 ans; Actif total: $58,901,808*; Surplus: $14,502,444* (*31 décembre 1930)

Bien que ces chiffres ne soient pas garantis, ils ont été puisés à des sources que nous croyons dignes de foi.



La brochure intitulée "Conséquences du droit de propriété" vous dira le moyen d'assurer la conservation de la propriété dans les familles et les générations qui se suivent.

Envoi gratuit sur demande

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE
55, St-Jacques O. HA. 2185
Montréal

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL
"On a souvent besoin d'un plus "ferré" que soi" — dirait La Fontaine

Notaires
HArbour
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
10 rue St-Jacques est - Montréal

Professeur Tél. UPtown 4985
Cours préparatoire du professeur
Rene Savoie, I.C., I.E.
Bachelier ès arts et sciences appliquées
Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire
Cours classique, commercial, leçons privées.
1448 RUE SHERBROOKE OUEST

LA VIE SPORTIVE

Montréal a déclassé le Baltimore

Le club Montréal a remporté une éclatante victoire sur les Orioles, de Baltimore, hier après-midi, dans la dernière partie de la série entre ces deux clubs alors que les Royals ont vaincu leurs rivaux par un résultat de 14 à 2.

Grâce à la victoire d'hier le club Montréal a pu se maintenir en deuxième position dans la course au championnat de la ligue Internationale et partager avec les Orioles les honneurs de la série qui vient de prendre fin, chaque club gagnant deux parties.

Walter Brown a tenu ses adversaires en échec, hier après-midi, au Stade de la rue Delorimier, car le lanceur du Montréal n'accorda que six coups réussis à ses rivaux et il fut surtout très effectif dans les moments critiques.

Les frappeurs du Montréal n'eurent aucune pitié pour les lanceurs des visiteurs et ils accumulèrent dix-sept coups réussis contre Richmond et Gumpert. Gautreau, Henry et Ripple furent très agressifs pour le Montréal et furent les facteurs de la victoire de nos locaux. Ripple se distingua tout particulièrement au bâton en frappant un coup de circuit à la quatrième manche alors qu'il y avait deux coureurs sur les buts.

Snake Henry fit un bel arrêt dans la troisième manche. Les buts étaient remplis et Tolson frappa un dur coup en roulant juste en dedans de la ligne du premier but, qui paraissait devoit être bon pour un deux-buts, mais Henry veillait au grain et, rapide comme l'éclair, il fit un saut de côté et arrêta le coup. Cet exploit fut longuement applaudi par les spectateurs qui venaient de se rendre compte que le premier but du Montréal avait sauvé au moins deux points.

Le Montréal et le Newark commenceront une série de cinq parties cet après-midi. Lefty Classet sera le lanceur du Montréal cet après-midi et demain ce sera au tour de Pomorski de faire face aux rudes cogneurs des Ours. Les parties d'aujourd'hui et de demain commenceront à 3 heures.

Résultat détaillé de la joute:

BALTIMORE

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Boyle, c.d.	3	1	1	1	0	0
McGowan, c.c.	3	0	1	2	0	0
Southern, c.g.	3	0	1	1	1	0
Tolson, 1b	5	0	0	12	1	1
Stroner, 3b	4	0	0	2	5	0
Sand, ss	4	1	2	0	5	0
Hoffner, 2b	4	0	0	2	2	0
Linton, r.	4	0	1	3	2	0
Richmond, l.	0	0	0	0	0	0
Gumbert, l.	3	0	0	1	2	0
a-James	1	0	0	0	0	0
Total	34	2	6	24	18	1

a-frappa pour Gumbert dans la 9e.

MONTREAL

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Gautreau, 2b	5	2	3	1	5	0
Conlan, c.c.	4	1	2	1	0	0
Urbanski, s.s.	5	1	0	0	0	0
Niebergall, r.	4	1	1	6	0	1
Gulley, c.d.	3	2	2	3	0	0
Ripple, c.g.	4	3	3	4	0	0
Henry, 1b.	5	2	3	11	1	0
Martin, 3b	5	1	2	0	1	0
Brown, c.	4	1	1	1	4	0
Total	39	14	17	27	11	1

Résultat par manche:

Baltimore ..... 001100000— 2
Montréal ..... 13050032x—14

Sommaire: points comptés sur coups de Gulley, Martin 2, Gautreau, Conlan 2, Tolson, Linton, Niebergall, Ripple, 3, Broyn 2, Henry; 2 buts, Martin, Conlan, Brown, Sand, Henry; coup de circuit, Ripple; buts volés, Conlan, Urbanski; sacrifice, Brown; laissés sur les buts, Baltimore 11, Montréal 7; buts sur balles de Brown 5, de Richmond 2, de Gumbert 2; retirés au bâton, par Brown 6, par Gumbert 2; coups sur les balles de Richmond 5 en 1 manche 1-3; de Gumbert 12 en 6 manches 2-3; frappé par le lanceur, Gumbert, Gulley; mauvais lancer, Gumbert; lanceur perdant, Richmond; arbitres, Carroll et McCormick; temps, 2 h. 10.

AUTRES JOUTES

	R.	H.	E.
Reading ..... 011005000—	7	10	0
Buffalo ..... 002030000—	5	10	1

Welch et Krenger; Fussell, Wertz, Grampp et Pytlak.

	R.	H.	E.
Newark ..... 000000040—	4	7	1
Rochester ... 00302110x—	7	15	3

Mangum, Faulkner, Mamaux, M. Thomas, Speece et Hargreaves; Hill et Littlejohn, Grabowski et Florence.

	R.	H.	E.
Jersey City .. 000000000—	0	4	0
Toronto .... 100061100x—	8	14	1

Horne, Graf, Perkins et Morrow; Mills et Stack.

BASEBALL AU STADIUM
DEMAIN à 3 h. p.m. avec
NEWARK
Billets réservés en vente aux guichets du Stadium.

Pat McGill et Don George aux prises lundi

L'adversaire que les promoteurs Riopel et Létourneau opposeront lundi soir à l'ancien champion du monde Don George n'est pas un homme de second plan comme ont pu le constater ceux qui ont assisté à la soirée de lutte de la semaine dernière. Pat McGill, le champion irlandais, est un lutteur de toute première force qui a fait ses preuves en plus d'une circonstance par le passé. Les nombreuses cicatrices qu'il porte à la figure et sur le corps indiquent qu'il ne monte pas dans l'arène pour s'amuser mais bien pour remporter des victoires.

Le fait que McGill a fait partie nulle d'une heure avec Nick Lutze, que l'on considère comme l'un des meilleurs lutteurs venus à Montréal depuis nombre d'années, montre bien quel lutteur terrible Don George aura comme adversaire lundi soir. McGill n'est pas précisément un mouton lorsqu'il est entre les câbles. Il aime à échanger des coups et il ne se plaint jamais lorsqu'il en reçoit.

Contre Lutze, il a employé des tactiques peu loyales mais Don George se propose bien de lui faire perdre ces vilaines habitudes. Si l'ancien champion du monde lui applique une de ses prises de bras favorites, l'Irlandais comprendra certainement qu'il n'est pas bon de soulever la colère d'un homme comme George.

Les promoteurs auraient pu difficilement faire un meilleur choix que celui de Pat McGill pour faire face à George lundi soir dans la rencontre principale au programme. Les amateurs de lutte ont compris que ce serait là une excellente rencontre et ils se sont hâtés de retenir leurs places pour cette soirée. Les prix d'admission, comme d'habitude, ont repris leur cours normal à la suite de la séance extraordinaire au cours de laquelle le titre de champion du monde est passé des mains de Strangler Lewis dans celles d'Henri Deglane.

La semi-finale est de nature à attirer l'attention des connaisseurs. Lee Wykoff, qui est très populaire à Montréal depuis qu'il a commencé à prendre part aux programmes des promoteurs Riopel et Létourneau, rencontrera pour la circonstance dans un combat limité à une heure, une chute, Sailor Arnold, un lutteur américain dont on dit beaucoup de bien. Arnold a remporté le championnat de la marine américaine, ce qui n'est pas peu dire en sa faveur. Ce sera un adversaire capable de faire la vie dure au Russe qui ne se gêne pas pour employer toutes sortes de moyens pour triompher.

Les débuts de Raoul Simon, le gros lutteur français, seront suivis avec intérêt par ceux qui étaient depuis longtemps anxieux de le voir à l'oeuvre. Simon est maintenant complètement remis de sa blessure à l'épaule et il sera en mesure de faire un combat intéressant avec Alec Andreason, que nous avons déjà vu à l'oeuvre lors de la deuxième soirée des promoteurs Létourneau et Riopel. Tous deux sont à peu près du même poids, ils pèsent environ 235 livres chacun, de sorte que ce sera deux colosses qui seront aux prises dans cette rencontre de 30 minutes, une chute.

Albert Beaucaire et Arthur Davis, ce dernier de Baltimore, feront les frais de la préliminaire de 20 minutes. Excellent programme que celui-ci. Il ne fait pas de doute que les amateurs de lutte se rendront en grand nombre à l'Arena Mont-Royal lundi soir pour assister à ces rencontres.

Le classement des équipes

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	P.C.
Baltimore	13	7	.650
Montréal	12	7	.632
Newark	11	8	.579
Toronto	11	10	.524
Buffalo	9	10	.474
Rochester	8	11	.421
Jersey City	8	12	.400
Reading	6	13	.316

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	P.C.
Cleveland	12	8	.600
New-York	11	8	.579
Philadelphie	9	7	.563
Détroit	12	10	.545
Washington	10	11	.476
Chicago	9	10	.474
Boston	7	11	.389
Saint-Louis	6	11	.353

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	P.C.
Saint-Louis	13	3	.813
New-York	12	6	.667
Chicago	11	6	.647
Boston	11	8	.579
Pittsburg	9	11	.450
Philadelphie	7	11	.389
Brooklyn	7	12	.368
Cincinnati	2	15	.118

Grave accident à Laurent Gadou

Laurent Gadou, membre du club cycliste Quilicot et un des meilleurs cyclistes jamais développés à Montréal, ne prendra peut-être jamais part à une autre course. A quatre heures hier après-midi, alors qu'il était à s'entraîner, Gadou fut frappé par un camion au coin des rues Saint-Joseph et Saint-Denis. Les roues du camion lui écrasèrent les pieds et Gadou dut être transporté à l'hôpital Notre-Dame où on lui amputa quatre orteils.

Cet accident arrêtera probablement une carrière qui promettait d'être des plus fructueuses. Gadou courait depuis quatre ans seulement mais possédait des qualités extraordinaires. Ses exploits au vélodrome l'an dernier et à la course de six jours de cette année sont bien connus. Il était même question d'un engagement à New-York pour la prochaine saison.

En l'honneur des coureurs des six jours

La direction du Club Cycliste Quilicot est à préparer un joli banquet en l'honneur de ses porte-couleurs qui se sont distingués aux Six Jours. Henri Lepage qui fut vainqueur, Laurent Gadou, Pierre Gachon et Fioravanti Baggio seront les héros de cette fête qui aura lieu au Gordon Bleu, samedi soir, le 16 mai. Tous leurs amis qui voudraient y participer sont priés de communiquer immédiatement avec Louis Quilicot, au local du cliub.

REGLEMENTS DE LA COURSE EN BICYCLETTE QUEBEC-MONTREAL

1.—Cette course est sanctionnée par la Canadian Wheelmen's Association.

2.—Tout concurrent devra avoir sa carte d'Amateur de la C.W.A.

3.—Toute inscription doit être accompagnée de la somme d'un dollar.

4.—Aucune réclame ne pourra être portée par les coureur sur leurs maillots.

5.—L'appel des coureurs se fera à 5 heures du matin, dimanche le 28 juin, au Château Frontenac, Québec.

6.—Tous les concurrents devront remettre leur sac contenant nourriture et breuvage à l'automobile de ravitaillement avant le départ de la Course qui s'effectuera après la première messe, c'est-à-dire vers six heures du matin, beau ou mauvais temps, le 28 juin.

7.—Avant de quitter Québec, tous les concurrents devront porter dans les poches de leurs chandails, leur nourriture requise jusqu'à Trois-Rivières.

8.—Tous les concurrents partiront ensemble du Château Frontenac, pour filer sur la rue St-Louis et se diriger ensuite sur la Grande Allée. Un coup de revolver annoncera le départ officiel de la Course.

9.—Un groupe d'éclaireurs en motocyclettes précéderont le peloton de tête pour assurer un passage libre aux coureurs en cours de route, afin d'exempter des accidents fâcheux.

10.—Les juges suivront en automobiles ainsi que les journalistes.

11.—Le velo de course est indispensable. A moins d'être un phénomène exceptionnel, il est presqu'inutile de concourir avec une bicyclette ordinaire. Un velo de course est essentiel pour faire un tel trajet en course, car il est facile de comprendre qu'avec une bicyclette légère, on peut tenir un train plus rapide et grimper sur les côtes plus aisément.

12.—Nous recommandons à tout coureur d'attacher à l'avant de sa bicyclette, un panier en broche pouvant contenir deux bouteilles en aluminium, d'une chopine chacune.

13.—Aux Trois-Rivières, l'automobile de ravitaillement remettra à chaque coureur, suivant son numéro de dossard, son propre sac, et ce dernier pourra continuer sa route après avoir signé son nom sur une feuille destinée à cet effet.

14.—Seuls les coureurs qui seront distancés pourront être ravitaillés par leurs entraîneurs.

15.—Au cas de crevaison ou de trouble à sa bicyclette, un coureur n'aura qu'à lever la main et ses entraîneurs pourront venir à son aide en lui changeant son vélo ou le réparant en toute hâte.

16.—Aucun coureur n'aura le droit de suivre une machine ou une motocyclette pour s'en servir comme coupe-vent, sans quoi, il sera déqualifié.

17.—Tout concurrent devra payer ses propres dépenses, à moins que le club qu'il représente ne s'en charge.

18.—Le contrôle de l'arrivée sera fermée trois heures après l'arrivée du vainqueur, s'il est nécessaire.

19.—Le club cycliste Quilicot ne sera aucunement responsable des accidents qui pourraient survenir durant la course.

20.—Tout protêt de la part d'un coureur devra être fait par écrit au secrétaire de la Canadian Wheelmen's Association: André Descart, 327 rue Dorchester Est, dans les 12 heures qui suivront l'arrivée.

21.—La décision des juges sera finale.

22.—Les entrées pour cette course seront closes, samedi soir à dix heures, le 20 juin. Donc à ceux qui désirent s'y inscrire de se hâter.

21.—Les promoteurs se réservent le droit de refuser l'entrée de la Course à tout coureur ne donnant pas l'apparence de résistance pour entreprendre une telle épreuve de 186 milles.

24.—Cette épreuve est classée comme classique annuelle. Le temps de la course sera enregistré comme record. Cette course aura tous les ans, par la suite, le même point de départ, le même parcours et le même point d'arrivée.

25.—Tous les cyclistes amateurs qui désirent s'inscrire sont priés de le faire le plus tôt possible et d'envoyer leur inscription au Club Cycliste Quilicot, 327 rue Dorchester Est, Montréal.

Opposé au marathon

Québec, 9 (D.N.C.) — Interrogé au sujet du projet de M. Armand Vincent qui se propose d'organiser un marathon "Usher Green Stripe" en juillet, M. le sous-ministre Boulanger nous déclarait:

"Le ministère de la Voirie n'est pas du tout favorable aux longues courses à relais sur les grandes routes provinciales au cours de l'été, surtout dans un circuit comme Sherbrooke, Québec et Montréal. Cette période de l'année est la plus active de toute la saison du tourisme et je suis certain que cette course pourrait occasionner des accidents graves. J'ai écrit une lettre en ce sens à M. Vincent et me suis efforcé de lui faire comprendre que son projet contredit toutes les invitations à la prudence que nous ne cessons de faire.

Rainville sur l'équipe canadienne

Toronto, Ont., 9. — Marcel Rainville, de Montréal, a donné hier après-midi, une brillante exhibition en battant en trois sets consécutifs, Gilbert Nunns, le joueur classé comme le meilleur au Canada. Rainville a disposé facilement de Nunns 6-3, 6-4, 10-8, dans la deuxième journée des parties d'essais pour le choix de l'équipe canadienne de la coupe Davis. Le dernier set seulement fut quelque peu hardu pour le joueur montréalais.

La victoire de Rainville, sur un des meilleurs joueurs du pays, est sa seconde du tournoi qui décidera du personnel de l'équipe. Avant-hier, il a été maître des drives rapides de Walter Martin, de Regina, hier il a été parfait dans tous les domaines.

Cette rencontre a été le point culminant de la journée quoique les autres matchs aient fourni de brillantes exhibitions.

Walter Martin a donné une superbe performance; dans les simples, il a joué une partie de maitre pour battre le Dr A. Ham, de Toronto, en trois sets, 6-4, 6-2, 6-0. Son service a été parfait et il s'est montré l'égal de tous les joueurs sur les courts.

Dans le match ouverture de la journée, Jack Wright, de Montréal, s'est montré dans so nmeilleur et a écrasé Charlie Leslie, de Montréal, en trois sets: 6-1, 6-1, 6-1. Wright a été le maitre tout le temps. Leslie paraissait fatigué après son dur match d'avant-hier avec le Dr Ham.

Leslie et Ham ont terminé leur rencontre hier; Leslie a facilement gagné les deux derniers sets qu'il restait à jouer. Leslie a battu le Dr Ham 3-6, 13-11, 6-0, 9-7.

Peter Sanstol vs Archie Bell

Le combat entre Pete Sanstol, de Montréal, et Archie Bell, de Brooklyn, aura lieu le 20 courant au Forum. Le promoteur Vincent a obtenu la signature des deux pugilistes pour cette importante rencontre et les amateurs auront l'avantage de voir deux des meilleurs hommes de la catégorie poids coq se disputer la victoire dans un assaut de dix rondes.

Une des plus grosses garanties qui aient été données à Montréal depuis la rencontre entre Léo Kid Roy et Louis (Kid) Kaplan, qui était alors champion du monde, et qui eut lieu au commencement de l'année 1926, a été offerte et acceptée. Le promoteur Armand Vincent a réussi à s'assurer les services des deux boxeurs à raison de 40% des recettes brutes de cette rencontre, offrant par le fait même plus que le Garden n'était prêt à donner. Après que Sanstol eut mis hors de combat Phil Tobias et ensuite Frisco Grande, dans deux rencontres à New-York, le Garden réalisa que l'importance donnée à Sanstol par la Commission Athlétique de Montréal, la National Boxing Association et les rédacteurs sportifs était fondée, et se mit immédiatement en devoir de le signer pour rencontrer Bell, le meilleur poids coq de New-York et une grosse attraction dans cette classe. Dans le livre de recensement des boxeurs Everlast 1931, Bell est classé comme supérieur à Sanstol.

Vincent se mit immédiatement en compétition avec le Garden et offrit à Bell 22½% des recettes pour cette rencontre, et 17½% à Sanstol, qui se déclara anxieux de rencontrer un adversaire aussi important et ainsi se fortifier à la tête de cette classe, pourvu toutefois qu'il remporte la victoire. La popularité de Sanstol à Montréal et l'importance de la rencontre décidèrent finalement Bell à accepter et Sanstol signa sans aucune difficulté.

Durant ce temps, le promoteur Vincent est à faire des arrangements pour que le vainqueur rencontre Al. Brown, le champion reconnu dans la classe poids coq, qui est maintenant en Europe et qui ne connait que des victoires. Il a cette semaine envoyé une offre de $7,500 de garantie à Brown pour rencontrer Bell ou Sanstol ici.

Il est fort probable que des prix populaires seront en force pour la rencontre Bell-Sanstol au Forum. Si cette rencontre avait eu lieu au Madison Square Garden, les sièges d'arène ne se seraient pas vendus moins de $5.50, mais les prix seront à la portée de tous les bourses ici. Bell est un des meilleurs hommes de sa classe. Willie Davies, Dominic Bernasconi, Johnny Pena, Jackie Rogers, Eugène Huat, de France, Harry Fierro, de Chicago, Joe Scarfalo, Pete Sarmiento et Ignacio Fernandez sont au nombre de ses victimes. Sanstol s'entraine à Montréal, et entreprendra un entrainement intensif au début de la semaine.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Les joutes disputées hier après midi dans les séries des ligues majeures de baseball ont donné les résultats suivants:

LIGUE AMERICAINE

Washington 200 000 000— 2 9 1
Détroit . . 200 000 000 1— 3 9 0
Brown et Spencer; Whitehill et Schang, Hayworth.

Boston . . . 300 500 000— 8 13 1
Cleveland . 301 000 000— 4 9 2
MacFayden, Moore et Berry; Ferrel, Bean, Thomas, Craghead et Sewell, Berg.

New-York à Chicago, remis, cause de pluie.

Philadelphie à Saint-Louis, remis, pluie.

LIGUE NATIONALE

Brooklyn . . 000 301 000— 4 4 0
Philadelphie 000 002 001— 3 9 0
Haute, Quinn et Lambardi, Picinich; Fallenstein, Bolen et Davis, Rensa.

St-Louis à Pittsburg, remis, terrain humide.

D'autres clubs ne sont pas cédulés.

ASSOCIATION AMERICAINE

Toledo . . . . . — 2 3 2
Minneapolis . . . . . —12 15 2
Robb, Bachman et Devormer, Kies, Hensick et Hargrave.

Indianopolis à Milwaukee, remis, pluie et froid.

Louisville à Kansas City, remis, terrain humide.

Columbus à St-Paul, remis, froid.

LES MEILLEURS FRAPPEURS

	G.	Ab.	R.	H.	P.C.
Ruth, Yankees	12	42	16	19	.462
Fonseca, Indians	20	83	20	35	.434
Alexander, Tigers	22	82	11	35	.427
Rottger, Reds	14	60	3	24	.400
Davis, Philies	17	61	3	19	.373
Vergez, Giants	10	70	8	26	.371
Bottomley, Card.	16	62	12	23	.371

La décision à Kid Berg

New-York, 9 — Jack Kid Berg a remporté la victoire sur Tony Herrera hier soir dans une rencontre de dix rondes. Herrera a fait une bonne bataille et la décision donnant la victoire à Berg ne fut pas de l'opinion de tous les spectateurs. Herrera frappait plus dur que l'Anglais et à plusieurs reprises le fit plier, mais Berg encaissa tout et força le combat du commencement à la fin. Berg ne parut pas avoir l'endurance dont il fit preuve dans ses autres batailles à New-York et ralentissait sensiblement vers la fin. Herrera est le premier adversaire à sortir sans marque d'une rencontre contre Berg.

Les Echecs

TOURNOI CHAMPIONNAT DE MONTREAL

Position des joueurs au 5 mai 1931

	G.	P.	%
Fox	7½	½	94
Danis	9	2	82
Kellerwolff	7½	2½	75
Harvey	8½	3½	71
Rawlings	8	4	66
Schwartz	7½	4½	63
Gaudet	6½	4½	59
Griffin	6	5	54
Wilson	5	7	41
Brisebois	4½	8½	35
Schneider	3	8	27
Phaneuf	2	9	18
Rosenberg	2	10	17
Koch	2	10	17

* * *

MATCH LONDRES - PHILADELPHIE

Le match par câble entre l'Angleterre et l'Amérique "Insull Trophy", s'est joué le 21 mars entre Londres et Philadelphie et s'est terminé par la victoire des joueurs londonniens. Voici les résultats:

Londres-Philadelphie 3½-2½

1. Sultan Khan-N. Whitaker ½-½
2. F. D. Yates-J. Levin ½-½
3. R. P. Michell-A. T. Sharp 1-0
4. V. Buerger-D. G. Weiner ½-½
5. W. Winter-B. F. Winkelman 1-0
6. E.G. Sergeant-S. Mlokowski 0-1

* * *

CHAMPIONNAT INTERCLUBS DE PARIS

Le championnat interclubs de Paris vient de se terminer Voici les résultats:

1. Cercle de Lutèce, 12 points; 2. British Chess Club, 9; 3. Cercle Hongrois, 8; 4. Cercle Russe, 6; 5. Cercles des Buttes-Chaumont, 5.

* * *

LITHUANIE ET ROUMANIE

M. S. Macht vient de remporter le championnat de Lithuanie et M. J. Mendelssohn vient de remporter celui de Roumanie.

* * *

Les trois parties suivantes ont été jouées au tournoi des nations à Hambourg.

PARTIE HOLLANDAISE

Takacs — Tartakower

1. c4, é6; 2. Cf3, f5; 3. g3, Cf6; 4. Fg2, Fé7; 5. 0-0, 0-0; 6. d4, d5; 7. Dc2, c6; 8. b3, Cé4; 9. Fb2, Cd7; 10. Cbd2, Dé8; 11. Cé1, Cxd2; 12. Dxd2, Cf6; 13. Cd3, Dh5; 14. f3, Fd7; 15. Cf2, Fd6; 16. é4, fxé4; 17. fxé4, Cxé4; 18. Cxé4, dxé4; 19. Fxé4, Txf1+; 20. Txf1, Tf8; 21. Txf8+, Fxf8; 22. Dd3, Fé8; 23. Rg2, Fg6; 24. Fxg6, hxg6; 25. Fe1, Df5; 26. Dé2, Fd6; 27. g4, Df6; 28. Dé4, Rf7; 29. Fé3, Dh4; 30. Wf3+, Ré7; 31. Ff4, Fxf4; 32. Dxf4, Dé1; 33. Dc7+, Rf6; 34. Df4+, Ré7; 35. Rh3, a5; 36. c5, Dé2; 37. Rh4, Dxa2; 38. Dc7+, Rf8; 39. Dc8+, Rf7; 40. Dd7+, Rg8; 41. Dxé6+, Rh7; 42. h3, a4; 43. Rg5, Dd2+; 44. Rh4, a3; 45. abandonne.

PARTIE FRANCAISE

Sultan Khan — O. M. Olsen

1. é4, é6; 2. d4, d5; 3. éxd5, éxd5; 4. Fd3, Fd6; 5. Cé2, Cf6; 6. Ff4, 0-0; 7. 0-0, Tè8; 8. Cb1-c3, c6; 9. Fxd6, Dxd6; 10. Cg3, Rh8; 11. Dd2, Fé6; 12. Cc3-é2, Cb8-d7; 13. Tae1, Cf8; 14. Cf4, Fd7; 15. Ff4-h5, Fg4; 16. Dg5, Fxh5; 17. Cf5, Cé6; 18. Txé6, Df8; 19. Txf6, Fg6; 20. Td6, h6; 21. Dg3, Fxf5; 22. Fxf5, Tè7; 23. Fd3, Ta8-é8; 24. h4 et gagne.

PD DEFENSE SLAVE

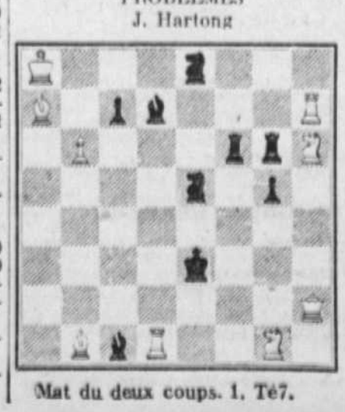
Rubinstein — Lafora

1. d4, Cf6; 2. c4, é6; 3. Cc3, d5; 4. Cf3, c6; 5. é3, Cb8-d7; 6. Cé5, Fd6; 7. f4, 0-0; 8. Fd3, dxc4; 9. Cxc4, Fb4; 10. a3, Fxc3+; 11. bxc3, c5; 12. 0-0, b5; 13. Cd6, c4; 14. Fc2, Db6; 15. Cxc8, Tf8xc8; 16. Df3, De6; 17. é4, Cb6; 18. g4, a5; 19. g5, Cé8; 20. Tb1, Tab8; 21. f5, Cd7; 22. fxé6, Dxé6; 23. d5, Dè7; 24. Ff4, Tb6; 25. é5, g6; 26. d6, Dé6; 27. Fé4, Cg7; 28. Fd5, Df5; 29. Fg3, Dxf3; 30. Txf3, Cé6; 31. Txf7, Rxf7; 32. Tf1+, Ré8; 33. Fxé6, Te5; 34. Tf7+, abandonne.

* * *

PROBLEMES

J. Hartong



Mat du deux coups. 1. Tè7.

N. B. LOW
Skakbladet



Mat du deux coups, 1. Cb3.
C.-Paul SAURIOL.

Les ministres devant le Sénat

Ottawa, 9 (S. P. C.). — M. le sénateur Rodolphe Lemieux a donné avis d'une motion qui, si elle était adoptée, constituerait une innovation extraordinaire dans la procédure du Parlement canadien. La résolution de M. Lemieux demande au Sénat de déclarer qu'il soit permis aux ministres de la Couronne de se présenter de temps à autre au Sénat pour donner des explications, etc. Le texte de la résolution se lit comme suit:

"Qu'il soit permis, afin de faciliter l'expédition des affaires du Parlement, aux ministres de la Couronne de paraître de temps à autre devant cette Chambre dans le but de donner des explications et des renseignements au sujet de la législation du gouvernement".

Notre commerce avec la France

Paris. — Le commerce total de la France avec le Canada, durant l'année civile 1930, est évalué à 906,003,000 francs ($35,669, 409) comparativement à 1,430,110,000 ($56,303,543) en 1929, une diminution de 524,107,000 ($20,634,133).

Les importations françaises du Canada durant la période en question, ont valu 447,350,000 francs ($17,612,204), comparativement à 843,540,000 francs ($33,210,236) en 1929, une diminution de près de 47 pour cent. La plus grosse partie de la diminution de 396,190,000 francs ($15,598,032) est due au ralentissement accentué des exportations de céréales (y compris le son), qui accuse un recul de 349,-811,000 francs ($13,772,086), ou de 88.29 pour cent.

La balance commerciale entre les deux pays qui, en 1929, favorisait beaucoup le Canada — balance de plus de 256,776,000 francs — est maintenant devenue favorable à la France d'un peu plus de 11,000,-000 de francs, ou de $472,480.

Sur la liste des trente principales marchandises importées en France du Dominion, vingt ont fait voir des réductions. Les articles accusant les plus forts reculs, outre le blé, sont les conserves de poisson et le poisson sec (22,602,000 francs), le zinc (10,179,000 francs), la pâte de bois (6,662,000 francs), le cuivre (6,326,000 francs), la machinerie (5,819,000 francs), et le nickel (3,768,000 francs), suivis par les pierres et les terres, les pelleteries et les peaux brutes, les embarcations, et les articles en caoutchouc.

Sur les dix produits qui ont accusé des avances le plomb est arrivé le premier avec une augmentation de 7,597,000 francs, suivi par le poisson [illegible] avec 1,217,000 fra[illegible] de homard (1,105,000 [illegible]), le bois, les pelleteries ouvrées, et les légumes secs. Sous la rubrique des "autres articles" apparait une augmentation de 8,000,000 de francs.

POUR LA PECHE



Le meilleur choix d'articles de pêche à des prix défiant toute concurrence



Moteurs Johnson

3 c.v.	$135.00
4 c.v.	200.00
12 c.v.	250.00
16 c.v.	325.00
24 c.v.	375.00
32 c.v.	420.00

Aimer DeSerres LIMITÉE MONTREAL
rue St-Denis, angle Ste-Catherine

Produit de qualité
Tous les fumeurs reconnaissent la qualité du Tabac Pur Canadien Naturel
FOREST FRÈRES
FORT — FAIBLE
En mélangeant un paquet de Fort et de Faible vous obtiendrez un mélange délicieux de force moyenne.

PETITES AFFICHES
- Tarif -
TOUTES DEMANDES — Locations, maisons, chambres, magasins, etc. —A vendre, Perdu, Trouvé, etc.— 1 sou le mot, minimum 25 sous.— La même annonce, un mois, remise de 10%.
NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion.
CARNET MONDAIN, etc.—$1.00 par insertion.

Instituteur demande position
Instituteur diplômé cours primaire complémentaire, dix années d'enseignement, excellentes recommandations, demande position pour septembre prochain. Ville ou campagne. Casier 76, le "Devoir".

Sténographe demandée
Expérience non requise, mais doit être très particulière. Casier 45, le "Devoir".

PARATONNERRES
Vos paratonnerres sont-ils en bon état? Confiez-en l'épreuve à un expert-poseur reconnu. J.-E. Lalonde, 4421 St-Denis. BElair 1441-J.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR DE CIRCUIT
District de Montréal
No 35221.
C. Glackmeyer, demandeur, vs Léo Gallagher, défendeur, et dame M.-E. Gallagher, tiers-saisie.
Le 18ème jour de mai 1931, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile de ladite tiers-saisie, au no 360 rue Claremont, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage, etc.
Condition: ARGENT COMPTANT.
Léo MIGNER, H.C.S.
— Montréal, 8 mai 1931.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT
District de Montréal
No 34099.
Dr D. Lamothe, demandeur, vs C. Dubois, défendeur.
Le 18ème jour de mai 1931, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au no 7249, rue de Berri, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en vitrines, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
Léo MIGNER, H.C.S.
Montréal, 8 mai 1931.

Province de Québec COUR SUPERIEURE
District de Kamouraska.
No 12403.
F. Rousseau, demandeur, vs F.-T. Smith, défendeur.
Le 18ème jour de mai 1931, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 5445 rue Duquette, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un gramophone et meubles de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
Léo MIGNER, H.C.S.
Montréal, 8 mai 1931.

Coin des Jeunes

Monsieur, cordon bleu?

Il y a eu, au commencement de cette semaine, chers enfants, un congrès au cours duquel une foule de choses intéressantes nous ont été dites. Des dames et des messieurs, s'occupant de différentes oeuvres sociales et charitables, des mères de famille, des éducatrices ont présenté des travaux et, en écoutant l'un de ces travaux, votre grande amie Line a tout de suite pensé à vous, surtout à ses jeunes amis (sans e); puis elle s'est dit: il faudra absolument que je leur parle de ça la prochaine fois.

Une dame, professeur à l'Ecole ménagère provinciale, faisait connaître la nécessité de donner aux enfants dès les premières années de leur cours, des leçons d'art ménager et quand on dit art ménager, cela ne comprend pas seulement les méthodes à suivre pour faire une bonne cuisine: les soins du ménage, l'économie domestique, la couture, la coupe, la cuisine, tout cela entre dans les cadres de l'enseignement ménager. Or, savez-vous ce que cette dame nous a dit? Qu'il est non seulement préférable mais nécessaire d'initier le petit garçon comme la petite fille à ces choses.

Je vois ces jeunes messieurs sourire ironiquement en se voyant par l'imagination affublés d'un tablier, le balai ou la vadrouille en main, ou bien pelant des patates, essuyant la vaisselle, reprisant leurs bas... Si cela nous paraît étrange, ce n'est pas parce que c'est ridicule en soi, mais bien parce que l'usage, jusqu'ici, ne nous y a pas habitués. Et vous seriez peut-être surpris, chers amis, de voir combien de petits bonshommes seraient honorés de prendre eux aussi part au ménage dans la maison. La dame dont je vous parle, pour nous donner un exemple, racontait qu'un garçonnet, voyant ses petites soeurs aider leur maman, demanda à celle-ci: "Est-ce que j'aurais l'air d'une fille, maman, si je t'aidais?"

On dit que les hommes sont égoïstes; ils n'auraient probablement pas cette vilaine réputation si, dès leur enfance, ils étaient habitués à se suffire à eux-mêmes, à s'occuper eux-mêmes, par exemple, du ménage de leur chambre, du cirage de leurs chaussures; puis les petits frères, à la maison, au lieu de regarder leurs soeurs comme leurs servantes, s'appliqueraient plutôt à aider celles-ci au ménage, leur rendant leur tâche moins longue et moins dure.

Ça ne veut pas dire que, lorsque ces messieurs auront grandi, ils continueront à prendre une part active aux travaux du ménage et à la cuisine, se mettant à tout bout de champ le nez dans la marmite; non, mais s'ils connaissent, pour en avoir tâté eux-mêmes étant jeunes, les travaux accomplis par leurs femmes, ils seront beaucoup plus aptes à aider celles-ci quand elles en auront besoin. Vous voyez, mes jeunes amis, quelle économie cela représente au foyer et aussi quelle bonne entente il doit résulter d'une telle collaboration entre l'époux et l'épouse.

Pour le moment, vous êtes tous très jeunes encore; il s'agit pour tous, filles et garçons, de ne pas vouloir rester étrangers à l'art ménager, quelle que soit la profession que vous ambitionnez. Une autre dame congressiste qui causait sur le même sujet nous disait: "Je voudrais bien savoir dans quelle autre planète on peut choisir une voie où l'on ne dort pas, où l'on ne mange pas, où l'on ne boit pas et où l'on ne s'habille pas."

Il y a des princesses, chers enfants, qui ne dédaignent pas d'étudier l'art ménager, l'art culinaire en particulier: la jeune princesse Juliana, future reine de Hollande, désire être elle-même son propre chef. Elle veut pouvoir gouverner avec autant d'autorité les cuisines royales que son futur royaume. Aussi, à peine sortie de l'Université de Leyde, s'attaqua-t-elle aux sciences ménagères, et elle ne croit pas déroger en apprenant la cuisine. "Plusieurs fois la semaine, dit une revue que j'ai sous les yeux, elle passe la matinée devant les fourneaux, sous la direction d'un professeur qui lui enseigne les combinaisons les plus savantes, mais aussi la façon de griller un bifteck, de tourner une simple sauce et de réussir un entremets succulent. La reine-mère, le prince consort et les autres membres de la maison royale s'intéressent beaucoup à la cuisine de la princesse Juliana, dont l'exemple sera certainement suivi par la haute société de son pays."

L'amie LINE

Cercles des Jeunes Naturalistes

Les plantes carnivores

(Par M. A. Roy, du cercle Laflamme, Collège de Montréal.)

Certaines plantes savent attirer les insectes et les petits animaux analogues dans des pièges où elles les emprisonnent, puis les dévorent. Notre flore en contient au moins deux: la drosère à feuilles rondes (Drosera rotundifolia L.), et la sarracénie pourpre (Sarracenia purpurea L.).

Dans les Laurentides, l'été dernier, j'ai pu observer la drosère, qui couvre à certains endroits les troncs morts tombés au bord du lac Vert et du lac des Pins, situés aux environs de La Conception. C'est une plante dont les minuscules fleurs blanches sont portées sur un pédoncule enroulé d'abord en forme de crosse d'évêque, et qui se redressent durant la floraison, de manière à porter chaque fleur au bout de la courbe au moment où elle se trouve épanouie; mais ce qui intéresse le plus dans cette plante, ce sont les feuilles, toutes insérées à la base, dont le limbe de un demi-pouce à trois quarts de pouce de diamètre, est couvert, à la face supérieure, d'environ deux cents longs poils ou tentacules rouges, terminés chacun par une glande visqueuse.

Attiré par la couleur brillante de ces feuilles, un insecte vient souvent s'y poser. Il s'aperçoit trop tard de sa méprise, et alors, collé aux poils, il exécute les mêmes mouvements désespérés que les victimes de nos papiers à mouches. Les tentacules, de plus, en commençant par ceux qui avoisinent le malheureux, se replient peu à peu sur lui et l'enserrent étroitement. Le captif, noyé dans le liquide gommeux sécrété par les glandes, ne tarde pas à mourir d'asphyxie. Il se produit alors un changement dans ces mêmes glandes: au lieu d'un liquide visqueux, elles sécrètent maintenant, comme l'estomac des animaux, un acide qui dissout en grande partie la matière organique de l'insecte qui se trouve ensuite absorbée par la feuille.

La sarracénie cependant possède un système encore plus perfectionné.. Ses feuilles, qui peuvent atteindre deux pieds de hauteur, ont la forme d'un cornet vide à l'intérieur, ouvert et un peu rétréci au sommet. Sur le rebord de cette espèce d'urne, se trouve toujours un liquide sucré qui attire l'insecte. Celui-ci vient s'y régaler, mais souvent l'imprudent, après s'être repu, s'aventure à l'intérieur de la feuille. Il glisse alors sur une surface très lisse, puis son poids l'entraîne facilement à travers une zone de longs poils dirigés vers le bas. Si à ce moment l'insecte inquiet essaye de rebrousser chemin, les poils, qui semblaient d'abord former un léger duvet, se relèvent maintenant sous sa poussée, s'appuient de chaque côté les uns aux autres et lui opposent une grille infranchissable. Après s'être épuisé en vain efforts et s'être cassé les ailes dans l'obscurité, le pauvre captif finit par aller se noyer dans l'eau contenue au fond de sa prison où il se décompose rapidement pour être ensuite absorbé par la paroi de l'urne vivante où il a trouvé la mort.

On rencontre des merveilles semblables presqu'à chaque pas quand on veut se donner la peine d'étudier la nature. Nous sommes en présence d'un cas singulier de la lutte entre les êtres vivants: au lieu qu'ordinairement ce sont les insectes qui ravagent les plantes, celles-ci, à leur tour, tirent vengeance de leurs ennemis. Ailleurs on verra des arbustes et même des herbes s'armer d'épines redoutables pour résister à la dent des bêtes; d'autres, mal défendus contre leurs ennemis, se perpétuer, grâce au nombre incalculable de leurs graines; et que de stratagèmes encore!... Mais partout on trouve la lutte pour la vie: chez l'homme et l'animal, sans doute, et aussi, bien qu'on ne l'y découvre pas toujours au premier abord, chez la plante; et partout "la lutte trempe les forts et abat les faibles".

Bonnes nouvelles

Pour répondre au désir d'un grand nombre, nous aurons, le samedi, 16 mai, à 2 heures de l'après-midi, une excursion générale des cercles dans la montagne. Le rendez-vous est au terminus du chemin Shakespeare. Cette excursion est sous la direction du Frère Adrien, C.S.C., qui se chargera de la section botanique, tandis que M. G. Beaune, entomologiste fédéral, s'occupera de l'entomologie, et le Frère Marie-Victorin, professeur de botanique à l'Université de Montréal, donnera quelques notions de géologie. Comme vous pouvez le voir, mes petits amis, vous aurez une excellente occasion d'apprendre à travailler sur le terrain, et vous en profiterez pour demander les renseignements dont vous pouvez avoir besoin. Apportez avec vous, cartables, bouteilles pour insectes, filets, etc.

Si vous avez un kodak, apportez-le aussi, on vous montrera les belles choses que vous pouvez photographier. Demandez à vos directeurs de vous accompagner s'ils le peuvent. Nous savons qu'il est difficile aux élèves des pensionnats d'être présents, mais nous espérons que tous nos cercles d'externats seront représentés. Pour tous renseignements concernant cette excursion, téléphonez entre 6 et 7 heures du soir, au Frère Adrien, C.S.C., école Beaudet, ville Saint-Laurent. Adresse téléphonique: Bywater 1629.

Dans le cas de mauvais temps, cette excursion sera remise au samedi suivant, à la même heure.

Nous répéterons cet avis dans le *Devoir* de vendredi prochain, avec toutes les indications voulues.

A la radio

Le mardi, 12 mai, à huit heures du soir, le frère Marie-Victorin, président de la Société Canadienne d'Histoire Naturelle, donnera à la radio, poste C. K. A. C., une causerie intitulée: "Les Cercles des jeunes naturalistes". Ne manquez pas d'être aux écoutes, vous entendrez des choses intéressantes, et vous pourrez constater que notre jeune société est déjà nombreuse.

Où herboriser

Les meilleurs endroits pour herboriser actuellement sont encore les bois. Ils sont nombreux autour de Montréal. Vous en rencontrerez de très intéressants à Cartierville, Ste-Geneviève, l'Ile Bizard, Longueuil, St-Laurent, Montréal-est, Lachine, Pointe-Claire, Ste-Anne de Bellevue, Oka, St-Martin, Ste-Rose, Ste-Dorothée, etc., etc. Les monts Royal, Béloeil, et les autres collines montérégiennes sont aussi d'excellents endroits d'herborisation. Ceux qui demeurent près des Trois-Rivières feraient bien d'herboriser dans la région. Les bois de Contrecoeur offrent un grand attrait aux botanistes.

Changement de nom

Le cercle Crevier, du Juvénat St-Joseph, de St-Césaire, portera désormais le nom de Godefroy.

Bibliographie

"Les Liliiflores du Québec", par le Frères Marie-Victorin, (202 pages), $1.50. Les clefs analytiques et les descriptions que contiennent cet ouvrage vous permettront de reconnaître aisément tous les genres et les espèces qui y sont décrites. Le travail d'illustration, plus considérable, exécuté sous la surveillance immédiate de l'auteur, nous fait tout de suite découvrir les grands artistes que sont les Frères Réole et Alexandre, des Ecoles Chrétiennes.

Cet ouvrage devrait se trouver dans toute bibliothèque scientifique, et surtout dans les bibliothèque des cercles des jeunes naturalistes. On peut se le procurer au Laboratoire de Botanique de l'Université de Montréal.

"Native trees of Canada", par B. B. Morton, (223 pages), $0.50. Particulièrement recommandé à ceux qui veulent connaître nos arbres canadiens. Nombreuses planches illustrant nos principaux arbres. Travail très soigné. Adresse: Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Grand oubli

Dans notre dernière chronique nous avons oublié le nom du directeur et le nombre de membres du cercle Notre-Dame, du Collège Notre-Dame, Côte-des-Neiges. Nous tenons à faire réparation. Directeur: Fr. Séverin, C. S. C. Nombre de membres: 72.

Cercle Ste-Croix

Séminaire Sainte-Croix, Ville Saint-Laurent. — Président: F. Ducharme; v.-prés., M. Auclair; sec., L. Rocheleau; conseillers, P. Côté, H. Tougas et G. Bleau. Directeur, R. P. P. Benoit, C.S.C., Membres, 71.

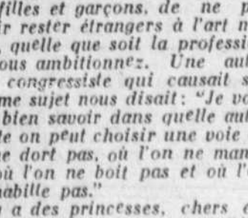
Cercle de l'externat classique

Messieurs de Saint-Sulpice. — Président, E. Casavant; v.-prés. R. Alarie; sec., D. Langlois; membres, 22.

Trois prêtres de Saint-Sulpice travaillent conjointement comme directeurs.

Nous donnerons la semaine prochaine la liste de plusieurs cercles dont nous n'avons pas encore reçu le résultat des élections. Soyez aux écoutes, le mardi 12 mai, comme nous vous l'avons recommandé plus haut.

POURQUOI CE RISQUE ?



Pourquoi vous exposer aux dangers du vol et à tous les aléas qu'implique le voyage?

Pourquoi apporter avec vous une somme trop considérable pour vos besoins courants?

Et cependant, il vous faut suffisamment d'argent pour que vous vous sentiez à l'aise.

* * *

La Banque Provinciale du Canada a des chèques de voyageurs en disponibilité à ses 139 succursales. Ils suppriment ou diminuent la tentation de dépenser tout l'argent en poche.

Servez-vous de ces chèques. Soyez en sûreté. Ayez l'argent pour toute éventualité.

UTILISEZ LES CHEQUES DE VOYAGEURS

EN VENTE A TOUTES NOS SUCCURSALES.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

"où les épargnants déposent"

Avez-vous goûté aux délicieux chocolats "MADELEINE" 32 variétés au choix, la livre. .60

Chez DUPUIS

Rues Ste-Catherine — Demontigny — St-André — St-Christophe — PLateau 5151

Emmagasinage de fourrures 2½% de votre évaluation PLateau 5151 — Local 336



Les plus nouvelles soies pour l'été 1931

Nous offrons lundi, à un prix incroyable propre à DUPUIS, les plus nouvelles soies de la saison — se vendant partout jusqu'à 2.00 plus cher la verge — Notre rayon s'est acquis la réputation de spécialiser dans les plus récentes soieries aux prix les plus bas et c'est ainsi que vous trouverez dans ce lot la nouvelle SOIE PIQUEE, MOUSSELINE DE SOIE ainsi que les plus jolis dessins modernes imprimés sur crêpe plat.

Prix très spécial la verge **1.45**

PIQUE DE PURE SOIE
Largeur: 38 pouces. Prix ord. **3.50.**

MOUSSELINE DE SOIE
Largeur: 42 pouces. Prix ord. **2.25.**

CHIFFON DE SOIE IMPRIME
Largeur. 38 pcs. Prix ord. **2.95.**

CREPE "GEORGETTE" IMPRIME
Largeur: 38 pouces. Prix ord. **2.95.**

CREPE PLAT IMPRIME
Largeur: 38 pouces. Prix ord. 2.25 à 2.95 la vg. SPECIAL, la verge, **1.45**
Au deuxième

Dupuis Frères LIMITEE

J.-N. Dupuis, *prés. honoraire* — Albert Dupuis, *président*
A.-J. Dugal, *v.-p. et dir.-gér.* — Armand Dupuis, *sec.-trés.*

La coupe impeccable des patrons modernes, si faciles à suivre, fait un véritable passe-temps de la couture chez soi.
Rayon des patrons au deuxième

Butterick 3871 — Butterick 3843

Cercle Louis Hébert

Petit Noviciat des Frères des Ecoles Chrétiennes, Québec. — Section de botanique: président: André Provencher; 1er vice-prés., Bernard Willshire; 2ème vice-prés., Albany Duhaime; secrétaire, Rosario Maheux; bibliothécaire: Armand Bédard; conseillers: Alyre Fréchette, Roméo Daigle. Directeur, Frère Emile.

Section d'entomologie. — Président: Geo. Lévesque; 1er v.-prés., Raoul Gilbert; 2ème v-prés., René Champagne; conseiller: Ernest Tardif; directeur: Frère Siméon.

De l'aisance à la richesse

8ème prix

Vous plaît-il d'entendre un conte de fée? Car depuis peu, nouveau Midas, je vois changer en or tout ce que je touche. N'est-ce pas merveilleux?

Hier encore je n'étais qu'une pauvre fillette vivant dans une certaine aisance, certes, mais ignorant tout à fait les douceurs du superflu. Aujourd'hui ma majorité me fait riche héritière d'un oncle que je connaissais à peine. Je suis riche, très riche; de l'or j'en ai à profusion et même je ne crois pas parvenir à dépenser tous mes revenus. Je puis donc laisser mon imagination trotter... la bride sur le cou et réaliser les mille et un projets qu'une tête de jeune fille peut élaborer, en une journée.

Sur le penchant de quelque agréable colline, bien ombragée, j'aurai une petite maison rustique, une maison blanche avec des contrevents verts. Mes amies y auront accès par une large allée bordée d'oeillets, de roses, de violettes... pour avoir selon la saison des fleurs en abondance.

Ma demeure sera accueillante et confortable, assez vaste pour que mes amies puissent s'y trouver à l'aise. L'hiver que de joyeux instants nous passerons ensemble au coin du feu. Il y aura des livres, des oeuvres d'art, des souvenirs aimés, rapportés de mes voyages.

Car je voyagerai. Il n'est pas de plaisirs plus innocents et en même temps plus profitables que les voyages. "Qui n'a pas voyagé que sait-il?" Une connaissance livresque ne dit rien à l'âme et s'oublie facilement. Mais quand on a vu, aimé et goûté, le tableau fidèle se présente facilement à notre mémoire qu'on n'a pas défini à tort: "la facilité d'oublier".

Je visiterai la reine de l'art, et de la littérature, j'irai rêver sous le beau ciel d'Italie, raviver ma foi dans les catacombes et sur les tombeaux des saints martyrs.

De retour de ces longs voyages je veux parfaire mes études, étendre de plus en plus mes connaissances. L'étude est une jouissance pour qui sait l'apprécier un peu à sa juste valeur. Elle veut cent fois les passe-temps de la jeune fille 20ème siècle: cinémas, danses, sports de toutes sortes.

Chers lecteurs, vous devez me trouver un peu égoïste puisque je n'ai parlé encore que de jouissances et de bien-être. Vous me croyez déjà, je suppose, dans la voie large dont parle l'Evangile. Mais ne craignez rien, je n'oublie pas la terrible leçon du mauvais riche et je me propose d'être bien compatissante aux misères d'autrui.

Les pauvres trouveront bon accueil dans ma demeure; à toute heure ils seront secourus. Même je me ferai un devoir de les visiter, de deviner leur misère et leur procurer discrètement quelques douceurs. Leurs joies seront miennes. N'ai-je pas appris au pensionnat la recette du véritable bonheur? C'est de rendre heureux ceux qui nous entourent.

De plus, je serai libérale envers les diverses associations de bienfaisance.

Mais je n'en dis pas davantage, je n'ai garde d'oublier le conseil du maître: "Quand vous donnez, faites en sorte que votre main droite ignore ce que fait votre main gauche". Et notre Père qui voit dans le secret, comptera tout et me paiera largement là-haut, car "Qui donne aux pauvres prête à Dieu!"

G. DE LORD

9ème prix

J'ai toujours vécu sans luxe, sans m'inquiéter du lendemain et sans me refuser ce qui était nécessaire.

Le jour de mes vingt et un ans, quelle surprise! Quelle surprise! Je reçois un héritage! Un très gros héritage! Même je n'aurai pas la peine de travailler et comme il n'est pas bon de rester dans l'oisiveté, je peux réaliser plusieurs de mes rêves.

J'organiserai ma nouvelle vie en faisant le bien.

J'aime beaucoup la géographie, mon désir serait donc de voyager, mais ayant été dès mon jeune âge atteinte de paralysie infantile, je ne le puis. Je perfectionnerai mes études par la lecture.

Mon dévouement sera tout pour les enfants infirmes pauvres. J'achèterai de nouveaux omnibus afin qu'un plus grand nombre puissent fréquenter l'école des enfants de l'hôpital Sainte-Justine, où ces chers petits, tout en s'instruisant, apprendront comment avoir le courage nécessaire pour bien supporter l'épreuve que Dieu leur a donnée.

Tout près de la ville j'achèterai un immense terrain où, les jours de congés et de fêtes, mes petits protégés viendront respirer l'air pur. L'hiver ils feront des tours de traîneau, ils joueront dans la belle neige sans se faire bousculer par les autres enfants en santé.

L'été, mon terrain sera transformé en un magnifique jardin. Au centre, un joli petit lac avec des chaloupes. Dans un bout, des balançoires où ils pourront respirer l'air pur à pleins poumons. Des allées d'arbres pour les protéger contre l'ardeur du soleil. Sur une belle pelouse de touffes de roses, de muguets et de lilas pour réjouir leurs regards et leur faire connaître les merveilles de la nature.

Voilà comment j'occuperai mon temps et mon argent espérant par là faire un peu de bien.

LISETTE

Petite vie des saints

9 MAI

Saint Grégoire de Nazianze, évêque.

Grégoire naquit dans le territoire de Nazianze, petite ville de Césarée, en Cappadoce dans le premier quart du IVe siècle. Avec un ami qui lui était très cher, saint Basile, il poursuivit ses études à Athènes. Tous deux ne connaissaient, comme saint Grégoire l'écrit lui-même, que deux chemins: celui de l'église et celui de l'école.

Le Père de Grégoire avait, bien des années auparavant, été sacré évêque de Nazianze; il était extrêmement vieux; il lui fallait quelqu'un qui l'aidât. Il réclama le secours de son fils. Malgré ses répugnances, Grégoire répondit à cet appel. Dès lors, pour cette âme de poète, si douce, si sereine, si amie des hautes contemplations paisibles et solitaires, c'est une vie toute de préoccupations, de travaux absorbants, de luttes âpres et incessantes qui commence.

Elle se prolongea pendant vingt ans, jusqu'au jour où les compétitions au sujet du siège de Constantinople, qu'on lui disputait, donnèrent à l'évêque un juste motif de céder la place pour retrouver le calme et la tranquillité auxquels il n'avait cessé d'aspirer.

GRAPHOLOGIE AU "DEVOIR"

Namron — Il *paraît* aussi, que les graphologues exigent un peu plus d'écriture pour les analyses! On ne peut rien faire de sérieux avec ces quatre lignes!

L'esprit est clair et sensé. Sensibilité et tendresse mais un peu d'égoïsme qui a des exigences surtout dans la famille.

Volonté impulsive, variable, influençable, et, en somme, généralement faible, avec, par-ci, par-là, quelques reprises de fermeté.

Bonté et souvent de la générosité. Humeur capricieuse et irritabilité nerveuse. De la susceptibilité.

Rose blanche — Encore mieux! Deux lignes! Se rend-on compte que la graphologie n'est pas de la devination mais une analyse de l'écriture? — Il y a là un sens pratique assez marqué, du bon sens, une activité routinière et persévérante.

Un peu de vanité, une tendance à attacher beaucoup d'importance aux choses secondaires.

Volonté résolue et ferme. Tendances à contredire et à discuter sans patience. Droite et sincère, elle a un bon coeur et des affections calmes et constantes.

Etoile E. —Beaucoup d'imagination, d'enthousiasme, de sensibilité, de rêve, font de cette étoile une petite sentimentale romanesque qui se nourrit d'illusions et de chimères et dont le jugement n'est pas du tout sûr.

Elle a de la grâce, du charme, beaucoup de vie et d'ardeur.

Pas de sens pratique, aucun ordre, des instincts de dépense qui ne sont pas combattus.

La vanité, le luxe, le besoin de plaisir s'unissent pour créer de la coquetterie.

Elle est susceptible, et s'attendant toujours à attirer l'admiration, elle est désappointée et froissée quand elle passe inaperçue.

Elle est bonne, affectueuse et peu constante.

Volonté variable, très influençable malgré des déclarations d'une indépendance plus théorique que pratique.

Elle est gaie, un peu étourdie, et parfois, elle paraît très *en l'air*. Capable cependant de réflexion et de bon sens à ses heures.

L'esprit de protection, sa générosité et son bon coeur faciliteront le dévouement quand il faudra l'exercer.

Iris—Imaginative, sensible, bonne, tendre et généreuse, le dévouement, cependant, est gêné par un petit égoïsme bien marqué qui la ramène vers elle et arrête souvent ses bons élans. La vanité est coquette. Elle est irréfléchie, enthousiaste, elle s'attache facilement mais elle n'est pas très constante.

Elle est crédule, d'une franchise sans défiance qui est parfois imprudente.

La volonté est active, impulsive, et se renouvelle sans cesse. C'est une optimiste remplie d'illusions et qui a confiance en elle au point de ne pas croire à la vérité des critiques qu'elle mérite quelquefois.

Dépensière, elle n'a pas d'ordre. Elle deviendra peut-être plus pratique car elle ne manque pas de bonne volonté.

Fleur des Monts —Pas assez d'écriture. — L'esprit est sensé, réfléchi et délicat. Un peu trop d'imagination favorise certaines exagérations et nuit à la sûreté du jugement. Un gros orgueil susceptible, des affections exclusives et même jalouses entretiennent chez elle l'inquiétude et, quelquefois, du mécontentement.

Elle est bonne, sensible, tendre, capable de se dévouer mais portée à choisir beaucoup ceux pour qui elle se dévoue.

Active et courageuse, elle a de l'ambition et du courage.

La volonté est énergique: résolue, ferme, autoritaire, mais elle ne se possède pas solidement et elle a des promptitudes qui l'empêchent de bien établir son autorité.

Elle a de l'orgueil et une fameuse confiance en elle qui nuisent à l'efficacité des bons conseils qu'elle reçoit. — Très ennuyeux d'avoir si peu d'écriture tassée sur une carte.

Flandrin — Intelligent; l'esprit est vif, clair, actif et juste. Il a de l'ambition et du courage et assez d'optimisme pour entretenir les deux.

C'est un impressionnable, délicat et nerveux, dont l'humeur est inégale et dont l'activité se nuance à l'humeur.

Gai et même enjoué à ses heures, il a besoin de société, de sympathie. Simplicité charmante; il est modeste et bien plus timide qu'il ne le paraît. Et cependant, il a confiance en lui et croit au succès, ce qui sûrement peut l'aider à l'obtenir.

D'une réserve et d'une discrétion prudentes, il n'a rien de raide ou de hautain. Au contraire, il est cordial, complaisant, généreux et sympathique.

Volonté énergique, autoritaire, aussi capable de résolution que de résistance.

Et cependant, il peut arriver que la grande sensibilité crée des indécisions pénibles, de la précipitation et parfois un peu de faiblesse. C'est tout de même un homme de forte volonté.

Jean DESHAYES

ASSOCIE DEMANDE

LA FIERTE FRANÇAISE, de Québec, maison d'importation fondée en 1923, par le professeur Joseph Dumais, faisant un important commerce de produits de haut ton: parfums, objets d'art, articles de Paris, papeterie de grand luxe, etc., etc., fabriqués en France, désire établir des magasins de détail à Montréal et à Ottawa. Un bilingue actif, bon vendeur, de bonne apparence, d'un commerce agréable, possédant un capital suffisant, pourrait se créer une fort belle situation dans le plus agréable, le plus solide des négoces et, sans contredit, l'un des plus rémunérateurs. Convient tout particulièrement à une dame ou à une jeune fille distinguée. Bonnes références demandées. Comme la saison du tourisme approche, prière d'écrire au plus tôt à M. Joseph Dumais, La Fierté Française, 57 rue Saint-Jean, Québec.

Concert à St-Edouard

La section Saint-Edouard de la Société Saint-Jean-Baptiste, dans le but de développer au sein de la paroisse le goût véritable de la musique, a organisé un concert qui sera donné le mardi 12 mai, à la salle de l'école Lamennais, sous le patronage de M. le curé Georges Chartier. Les artistes au programme sont Mlle Camille Bernard, le violoniste Martin et le quatuor de la chorale paroissiale.

Le "Théâtre des petits"

Le 30 mai aura lieu à la bibliothèque Saint-Sulpice la soirée de fin d'année du Théâtre des Petits que dirige si habilement Mlle Camille Bernard.

Cette nouvelle intéressera un nombre considérable de personnes de tous les âges qui, depuis l'institution de cette école, n'ont cessé d'en suivre l'évolution marquée par des succès sans précédent dans notre monde artistique.

Cinq saynètes en un acte et un programme musical interprétés par des enfants de 5 à 14 ans feront la joie des auditeurs nombreux qui assisteront à cette soirée.

Pour renseignements téléphoner à Harbour 9993.

Coupon graphologique

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE
de JEAN DESHAYES
— AU —
"DEVOIR"

9 mai 1931. Bon pour 2 semaines

Un coupon valable et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie.
Adresse: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.